

## Postes: un accord intervient

### Les 24,000 employés en cause devront se prononcer dans les prochaines 48 heures

Par BENOIT HOULE

**OTTAWA — (P.C.) — Le médiateur nommé par Ottawa dans le conflit qui opposait les postiers du Canada et le gouvernement, le juge René Lippé, a annoncé en fin d'après-midi hier un règlement de ce conflit. L'entente, approuvée par les négociateurs patronaux et syndicaux, doit maintenant être ratifiée par les 24,000 employés en cause.**

Le juge Lippé a dit qu'il ne pouvait révéler les conditions de l'entente avant qu'elle ne soit ratifiée par les travailleurs. L'entente a été conclue après plus de 30 heures de négociations ininterrompues.

Le co-président du Conseil des unions des postiers, M. William Houle, a déclaré pour sa part que cette ratification par les syndiqués devrait se faire dans les prochaines 48 heures.

Le travail pourrait reprendre un jour ou deux après ratification de l'entente.

M. Houle a souligné lui aussi qu'il ne voulait pas divulguer les termes de l'entente avant que les membres de son syndicat en soient pleinement informés.

La grève des postes durait depuis 20 jours. Elle avait commencé le 18 juillet.

M. Houle a indiqué qu'il est possible que le service postal reprenne dès samedi prochain.

L'annonce du juge Lippé est venue moins de deux heures après que le premier ministre Trudeau eut indiqué son intention de tenir une conférence de nouvelle à Ottawa.

M. Trudeau a ensuite contremandé cette conférence devant l'imminence de l'entente.

Plus tôt, le premier ministre avait déclaré au cours d'une rencontre avec les journalistes qu'une entente devait intervenir au plus tôt et il avait même laissé entendre qu'il était possible qu'il convoque pour jeudi ou vendredi une séance extraordinaire du Parlement.

La dernière série de négociations entre le négociateur syndical, M. Roméo Mathieu, le négociateur patronal, M. Douglas Love, sous la présidence du juge Lippé, avait commencé lundi matin à 10 h. 40.

Les 24,000 postiers avaient débrayé le 18 juillet pour appuyer leur demande d'augmentation de salaire de 75 cents l'heure.

Cette demande d'augmentation représentait environ 29 pour cent du salaire horaire moyen de \$2.37.

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a dit au cours d'une conférence de presse que le gouvernement avait fait seulement deux offres monétaires aux postiers. La dernière de celles-ci a été refusée il y a une semaine alors que les pourparlers ont été rompus pour quatre jours.

"Depuis ce temps, a dit M. Drury, aucune autre offre n'a été faite par la partie gouvernementale". Il devait modifier ensuite cette déclaration en disant: "aucune autre offre consistante" et, en réponse à une question, il a ajouté qu'il était théoriquement possible que le gouvernement ait accepté une demande monétaire plus élevée de la part du syndicat.

La proposition de mercredi dernier du gouvernement consistait en une hausse de salaire de 19 pour cent pour un contrat de travail de 38 mois, rétroactif au 1er août 1967. Une telle augmentation équivalait à environ 49 cents l'heure.

Le juge Lippé a dit que l'accord couvrirait tous les domaines et que s'il était ratifié il n'y aurait rien d'autre à vider par la suite.

Les journalistes ont talonné les représentants syndicaux pour qu'ils dévoilent les termes de l'entente. Ceux-ci ont ré-

pondu que les détails du règlement seront connus par bribes au fur et à mesure que les télégrammes arriveront aux unités locales à travers le pays.

Toutes les unités locales ont reçu l'ordre d'organiser des réunions d'information aujourd'hui auprès de leurs membres, avant de prendre le vote de ratification.

### \$0.39 d'augmentation horaire sur une période de deux ans

### Des gains sérieux pour les postiers au niveau des clauses normatives

Par PIERRE BOULET

L'entente intervenue entre les postiers et le Conseil du Trésor rapporte de nombreux gains à la partie syndicale, particulièrement au niveau des conditions de travail et des bénéfices marginaux. Quant aux salaires et à la durée de la convention de travail, les deux parties se sont entendues sur un compromis. Pour sa part, le comité de négociations recommande l'acceptation des propositions qui servent de base à l'entente.

Il est à souligner qu'une nette évolution a marqué les dernières séances de médiation et que les offres patronales, qui devaient être finales la semaine dernière, ont été amendées considérablement.

DUREE DE LA CONVENTION

Dans un rapport qu'il faisait parvenir aux diverses sections du Canada, le comité de négociations précise que la convention est valide pour une période de 26 mois, soit du 1er août 1967 au 30 septembre 1969. Cette période est divisée en deux tranches: une de 14 mois (1er août 1967 au 30 septembre 1968), et une autre de 12 mois (1er octobre 1968 au 30 septembre 1969).

La semaine dernière, alors que la médiation en arrivait à nouveau dans une impasse, la partie syndicale demandait une convention dont la durée maximum serait de 14 mois. Le syndicat se disait prêt à entamer de nouvelles négociations au début d'octobre prochain. Le Conseil du Trésor, pour sa part, avait d'abord proposé un contrat de trois ans.

LES SALAIRES

En ce qui touche les salaires, l'augmentation globale est de 39 cents l'heure, répartie sur une période de deux ans. Pour la première tranche, soit de août 1967 à fin de septembre 1968, les employés verront leur salaire augmenter de 21 cents l'heure. Pour la seconde période l'augmentation sera de 18 cents l'heure.

Les modalités de répartition de la hausse de salaire est toutefois modifiée depuis la semaine dernière. En effet, le Conseil du Trésor avait d'abord proposé une augmentation basée sur la moyenne des salaires, du plus bas de l'échelle au plus haut. Dans cette dernière offre de \$0.31, le chiffre d'augmentation est fixe pour tous, ce qui veut dire qu'à tous les échelons, les employés seront gratifiés d'une hausse de salaire égale.

À l'origine, la demande syndicale était de \$0.75 l'heure pour une période de 14 mois. On se souviendra que la médiation était tombée dans une impasse lorsque le Conseil du Trésor avait tenu à négocier en terme de pourcentage, tandis que le syndicat voulait négocier en termes d'argent.

NOMBREUX AVANTAGES

Il est à noter qu'au chiffre d'augmentation de salaire sera ajouté une hausse statutaire. En effet, pour atteindre le maximum de l'échelle salariale, il suffira maintenant de trois ans, au lieu de cinq. Tous les employés seront donc reclassifiés sur la nouvelle échelle, ce qui, dans bien des cas, leur procurera une autre augmentation bi-annuelle de \$150. L'augmentation horaire passe donc automatiquement de 39 cents à 45 cents.

Une application presque intégrale de la formule Rand vent s'ajouter aux gains qu'ont enregistrés les postiers. Il est en effet stipulé dans le projet de convention qu'il y aura déduction des cotisations syndicales pour tous les employés.

En ce qui touche le temps supplémentaire, il est stipulé que tous les employés seront payés à temps et demi après une semaine de 40 heures. On offrira antérieurement de leur payer le surtemps après 41 1/2 heures de travail, offre qui avait été jugée inacceptable par les négociateurs syndicaux.

Pour les congés sociaux et civiques, le nombre passe de huit à dix. Dans le domaine du fonds de pension, les employés recevront un paiement en argent égalant 28 semaines de salaire au moment de la retraite. Ce montant leur sera versé d'un seul coup et les employés pourront encaisser leur fonds de pension immédiatement.

Un comité patronal-syndical siégera de plus pour disposer des matières qui affectent les parties. Même si ce comité existait auparavant, c'est la première fois qu'il est reconnu dans un texte de convention.

Dans le communiqué qu'il fait parvenir à tous les syndiqués, le comité de négociations déclare en guise de conclusion: "Ce contrat est en essence agréable et viable pour tous les employés des postes. Votre comité de négociations conséquemment unanime recommande l'acceptation de ces propositions qui servent de base à l'entente... Nous recommandons que vous marquez votre bulletin dans le carré 'OUI'".

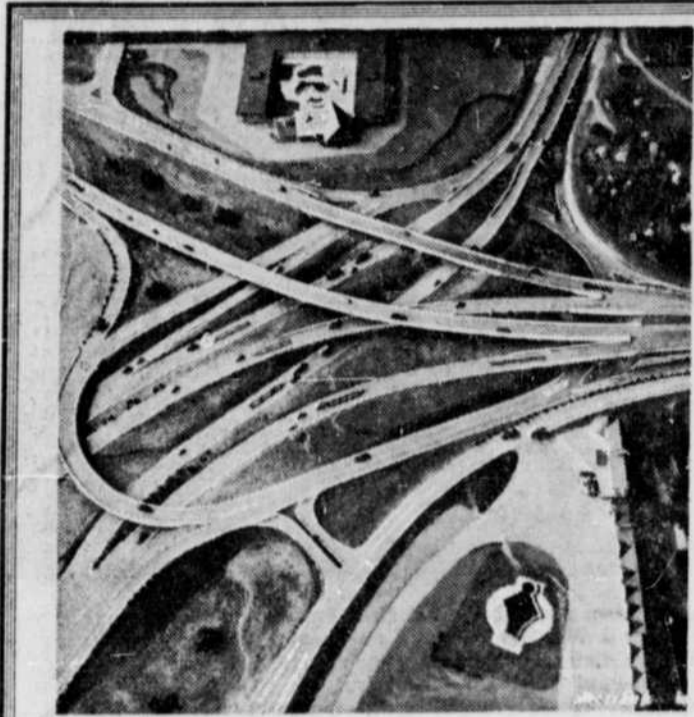
Mentionnons que les lignes de piquetage seront maintenues jusqu'à ordre du contraire par les chefs de la négociation.

### L'exécutif de la région de Québec rejette la proposition

(P.B.) — L'exécutif pour la région de Québec des Unions des Facteurs et des Postiers a rejeté hier, par 16 voix contre 2, la proposition de convention collective présentée par le comité de négociation. C'est ce que nous a déclaré ce midi M. Michel Morasse, président de l'Union des Facteurs de la région de Québec.

M. Morasse a toutefois précisé que les membres de l'exécutif avaient décidé unanimement de ne pas influencer le vote des 600 syndiqués de la région, qui se tiendra ce soir à 8,00 heures à Québec. Le président a ajouté que les propositions patronales seraient expliquées objectivement aux syndiqués et qu'on leur ferait part des demandes syndicales originales.

Si l'exécutif a pris sa décision, il demeure que ce sont les membres de la section qui prendront la décision finale. À l'issue de l'assemblée de ce soir, les résultats du vote par section ne seront connus ni du public, ni des syndiqués. Ce n'est que le résultat du vote global, à travers le Canada, qui sera publié.



● MAQUETTE de l'échangeur nord du nouveau pont de Québec.

### Travaux de voirie de \$25 millions à Québec

Le ministre québécois de la Voirie, M. Fernand J. Lafontaine, a déclaré lundi que 1968 marquait véritablement l'année du déblocage de Québec.

"Jamais, a dit le ministre, il n'y a eu tant de travaux publics en cours de la part du gouvernement du Québec dans la grande région métropolitaine de Québec".

M. Lafontaine, qui inaugurerait alors la campagne nationale de sécurité sur les chantiers de construction, à St-Nicolas, comté de Lévis, sur les chantiers de la route transcanadienne, a rappelé la liste des travaux que le gouvernement fait exécuter actuellement dans la région de la capitale. Grand théâtre, prison à Charlesbourg, cité parlementaire, etc.

Il y a précisé que le souci de pourvoir la capitale d'une infrastructure socio-économique "digne de ce nom est un des soucis de mon ministère et d'autres ministères également qui ont des travaux tout aussi considérables, non pas sur les planches à dessiner, mais en voie de réalisation".

Le ministre s'était auparavant dit très réjoui du peu d'accidents à déplorer sur les chantiers depuis quelques années.

— lire les détails en page 13

### A quelques heures du scrutin

## Nixon se rapproche de la victoire L'opposition cherche à se regrouper

Par JEAN LAGRANGE

**MIAMI BEACH, Floride (A.F.P.) — Le grignotage des voix entre les trois aspirants avoués à la présidence des États-Unis s'est poursuivi pendant toute une journée consacrée à leurs dernières manœuvres en vue d'affronter le scrutin de ce soir dans les meilleures conditions possibles.**

Tandis que M. Richard Nixon est parvenu à dépasser, pour la première fois la "cote" des 600 voix dans tous les sondages réalisés sur place entre les délégués, son principal adversaire, M. Nelson Rockefeller, a augmenté une à une les voix déjà en sa faveur sans toutefois parvenir à combler le retard qui le sépare de M. Nixon.

Le troisième candidat, le gouverneur Ronald Reagan, n'a apparemment pas tiré de sa candidature officielle tout le bénéfice numérique qu'il aurait souhaité, mais il a réussi, par sa décision, à éviter des scissions au sein de certaines délégations et particulièrement de la sienne de Californie.

M. Nixon

L'ancien vice-président Nixon a fait porter son effort sur les délégations des États du Sud en vue de ramener à lui certains éléments qui étaient très tentés de rejoindre M. Reagan, plus proche de leurs idées fondamentales.

La promesse de M. Nixon que le vice-président de son choix sera acceptable à toutes les régions des États-Unis a été interprétée comme le rejet d'un des libéraux — John Lindsay ou Charles Percy — dont les noms avaient été avancés au cours des dernières journées.

Il ne s'agit, il est vrai, que d'un engagement tactique de la part de M. Nixon qui ne va pas au-delà de sa propre nomination.

Certaines critiques se sont levées dans les délégations sur la manière dont M. Nixon mène ses "consultations" avec les délégations. Alors que ses adversaires se déplacent pour se rendre dans les hôtels des délégués qu'ils désirent toucher, l'ancien vice-président reste dans le sien et convoque des groupes. A six reprises, mardi, des délégués réunis par zones géographiques sont ainsi venus dans le palace où il réside.

L'ancien vice-président avait débuté sa tournée par une conférence de presse au cours de laquelle il avait su attirer l'intérêt en annonçant l'éventualité même, lointaine, d'un voyage en Union soviétique entre le 10 et le 23 août pour y rencontrer les dirigeants soviétiques.

### "Lockout" décrété ce matin par la Davie Shipbuilding

Par Jacques DALLAIRE

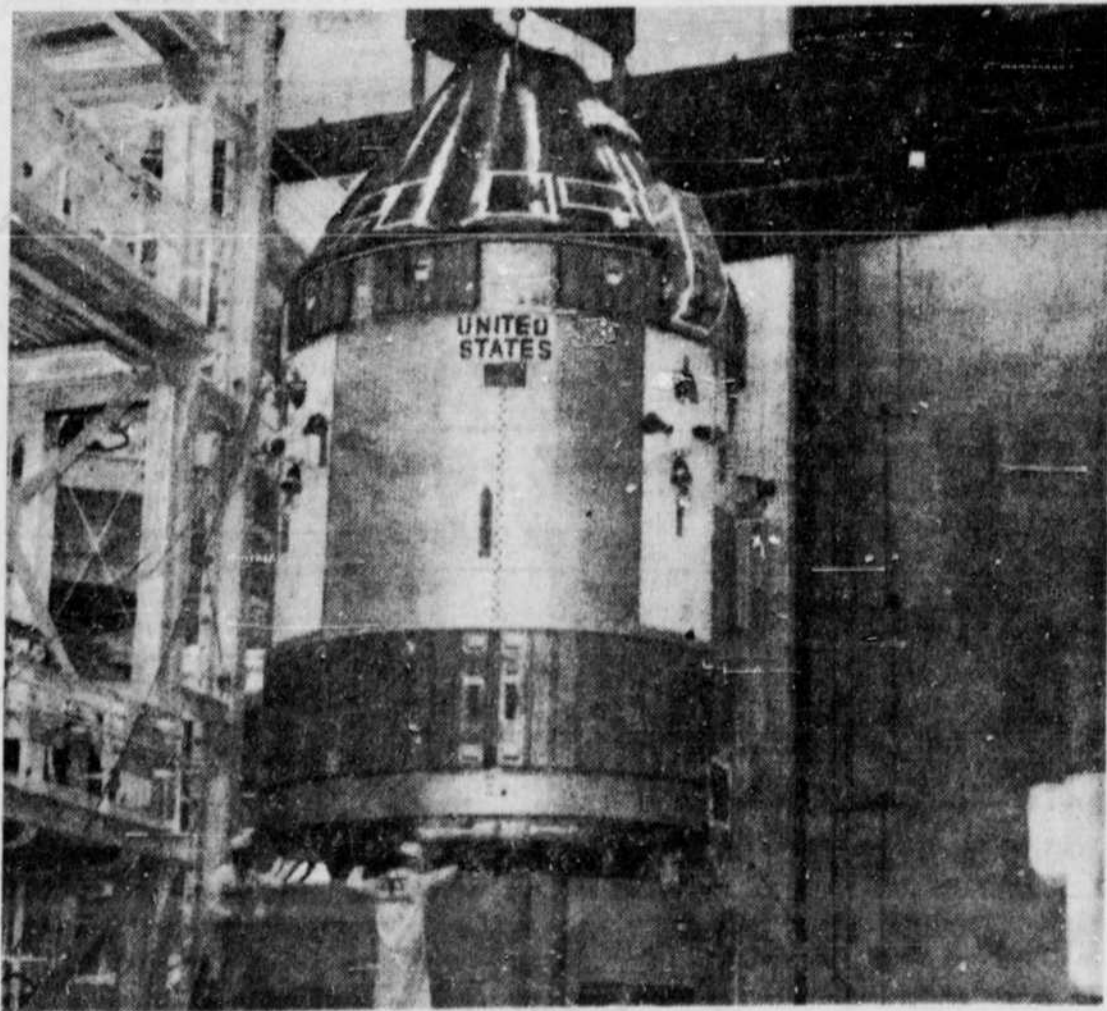
Les 1,615 employés de la Davie Shipbuilding de Lauzon sont privés de travail depuis le milieu de la matinée, alors que la compagnie a décrété un "lockout" à la suite d'un arrêt spontané d'un groupe de 300 travailleurs.

Au moment de mettre

sous presse, il était impossible de savoir sur quels points précis porte le litige. M. Georges Cantin, conseiller technique de la Fédération canadienne des métallurgistes et mineurs, affiliée à la CSN, a fait savoir que la compagnie et le syndicat ont entrepris des pourparlers pour tenter d'en venir à un règlement du conflit.

annonces classées	22
Décès et funérailles	23
Editorial	4
Féminine	6
Finance	16
Horoscope	6
Mot caché	10
Mots croisés	22
Nouvelles canadiennes	12
Nouvelles provinciales	13-15
Nouvelles internationales	24
Spectacles, T.V.	10-14
Sport	18-19-20

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'arrondissement en numéraire et l'envoi comme objet de dernière classe de la présente publication.



● CAP KENNEDY — Les employés de Cap Kennedy s'emploient à transporter et à installer sur sa base de lancement le vaisseau lunaire "APOLLO-7". Les astronautes Walter Schirra, Donn Eisele et Walter Cunningham doivent effectuer un vol orbital d'une durée de 11 jours à bord d'Apollo-7 au mois d'octobre. (Téléphoto UPF)



### ★ AUJOURD'HUI, en page 8

— CINQUANTIÈME ARTICLE DE Mille Ginnette Vachon rédigé au 100e jour de son expédition africaine

— Dans la page suivante, Jacques Revelin résume les premières phases de ce grand voyage aventureux décrit en exclusivité dans L'ACTION.

# Obstiné, convaincu du succès de son idée Le maire Drapeau continue de "vendre" son expo permanente, certain qu'il y arrivera



● Le maire de Montréal, vainqueur de l'année en 1967, renouvelle son exploit avec son expo.

## Pierre par pierre, on achemine un ancien pont de Londres vers une nouvelle destination aux États-Unis

Par CAROL KENNEDY

LONDRES (P.C.) — On achemine pierre par pierre, en un voyage de 7,500 milles qui durera trois ans, la plus grosse pièce d'antiquité britannique vendue aux Américains: le pont de Londres, qui sera reconstruit à Lake Havasu City, en Arizona.

La première cargaison de granit de Cornouailles a déjà quitté le quai Canada à bord du cargo norvégien Fossum, qui devrait effectuer une dizaine de voyages d'ici 1972, chargé des vieilles pierres sculptées.

Pour le moment, le pont n'est attaqué que d'un côté, laissant le passage à la circulation pendant que l'autre côté est démolit. On a expédié par avion à London, en Ontario, une pierre de 616 livres vendue comme souvenir. D'autres villes avaient également manifesté leur intérêt à s'approprier le pont vieux de 157 ans.

Tout a bien été jusqu'ici, le seul incident étant survenu le jour où un contremaître de la démolition est arrivé portant un crâne sous chaque bras, et a annoncé aux ouvriers qu'il avait trouvé deux squelettes sur la rive nord. On croit qu'il s'agissait des restes d'ouvriers enterrés vivants lors de la construction de l'ouvrage.

Le côté d'aval du pont demeurera intact jusqu'à la construction du pont neuf, puis la démolition atteindra la dernière portion.

Des représentants des clients américains viennent de temps à autre vérifier la progression des travaux. L'équipe de 70 démolisseurs est dirigée par un ingénieur britannique qui a installé ses quartiers dans un bureau décoré de bois africains, d'un tapis persan et de meubles victoriens.

Place au pont neuf  
Robin Anderson n'en est pas

à son premier contrat de genre. En 1962, il a enregistré un triomphe technique en remplaçant les poutres de bois des bascules du Tower Bridge par un produit synthétique, le polyéthylène. Le tout fut terminé en 12 fins de semaine, corrigeant ainsi un déséquilibre causé par l'infiltration de 19 tonnes d'eau au cœur du célèbre pont victorien.

Le nouveau pont sera construit pendant la démolition du vieux, de façon à ne pas retarder la circulation. De son bureau, Anderson peut voir dans l'ouvrage ancien le trou laissé par les blocs de granit de six pieds qu'on a retirés pour s'en servir comme base du nouveau pont à six voies.

Les collectionneurs américains n'ont acheté en fait que le dixième des 130,000 tonnes du pont de 1831, soit la surface de pierre.

Environ le quart du coût de \$11.7 millions de nouveau pont sera assumé par la vente du vieux ouvrage.

À mesure qu'ils sont retirés du mortier, les blocs de granit sont numérotés et transportés au quai Québec où ils attendent d'être chargés.

Rendus en Arizona, ils seront rassemblés sous la direction d'un technicien britannique pour former un ouvrage, identique en apparence sinon en dimension, au pont original. Les Américains songent à nettoyer le granit noir par la suite pour le mieux agencer au soleil du désert.

Ce ne sera pas pour les Londoniens un adieu définitif au vieux pont, puisque l'on conservera certaines pierres de façade et des balustrades, ainsi que six des 14 lampes au gaz, pour reconstruire une partie du vieux pont sur une terrasse riveraine.

Par Karin MOSER  
MONTREAL (P.C.) — Le maire Jean Drapeau a récemment troqué son emploi de premier magistrat contre celui de vendeur, et est parti en tournée dans cinq villes américaines pour tâcher d'y convaincre cinq maires, des centaines d'hommes d'affaires et journalistes et des milliers de télespectateurs que l'Exposition Terre des Hommes vaut la peine d'être vue, surtout par ceux qui ont manqué l'Expo 67, l'an dernier.

Il a déclaré à ceux qu'il a rencontrés:  
"Beaucoup de gens se demandent pourquoi nous poursuivons cette exposition permanente. Je leur demande alors s'ils pensent qu'Expo 67 a été la plus importante exposition mondiale jamais organisée. Leur réponse est toujours un "oui" convaincu.

"Je leur demande alors s'il leur suffit de léguer à leurs enfants, petits-enfants et autres parents un héritage de cartes postales, de photographies et d'articles de journaux. Ne serait-il pas mieux de leur donner la chance de marcher sur ce sol qui a permis au monde de se réunir?"

A Syracuse, dans l'Etat de New York, il n'a cessé de surprendre ses interlocuteurs par ses réponses sur divers sujets allant de la franchise de Montréal dans la ligue Nationale de baseball, à la façon dont il a obtenu 84.6 pour cent des voix aux élections municipales.

ET LES FONDONS ?  
Il voulait d'abord inviter les touristes à l'Exposition permanente de Montréal, mais il tâcha aussi d'en convaincre plusieurs que Montréal méritait sa franchise dans le baseball majeur.

"Nous allons, bien sûr, respecter ce que nous avons promis", affirma M. Drapeau à un reporter qui le rencontrait à sa descente du petit avion noisé, à l'aéroport d'Albany.

"Vous dites que vous allez respecter vos promesses et que vous allez construire un stade de \$50 millions, mais vous n'avez pas d'argent. Comment y arriverez-vous?"

"Nous le construirons comme nous avons fait autre chose, répondit le maire. Nous avons toujours réussi à recueillir ou emprunter de l'argent lorsqu'il nous en fallait, et nous recommencerons.

"Souvenez-vous qu'il y a toujours un petit groupe de gens pour affirmer que nous n'y arriverons jamais, quoi que nous fassions. Ce sont ceux-là qui disent qu'Expo 67 était impossible parce que nous n'avions ni argent, ni terrain. Pourtant, nous avons eu les deux. Vous savez que Montréal est une ville de baseball".

A un moment, le maire avoua cependant que son administration "devenait parfois nerveuse".

"C'est comme marcher sur la corde raide. Si l'on parvient de l'autre côté, les gens applaudissent, mais si la corde se casse, tout le monde se dit qu'il fallait s'y attendre..."

me qu'il serait heureux d'appréhender sa recette de longévité électorale au maire Drapeau si celui-ci consentait à lui montrer comment obtenir 84.6 pour cent des votes.

M. Drapeau répondit en parabolant:  
"Un jour, un citoyen qui n'avait jamais voté me téléphona pour me demander ce qu'il pourrait faire pour moi. Je lui répondis de faire une grosse croix à côté de mon nom".

"Et que faire si je veux voter contre vous?" s'enquit l'homme.

"Vous faites exactement de même, répondit le maire, sauf qu'au lieu d'une grande croix à côté de mon nom, n'en faites qu'une petite".

A Utica, il salua amicalement le pilote Denny Graff, de Clark Mills, qui avait mené le maire de ville en ville. "N'oubliez pas de venir nous voir si vous venez à Montréal", dit M. Drapeau.

Durant sa tournée de deux jours, il ne s'est jamais servi de notes de discours. Il parla en anglais et souvent, son auditoire lui répondait en français.

Il confessa n'avoir dormi que deux heures et demie avant de se lever à cinq heures du matin pour reprendre le voyage. A sept heures, il quittait Montréal et son avion se posait à Buffalo vers neuf heures 15. Ce fut ensuite une ronde continue d'interviews pour les journaux, la radio et la télévision.

Jocelyne Langis, hôteesse âgée de 20 ans, de la Terre des Hommes, accompagnait le maire Drapeau. Elle avoue, à leur retour, n'avoir jamais été aussi fatiguée de toute sa vie.

TRUCS ELECTORAUX  
Il recontra le maire Erastus Corning, d'Albany, dont les 27 années au poste de premier magistrat sont un record aux Etats-Unis. M. Corning a affirmé:

Goldwater appuie Nixon et Reagan

## Une secousse sismique ébranle les îles de Kiou Siou et de Sikok

TOKYO. (A.F.P.) — Un violent tremblement de terre a ébranlé les îles japonaises de Kiou Siou et de Sikok, mardi, aux premières heures de la journée. Des fissures se sont produites dans les routes et 16 personnes ont été blessées par les éclats de verre des vitres brisées.

L'épicentre de ce tremblement de terre a été localisé à 12 milles au-dessous du lit de la mer dans le détroit de Bungo, qui sépare les îles de Kiou Siou et de Sikok.

Mesurée sur l'échelle de Richter, la magnitude de la secousse était de 7 à proximité de l'épicentre et entre 4 et 5 sur les deux grandes îles elles-mêmes.

Du pétrole brut a été répandu dans la mer à la suite de la rupture d'oléoducs, et les gardes-côtes sont intervenus pour surveiller la tache d'huile et empêcher toute contamination de la côte.

Certains ponts se sont également écroulés et la voie ferrée qui relie Kiou Siou à Sikok a été coupée pendant plusieurs heures.

On ne craint pas de raz-de-marée.

MIAMI BEACH, Flo. (A.F.P.) — M. Barry Goldwater, qui fut le candidat du parti républicain aux élections présidentielles de 1964, s'est déclaré pour une formule groupant M. Richard Nixon à la présidence et M. Ronald Reagan à la vice-présidence des Etats-Unis.

A son arrivée, lundi après-midi, à Miami Beach, M. Goldwater, accueilli à l'aéroport par des centaines d'admirateurs, a invité les délégués à la convention républicaine à se rallier l'équipe Nixon-Reagan: "Ce serait une belle équipe, a-t-il dit. Elle serait la plus forte. Elle a le mérite de placer l'expérience au sommet et, au poste numéro deux, un homme riche de connaissances".

On se rappelle que M. Goldwater avait été largement battu par le président Lyndon Johnson aux élections de 1964.

### LA SOURIS MIQUETTE



### LE FANTOME



### LUGO-LIANGO



### PHILOMENE



### LA SOURIS MIQUETTE



### LE FANTOME



### LUGO-LIANGO



### PHILOMENE



## Encore ce mal de dos lancinant?

Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à de l'irritation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. Nouveau format économique.

**"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD**  
notre correspondant  
**EDDY LABRIE**  
522-4771  
abonnements-service:  
**ROBERT BRETON**  
245, rue Wolfe  
LEVIS, P.Q.  
Tél.: 837-1928

**Magasins à louer**  
A LEVIS  
LIBRE LE 1er SEPTEMBRE  
Magasin ou bureau à louer, 650 pieds carrés, vitrine chauffée. Pour informations, Tél.: 837-8524 ou 837-6598.  
7221 3-8 (11) 123 C.L.

**Autos à vendre**  
**RINFRET**  
AUTOS INC.  
Dépositaire  
**VOLKSWAGEN**  
36 RUE ST-LOUIS

**LEVIS**  
6401 25-6 (1) mer. v. au 21-8 A.V. C.L.

**Horlogers — Bijoutiers**  
**LE PRIX du GROS SUR**  
**DIAMANTS MONTRES, ETC.**  
Épargnez de 10 à 50% chez:  
**OMER ROUSSEAU**  
BIJOUTIER-IMPORTATEUR  
Tél.: 524-1372  
802 est, St-Joseph  
STATIONNEMENT GRATUIT



● M. Jean-Claude Quyllot, secrétaire général de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse en France vient d'arriver à Montréal en vue de préparer la réunion du Conseil de l'Administration qui aura lieu à l'automne prochain. On le voit ici (à gauche) en compagnie de M. Jean-Paul L'Allier, secrétaire général conjoint de l'Office Franco-Québécois au Québec, venu le rencontrer. On se souviendra que les échanges de stagiaires organisés par cet organisme ont remporté un très grand succès durant la saison estivale.

## La marche de Nixon est ralentie

MIAMI (P.A.) — Environ 126 délégués non engagés, les délégués des "fils favoris" et la campagne dynamique entreprise par le gouverneur Ronald Reagan parmi les délégués du Sud ont contribué à ralentir la marche de M. Richard Nixon vers la mise en candidature, aujourd'hui.

Un sondage de la Presse Associée démontre qu'il manquait encore à M. Nixon 81 votes pour obtenir la majorité nécessaire.

Ce sondage, basé sur les résultats des primaires, sur les engagements publics, sur les

résultats des caucus et sur les sondages de la Presse Associée parmi les délégués, démontre que M. Nixon, au premier scrutin, jouit d'un solide bloc de 386 votes, soit 14 de plus que lundi, mais encore bien en deçà des 667 votes nécessaires.

M. Nixon a cependant obtenu un renfort important lorsque le gouverneur Spiro Agnew, du Maryland, a abandonné sa candidature en faveur de l'ancien vice-président, mais la délégation de cet Etat montrait en fait une mince majorité en faveur du gouverneur

Nelson A. Rockefeller, de New-York, soit 14 contre 12. M. Agnew espère renverser la situation d'ici mercredi soir.

M. Rockefeller, qui a obtenu 27 votes, en large part du Maryland et du Connecticut, est demeuré au second rang avec 259 votes, tandis que M. Reagan, abandonnant son statut de "fils favori" pour s'engager à fond, en obtenait 167. En dernier ressort, 126 délégués demeureraient non engagés et 195 restaient dans les rangs des "fils favoris".

 <b>Service &amp; Prix</b> Groupe de publicité administré par la Société provinciale des Epiciers Inc.	<b>POULET FRAIS</b> Canada, Catégorie "A" Nettoyé — Prêt à cuire poids moyen, lb 2 à 3 lbs <b>.35</b> LB 3 à 4 lbs .....39		
	<b>"STEAKETTES" DE VEAU</b> Fraîches, délicieuses, économiques <b>LB .69</b>		
<b>MARGARINE</b> S.P. 100% huile végétale <b>lb .19</b>	<b>SAUCE HOT CHICKEN</b> "Habitant" 5 btes 14 oz <b>\$1.00</b>		<b>PETIT BOLOGNA</b> à l'ail — Entier de "HYGRADE" 16 oz ch. <b>.57</b>
	<b>LIQUEURS</b> "COTT" Bout. non retournables 6 bout. <b>\$1.00</b> 30 oz		
<b>MIX-O</b> Javel concentrée Le gallon <b>.69</b>	<b>JUS D'ANANAS et PAMPLEMOUSSES</b> "DEL MONTE" Bte 48 oz <b>.41</b>		<b>BIJOUTERIE "CHRISTIE"</b> Chips au chocolat Sac 1 1/2 lb <b>.89</b>
<b>DINER CORDON BLEU</b> Bte 21 oz <b>.57</b>	<b>SOUPE "LIPTON"</b> Poulet et Nouilles 2 btes <b>.98</b>		
<b>SOUPE "LIPTON"</b> Légumes Tomates et 4 btes <b>.55</b>	<b>SOUPE "LIPTON"</b> Légumes Tomates et 4 btes <b>.55</b>		<b>FEVES AU LARD</b> "LIBBY" Bte 28 oz <b>.39</b>
<b>LAITUE POMMEE</b> No 1 du Québec Tendre et croquante Grosseur 18 ch. <b>.08</b>			
<b>RAISINS ROUGES "Cardinal"</b> No 1 de la Californie Frais et très juteux <b>lb .25</b>		<b>PECHES</b> "AUSTRAL" Bte 28 oz <b>.33</b>	
<b>PATATES NOUVELLES</b> No 1 du Québec <b>10 lbs .49</b>		<b>FROMAGE TRANCHE</b> "KRAFT" 1 lb <b>.69</b>	
<b>CITRONS No 1 de Californie</b> Frais et très juteux — Grosseur 140 <b>6 pour .29</b>		<b>POLI A MEUBLES</b> "PLEDGE" Canette 6 1/2 oz <b>.87</b>	
<b>ECHALOTES No 1 du Québec</b> Longues et fines <b>3 pquets .19</b>		<b>GATEAU "SIMARD"</b> Carrés au caramel Bte de 12 <b>.49</b>	
<b>NETTOYEUR DUTCH</b> 2 btes 14 oz <b>.47</b>			
<b>HEINZ KETCHUP</b> 15 oz <b>.33</b>			
<b>CROUSTILLES "PROVINCIAL"</b> Sac 11 oz <b>.59</b>			
<b>SAUMON SOCKEYE "CLOVER LEAF"</b> Bte 8 oz <b>.67</b>			

Comme prévu

# Le BICQM a cessé effectivement ses opérations

Par François DEMERS

Un appel téléphonique hier au secrétariat du Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain nous a permis d'apprendre que le bureau a effectivement cessé ses opérations. On se souvient que le président de l'organisme, M. J.-Arthur Bédard avait laissé entendre mardi dernier, quelques instants avant la tenue d'une séance extraordinaire du bureau de direction que le BICQM pourrait bien suspendre ses activités par suite de l'incompréhension qu'affiche la population de la région envers son rôle indispensable.

ministère des Affaires municipales. On sait que l'ex-directeur général du bureau, M. Yves Poisson, est lui-même à l'emploi de ce ministère depuis quelques semaines par suite de la formation d'un "comité d'étude sur le problème du transport en commun dans le Québec métropolitain". Ce qui veut dire que le BICQM ne compte plus aucun employé permanent si ce n'est un secrétaire.

Nous désirions consulter un des documents en possession du bureau, on nous a répondu que tout est "mis en boîte", prêt pour l'entreposage ou le déménagement.

## DECISION FINALE

On nous a aussi laissé en-

tendre que le verdict finale quant à la survie du bureau, une survie qui pourrait n'être que formelle, sera rendu en septembre prochain lors de l'assemblée générale annuelle des membres. Il semble que telle a été la décision rendue mercredi dernier par le comité directeur du bureau, décisions sanctionnées quelques heures plus tard par le conseil d'administration au grand complet.

Rappelons que l'existence du BICQM a été remise en question pour la première fois au début de l'automne dernier quand au rapport financier révéla que l'organisme n'avait pu récolter en 1967 les fonds nécessaires pour lui assurer une efficacité "minimale". Par la

suite, le ministère des Affaires municipales avait offert une subvention de \$25,000 pour 1968 et on espérait que ce geste aurait un effet d'entraînement sur les autres bailleurs de fonds du bureau, i.e. les municipalités. Il me semble pas que ce fut le cas.



## Une jeune fille est accusée de vol par effraction

Les accusations de vol par effraction sont choses courantes en Cour des Sessions de la Paix du Palais de Justice, mais il est fort rare que le Ministère public reproche cette offense à une personne de sexe féminin.

C'est pourtant ce qui s'est produit hier matin alors qu'une ménagère d'une vingtaine d'années a fait face à l'accusation de s'être introduite par effraction dans le domicile d'un agent de la police provinciale, un certain M. Pleau, sur la rue de l'Hôpital, à Loretteville, et d'y avoir volé une somme de \$37.00.

Mise en accusation devant le juge en chef de la Cour des Sessions, Albert Dumontier, la prévenue a d'abord protesté de son innocence, puis s'est ravisée en avouant sa faute.

Selon l'enquête du sergent-déetective Albert Bourboun de la police de Loretteville, c'est vers les minuit, dans la soirée du 19 juillet dernier, que la jeune fille a forcé une fenêtre pour se glisser dans la maison des Pleau qu'elle connaissait et fréquentait depuis quelque temps. L'accusée avait laissé plusieurs empreintes digitales sur son passage.

Le juge Dumontier a adjourné sa sentence au mois d'octobre prochain et lui a fait signer un engagement de \$500, en garantie de sa bonne conduite. Elle n'avait jamais eu affaire à la Justice auparavant.

## Un motard fait face à une accusation de vol

Un jeune motard du gang "Les Anges de la mort" a vu sa sentence être adjournée au 7 octobre prochain après avoir avoué sa culpabilité à deux importants vols commis les 28 et 31 juillet dernier, à Lévis.

L'individu de 18 ans aurait volé une sacoche contenant la jolie somme de \$289, dans l'automobile de M. Robert Hutchison. Dans une tente montée sur un terrain de camping de la région, le prévenu aurait également volé une somme de \$55 contenue dans une bourse.

Il a été établi que "l'ange de la mort" lui portait bien ce nom, car il ne mesurait pas plus de cinq pieds et ne faisait pas les 100 livres) n'avait pas de dossier judiciaire et c'est ce qui a incité le juge Albert Dumontier de la Cour des Sessions à adjourner sa sentence.

Le magistrat a cependant fortement conseillé au prévenu de rembourser le montant des vols et de faire "l'ange" d'ici la date de sa sentence.

## Une peine de deux ans vient s'ajouter aux six années de bagne que purge Roch Roy

Roch Roy, un Québécois qui purge présentement une peine de six années de bagne et est condamné à deux ans supplémentaires, hier avant-midi, par le juge Jean Grenier de la Cour des Sessions de la Paix.

"Vous avez choisi la voie du crime plutôt que la voie normale, a dit le juge Jean Grenier, et vous accordez une sentence concurrente à celle que vous purgez actuellement, ce serait en fait considérer comme absolument négligeable le crime dont vous avez été trouvé coupable."

Roy, de même qu'un certain Gilles Chartier, avaient tous deux été reconnus coupables de port d'armes sans permis avec une intention évidente de commettre un acte criminel. Lors de leur arrestation, les limiers avaient aussi trouvé des bas de nylon sur la banquette arrière du véhicule.

Le juge Grenier a par ailleurs fait bénéficier Chartier d'une sentence suspendue après avoir pris connaissance d'un rapport soumis par Me Pierre Garon, criminologue et officier au service de probation du ministère de la Justice.

Au cours des prochains six mois, Chartier devra toutefois se rapporter à Me Garon à tous les 15 jours, puis ces rencontres se dérouleront au rythme d'une par mois pendant encore un an.

Le juge a de plus interdit à Chartier de prendre de l'alcool et de fréquenter les endroits mal famés.

"Vous venez de passer à côté d'un drame et j'espère que vous profiterez de cette chance unique car votre vie en dépend", a dit le juge Grenier.

## Six policiers de Québec sont accusés d'avoir accepté des "pots-de-vin" de trois garagistes

Par Guy Baillargeon

C'est hier avant-midi en Cour des Assises criminelles qu'a débuté l'enquête préliminaire de six policiers à l'emploi de la ville de Québec et de trois garagistes que le Ministère public accuse d'avoir reçu ou offert des "pots-de-vin" en retour de remorquage de véhicules.

La Couronne représentée par Me Roch Lefrançois avait assigné pas moins de 192 témoins dans cette affaire qui avait causé tout un émoi dans la Capitale, lors de la mise en accusation des policiers. Tous ne seront évidemment pas entendus, mais il est fort possible qu'on ne puisse connaître le dénouement de cette enquête avant plusieurs jours.

On se souvient que des sept agents qui avaient comparu en Correctionnelle au mois de mars dernier, un seul, l'agent Claude Lafond, avait avoué sa culpabilité. Lafond avait avoué avoir accepté un total de \$70, dans la période s'étendant de février '65 à juillet '66 des frères Camille et Florent Poulin, garagistes à l'établissement Côte du Palais pour des remorquages effectués par cette compagnie. Le juge

avait alors adjourné la sentence de Lafond.

Tous les autres agents présumément impliqués dans cette affaire, Gérard St-Pierre, Yves Giguère, M. E. Tanguay, René Cantin, Richard Bisson et Ronald Cayer avaient protesté de leur innocence et leur avocat, Me Jean Bienvenu, avait choisi un procès devant juge et jury après enquête préliminaire. Les employés de garage Florent et Camille Poulin (Côte du Palais), de même que Roger Chabot (Garage St-Jean) avaient également choisi cette façon d'être jugé.

## LES "BONUS"

L'inspecteur Jean - Charles Van Houtte, de la PP, un des enquêteurs dans cette affaire, a déclaré hier matin qu'en parcourant une masse importante de documents saisis au garage Côte du Palais Inc., et au garage St-Jean, le 12 septembre '67, son attention fut attirée par le mot "bonus" écrit à l'encre, à l'endroit d'un grand nombre de bons de caisses.

Toujours selon son témoignage, Van Houtte en vint à la conclusion qu'un rapprochement devait se faire entre les

montants d'argent inscrits à côté du mot "bonus" et les initiales des constables qui apparaissent sur des formulaires de remorquage sur lesquels on pouvait lire la description des véhicules remorqués et les noms des propriétaires.

Le limier a témoigné une bonne partie de la journée. Le Dr Rosario Fontaine, ex-directeur de l'Institut de Médecine légale de Montréal et travaillant maintenant dans les expertises a juré que certaines signatures et montants inscrits sur des coupons de sortie du garage étaient de l'agent Gérard St-Pierre.

C'est que dès le début de la séance d'hier matin, Me Roch Lefrançois, avait déclaré que c'était son intention de procéder d'abord dans le cas du constable Gérard St-Pierre en présence des huit autres accusés.

St-Pierre fait face à cinq accusations: on lui reproche d'avoir accepté un total de \$46, pendant la période s'étendant du 1er mai '65 au 10 mai '67. Six témoins seulement ont été entendus hier et c'est M. Paul S. Blodreau, employé de la Traversée de Lévis, qui sera appelé à la barre à l'ouverture des audiences ce matin.

## Falsifier les formules d'impôt, c'est payant au début, mais ensuite...

Par Clarence WHITE

Il en coûte cher aux employés du ministère du Revenu provincial pour falsifier les formules d'impôt. C'est en effet ce que six employés de ce ministère, section de Montréal, ont appris à leurs propres dépens.

Des accusations avaient été

portées en février dernier contre sept personnes. Seul le chef du groupe, Erwin Curley, âgé d'environ 40 ans, avait plaidé non coupable. Au mois de mai dernier, il avait été condamné à \$15,000 d'amende et à 54 mois de pénitencier.

Tous les autres membres du groupe avaient enregistré un plaidoyer de culpabilité. Leur

sentence fut prononcée hier, à Montréal, par le juge Edouard Archambault des Sessions de la Paix. Les sentences varient entre un et neuf mois.

Claude Langelier, Roger Dubois, André Labelle et Roland Langelier ont été condamnés à six mois de prison, tandis que Roland Lapointe et Marcel Naudin se sont vu condamnés respectivement à un et neuf mois de détention.

Ces six employés du ministère du Revenu étaient accusés de conspiration et participation à des opérations frauduleuses concernant la préparation de formules d'impôt.

Ces individus auraient rencontré des gens et auraient fait le rembourser de ce qui leur revenait de l'impôt provincial, en déboursant de leur poche. Ils auraient affirmé à ces personnes qu'ils avaient des "tuyaux" au ministère et qu'ils arrangeraient leur rapport. Une fois l'argent déboursé de leur poche, ces sept personnages s'emparaient des formules TP4 et des exemptions d'impôts qu'ils faisaient afin d'obtenir une plus grosse somme d'argent lors du remboursement effectué par le ministère.

## Le lieutenant-colonel Belzile prend la relève du lieutenant-colonel Thériault

Par Clarence WHITE

Le lieutenant-colonel Robert G. Thériault, CD, de Québec, officier commandant le 2e bataillon du Royal 22e Régiment, a remis son commandement, mardi après-midi au lieutenant-colonel Charles-H. Belzile, CD,

et l'on y remarquait entre autres le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le nouveau commandant du 2e bataillon est âgé de 35 ans et devient le plus jeune commandant d'unité des Forces Armées Canadiennes. Il reçut son brevet d'officier en 1953

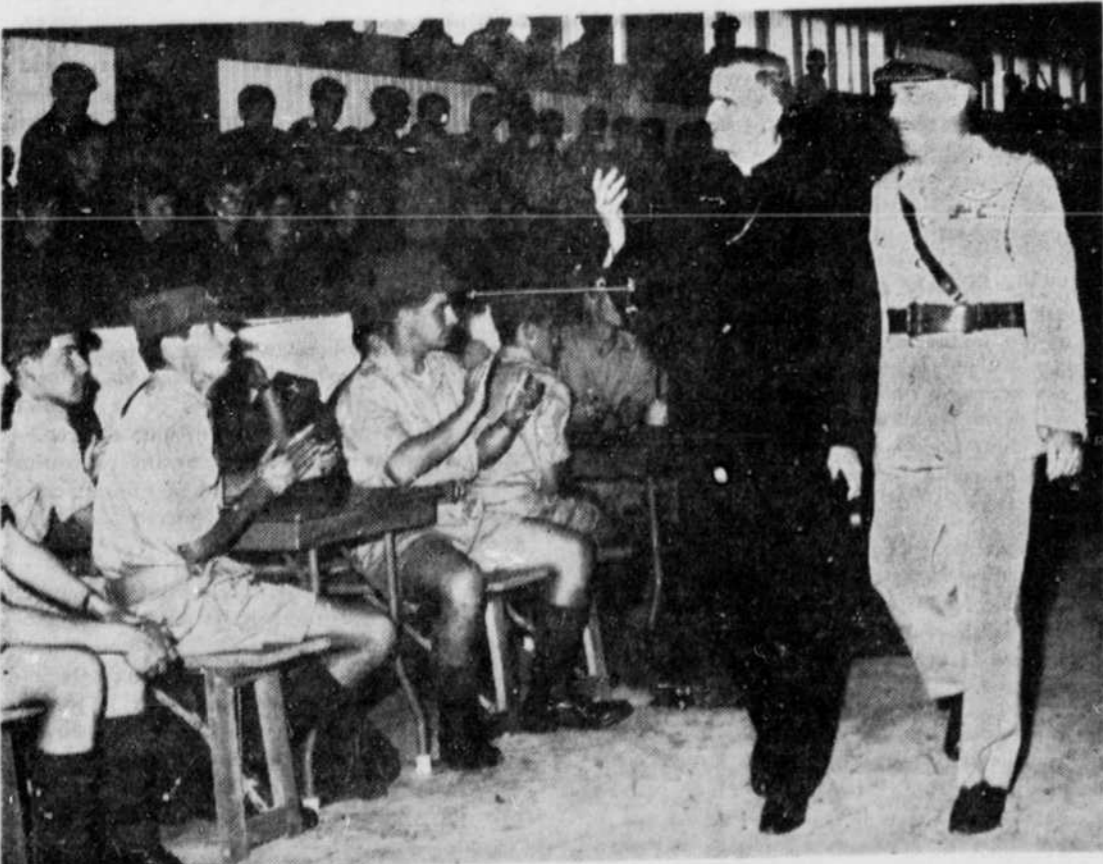
au Queen's Own Rifles of Canada après avoir fait ses études à Rimouski et à l'Université de Montréal où il obtint son baccalauréat en arts.

Le lt-colonel Belzile a servi successivement comme chef de peloton à Wainwright, Alberta, Ipperwash, Ont. et en Corée. En 1957, il servit comme adjudant avec son régiment en Allemagne de l'Ouest. Après un stage à la région militaire du Québec, il fut promu major en 1964 et commandait une compagnie à Chypre. Finissant du Collège d'état-major de l'Armée de terre à Kingston, promotion 1966, il était jusqu'à sa récente nomination chef des opérations avec le 4e brigade d'infanterie en Allemagne.

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Thériault qui commandait le 2e bataillon depuis les deux dernières années, sera stagiaire dès le mois prochain, au cours d'études supérieures sur la Défense à Kingston Ont. Avant de céder son commandement, le lt-colonel Thériault a tenu à demander aux soldats du 2e bataillon de poursuivre leur engagement. Il a de plus fait la demande au nouveau commandant "de maintenir le caractère du 2e bataillon, Royal 22e Régiment, qui n'est pas comme les autres".

Pour sa part, le lt-colonel Belzile a fait mention du dernier passage du 2e bataillon en Allemagne et il a déclaré que ses soldats manquaient beaucoup aux gens de l'Allemagne. On sait que le 2e bataillon s'était embarqué pour ce pays le 19 mai 1965 et qu'il est revenu à Valcartier le 6 septembre 1967.

Enfin le nouveau commandant a annoncé que le bataillon devait maintenant se rendre à Chypre au printemps prochain.



● Son Excellence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et ordinaire des Forces armées du Canada, rendait visite, hier après-midi, aux camps de la milice et des cadets à la base de Valcartier. On le voit ici en compagnie du lieutenant-colonel Réal Comtois, commandant du camp d'été des cadets de terre, à son arrivée au rassemblement des cadets. Le cardinal, qui a tous les ans rendit visite aux soldats, leur a rappelé les principes qui font d'un homme un bon citoyen, principes qu'ils doivent mettre en pratique dès maintenant afin de ne pas reculer devant les difficultés de la vie. (Photo des Forces canadiennes)

## FAITS DIVERS

### ACCIDENT A CHARLESBOURG

Un accident qui s'est produit vers 6h., mardi soir, à l'intersection de la 76ème Rue et du boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg, a fait un blessé. M. Raoul Pinault, 59 ans, de Gagnonville dans le comté de Saguenay, a dû être conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils.

M. Pinault a subi des blessures aux côtes lorsque son véhicule est venu en collision avec une autre automobile.

### TROIS MORTS, TROIS BLESSÉS

Trois morts et trois blessés, tel est le tragique bilan d'un accident survenu vers 10h.05 mardi matin, à l'angle du rang 2 de Rimouski et de Ste-Blandine, comté de Rimouski.

Les victimes qui sont la mère et deux de ses filles, ont été identifiées comme étant Mme Tanerède Proulx, 54 ans, née Camilla Bélanger, du Lac des Aigles, Rimouski, Mme Jean-Baptiste Langlois, 27 ans, née Yvonne Proulx, domiciliée au 1184 rue Marquette à Ville-Jacques Cartier, dans la banlieue de Montréal et Mlle Juliette Proulx, 16 ans, du Lac des Aigles.

Les blessés qui reposent dans un état grave à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, sont Antoine Desrochers, Rachelle Proulx et M. Jean-Baptiste Langlois. Le camion conduit par M. Desrochers est entré en collision avec l'automobile occupée par les victimes. Les corps reposent sur les dalles de la morgue Bissonnette à Rimouski où le coroner de l'endroit a ouvert une enquête.

Si l'appétit de bien qu'ont tous ceux que je croise sur la rue faisait tout le bruit que ferait un appareil capable de enregistrer, nous en serions tous merveilleusement étonnés.

C'est ce à quoi on pense devant ces lignes de O.S. Marden dans "les miracles de la pensée"... "Il y a dans l'homme quelque chose qui ne se détériore jamais, qui ne se démolit et ne se souille jamais, c'est le divin en lui, la force régénératrice qui, une fois éveillée, servira de levier, même à la vie la plus dépravée, jusqu'à ce qu'elle ait ramené l'individu à son Dieu et l'ait replacé dans sa condition normale. Et lorsqu'une personne est normale, elle aime à faire le bien parce qu'en elle résident des principes de justice, d'honnêteté et de vérité."

Tel homme que je vois rechercher le mal se trompe: il ne recherche pas le mal pour le mal; il ne recherche le mal que parce qu'il y voit un bien... "Le mal n'est pas naturel à l'homme... dit encore Marden. Il n'y a qu'une solution: prier! La vraie prière, dit encore Marden, rétablit les fils cassés de notre communion avec Dieu, nous rassure et nous met en harmonie avec l'Infini. Et ceci est le secret de toute guérison mentale."

Combien de problèmes seraient déjà résolus si on voulait encore prioriser sérieusement!

R. GAILLARD

# Le Québec métropolitain

(Par François DEMERS)

## Sens unique...

QUEBEC. — Selon un rapport soumis hier au Comité Exécutif par le directeur du Service municipal de la Circulation routière, l'ingénieur Marcel Laliberté, la mise en oeuvre du plan de sens uniques dans Limoilou commencera au cours de la semaine prochaine, sauf imprévu grave.

## Précédent...

VILLE VANIER. — Malgré les recommandations du comité d'urbanisme, le conseil municipal de Ville de Vanier (qui compte 7 membres), par un vote de 4 contre 3 a décidé hier soir de trahir l'existence d'une bâtisse de la Canadian Tire Corporation. Cet édifice a en effet été érigé partiellement sur un terrain sur lequel la municipalité a une servitude pour service d'aqueduc, ce qui est contraire aux règlements. Le Conseil municipal a par ailleurs exigé que les représentants de la compagnie signent un papier par lequel ils s'engagent à démolir éventuellement cet édifice dans les 5 jours suivants un avis en ce sens du conseil municipal.

## Fusion...

STE-FOY. — C'est lundi soir prochain au cours de la séance régulière du conseil municipal de Ste-Foy que les autorités municipales de cette municipalité de banlieue doivent rencontrer les représentants de l'administration Lamontagne pour discuter avec eux du mandat qui sera confié à la firme "d'experts indépendants" auxquels sera confiée l'étude des implications de la fusion éventuelle des territoires des deux municipalités.

Au tout début de cette réunion, les édiles municipaux procéderont sur ailleurs à l'asservation officielle des membres du bureau de direction 1968 de la Ligue locale des Propriétaires.

## Contrats...

VILLE VANIER. — Le conseil municipal de Ville Vanier a accordé hier le contrat de pavage de la rue Bélanger au plus bas soumissionnaire, soit la firme Benoit Gagneau, pour une somme de \$64,335.00. De son côté, la firme Arthur Racine Inc. a décroché le contrat de pavage de l'avenue Santerre pour un montant de \$36,414.00.

## SOCAR...

VILLE VANIER. — Les représentants de la compagnie SOCAR Compost Ltee devaient se présenter hier devant le notaire de la ville de Vanier pour y signer le contrat d'achat du terrain qui doit servir à la construction de leur usine de compostage (engrais composé à partir de déchets). Il semble que cette transaction n'a pas été réalisée plus tôt à cause de certaines difficultés techniques...

## En bref...

QUEBEC. — Le kiosque de la Capitale à l'Exposition provinciale sera construit au coût de quelque \$3,300.00 avec des éléments récupérables pour usage ultérieur.

Pour la somme de \$635.00, M. Paul E. Lemieux de Chaudière-Bassin préparera une maquette du projet de HLM à St-Pie X.

\$12,000.00 seront consacrés au remplacement de la conduite d'égout de la rue Champlain, entre les numéros 553 et 585.

À la suite de travaux du Service sur la rue Bourlamaque, entre St-Cyrille et la Grande-Allée, quelque \$45,000.00 seront nécessaires à la Capitale pour la réfection du pavage et de l'infrastructure de cette rue et \$18,000.00 pour la réfection des trottoirs.

"L'Association des propriétaires de taxis de la Cité de Québec Inc", demande aux autorités municipales si les "taxis jaunes" ont le droit de monopoliser les places de stationnement réservées aux taxis à l'entrée du Château Frontenac et sur la rue qui y donne.

La Ville décide d'emprunter \$6 millions pour la construction des usines de pompage d'égouts nécessaires dans le cadre du projet d'assainissement du bassin de la St-Charles, ce conformément aux pouvoirs d'emprunt que lui a accordé récemment la Législature.

## Collaboration...

ST-DAVID. — Une lettre adressée récemment aux autorités municipales de "St-David" par celles de St-Henri de Lévis fait état du fait que cette dernière municipalité utilisera à l'avenir l'incinérateur de St-David pour l'élimination de ses ordures ménagères...

## Un incendie cause des dommages assez élevés dans une boucherie

(C. W.) — Un incendie qui s'est déclaré vers 9h.20, mardi soir, a causé quelques milliers de dollars de dommage à la Boucherie Drolet et Montreuil et au logement situé à l'étage supérieur. Les numéros civiques concernés sont respectivement les 381 et 389 du boulevard Langelier à Québec.

Les propriétaires de cet immeuble, voisin de l'hôtel Eldorado, sont Miles Jeanne et Georgette Doré, tandis que les locataires de la boucherie sont MM. Claude Lecompte, Raymond Bergeron et Mlle Nicole Tanguay. La locataire du logement sis au 389 est Mlle Gemma Latulippe.

Les pompiers des casernes 3 et 8A ont répondu à l'appel. Ils étaient sous la direction des chefs de division Beaupré et l'Heureux. Quelques minutes après l'arrivée des sapeurs les flammes étaient sous contrôle. Ils ont dû utiliser trois jets d'un pouce et demi pour circonscrire l'élément destructeur. La fumée étant très dense et on fut obligé de se servir de masques à gaz pour approcher le brasier.

Tout porte à croire qu'une défectuosité dans le système électrique du réfrigérateur de la boucherie serait la cause de l'incendie. En effet, le feu semble avoir pris naissance dans le mur extérieur du réfrigérateur.

L'alarme a été sonnée à 9h.22 à la boîte 4145, mais elle avait déjà été donnée à 9h.20 par une voiture patrouille de la police municipale. Pour la seconde fois en une semaine ce sont les agents de la police municipale qui ont découvert l'incendie. Les agents René Carrière et Clément Bernier qui patrouillaient dans ce secteur ont aperçu un immense nuage de fumée et des gens qui demandaient l'aide. Ils ont aussitôt fait la demande des pompiers par l'entremise de leur radio-téléphone.

Adoptée vendredi soir par le conseil de ville de la municipalité du Lac St-Charles, les onze municipalités du Québec métropolitain utilisant le dépôt de lac St-Charles sont augmentées de \$1 par famille et de \$3 par établissement commercial.

Cette augmentation aux taux déjà établis, a encore précisée M. Léopold Beaulieu, maire de la municipalité du Lac St-Charles, est rétroactive à partir du 1er juillet 1968.

Cette résolution votée par le conseil de cette municipalité est justifiée par les dépenses supplémentaires occasionnées par les travaux nécessaires pour répondre aux normes du ministère de la Santé.

Depuis un mois seulement, ajoutait M. Beaulieu, la municipalité du Lac St-Charles a dû défrayer un montant s'élevant à \$8,000 et ces travaux doivent se continuer.

## \$1. de plus pour se servir du dépôt

L'Action éditoriale

On ferraille aux U.S.A.

C'est le cas de le dire: on ferraille fermement aux Etats-Unis au sujet du prix de l'acier, mais il y a de bonnes chances que le président Lyndon B. Johnson sorte de cette lutte qui le met aux prises avec l'industrie sidérurgique.

Le chef de la Maison Blanche n'a pas dissimulé sa surprise, la semaine dernière, en apprenant la décision de la Bethlehem Steel de hausser d'environ cinq pour cent, le prix de certains de ses produits. L'augmentation menaçait de s'étendre aux prix des autres producteurs d'acier et c'est en fait ce qui arriva dans les jours suivants.

On avait plus d'une raison d'être mécontent à la Maison Blanche. Pour lutter contre l'inflation, on a imposé récemment une hausse d'impôt de dix pour cent aux contribuables. Par ailleurs, l'effort de guerre au Vietnam ne peut être diminué dans le moment.

Le gouvernement américain est de loin le plus important consommateur d'acier aux Etats-Unis et partant, le premier à subir un changement dans les prix. Ses départements, notamment celui de la défense, et ses services, passent des commandes d'environ 3,700,000 tonnes d'acier par an aux producteurs, pour un montant global de \$600 millions.

Le gouvernement n'est pas dans une situation pour imposer un contrôle sévère des prix et des salaires, même si cette formule était le meilleur remède contre la hausse du prix de l'acier.

Mais M. Johnson avait dû envisager

une situation identique, en 1966 lorsque la Bethlehem Steel avait décidé d'augmenter ses prix de \$5 la tonne d'acier. Profitant du fait qu'il est le meilleur client de l'industrie sidérurgique, le gouvernement avait ordonné à tous ses départements et à ses services, de ne passer des commandes qu'aux compagnies qui s'en tenaient aux anciens prix. Ces prix avaient tout de même augmenté légèrement dans l'ensemble, mais devant la concurrence créée par la décision de Washington, Bethlehem Steel avait finalement réduit son augmentation de cinquante pour cent, pour se situer au même niveau que les autres producteurs.

M. Johnson n'a pas hésité, il y a quelques jours, à recourir au même stratagème qu'en 1966 et déjà, des résultats identiques se font sentir, puisque certaines compagnies annoncent qu'elles n'augmenteront pas le prix de l'acier, du moins pour les commandes du gouvernement.

Il est vrai que d'autres compagnies demeurent actuellement sur leur position et tentent par ce moyen, de faire accepter l'augmentation du prix de l'acier. Mais si la concurrence se développe comme il y a deux ans, M. Johnson aura de bonnes chances de remporter une victoire sinon complète, du moins partielle.

Mais quelle que soit l'issue de cette lutte entre l'industrie sidérurgique et le gouvernement américain, l'économie des Etats-Unis en subira des conséquences qui pourraient bien avoir des répercussions au Canada dans un avenir rapproché.

Roger Bruneau

Le Comité diocésain des marguilliers

Heureuse initiative de S. E. le cardinal Roy

L'administration des biens des fabriques est chose importante. L'Etat le reconnaît volontiers, qui insère dans sa législation un texte concernant précisément le sujet. De son côté, l'Eglise qui, il va de soi, ne peut se désintéresser de la question, adopte à cet égard les mesures ressortissant à sa juridiction.

Pour leur part, les autorités diocésaines de Québec visent à bien tirer parti de la précieuse collaboration du laïc, en l'occurrence, des marguilliers dûment élus par les paroissiens. C'est dans cet esprit, on l'aura d'ailleurs noté, que S. E. le cardinal Roy a officiellement constitué un "Comité diocésain des marguilliers". Son but est de coordonner le travail des mandataires du peuple chrétien, de faciliter les rencontres et échanges de vues, tant au palier régional qu'au niveau diocésain.

Initiative qui s'inspire d'un louable et fort apprécié concept de la démocratie de participation. Selon les structures nouvelles, chacune des onze régions de l'archidiocèse de Québec aura un délégué au sein du Comité; délégué choisi par les marguilliers de ces mêmes régions. Ces onze représentants forment le "Comité diocésain des marguilliers".

Quels seront les pouvoirs et attributions des membres d'un tel organisme? Ces délégués, comme le désire l'archevêque de Québec, auront amplement voix au chapitre lors de l'étude de tout projet

tendant à aider les autorités diocésaines dans leur oeuvre. Ils sont invités à formuler toutes les suggestions qu'ils jugeront opportunes. Suivant sa constitution, le Comité aura aussi charge d'étudier ou faire étudier toute question qu'il croit utile et nécessaire pour atteindre ses fins ou qui lui a été soumise par l'archevêque, par le vicaire général ou par le chancelier". Il a, de plus, le loisir de "demander à ses membres de faire toute étude auprès des fabriques ou des marguilliers de fabriques comprises dans leur région". Il peut proposer la formation de tout sous-comité jugé nécessaire, de même que donner suite en cette voie au vœu de S. E. le cardinal-archevêque, et suggérer les noms des membres qui devraient faire partie de tel et tel sous-comité.

On le voit: L'autorité diocésaine met un fort accent sur la consultation des mandataires des paroissiens. Elle désire fournir aux marguilliers-délégués l'occasion de lui formuler toutes les recommandations qu'ils croiraient opportunes quant à l'administration des fabriques. C'est un beau témoignage envers nos marguilliers qui, du reste, savent respectueusement gré à Son Eminence de son geste à leur égard.

Nos meilleurs vœux à Me François Drouin, C.R., président du "Comité diocésain des marguilliers" et à ses collègues!

Odilon ARTEAU

A la chute Montmorency

On signalait tout récemment une affluence accrue, à la promenade de la chute Montmorency. En une seule journée, plus de 5,000 personnes, ravies d'un spectacle toujours impressionnant, conquises par un site admirable, l'un des plus pittoresques de la région.

Sans doute convient-il de s'en réjouir avec les responsables du ministère du Tourisme du Québec, qui confiaient en ces derniers temps à des équipes spéciales le soin d'aménager au mieux la nouvelle promenade et d'y effectuer le nettoyage qui s'impose régulièrement pour rendre ces lieux agréables et dignes des visiteurs qui s'y arrêtent.

L'occasion nous est venue de franchir nous-même le pont du boulevard Ste-Anne à proximité de la chute. Comme la nuit tombait, nous espérions contempler quelques instants les eaux bouillonnantes du saut Montmorency; mais sans le feu des projecteurs... vaine perspective! Pourtant, il n'y a pas si longtemps, en pleine saison touristique, c'était une attraction supplémentaire, et quelle meilleure publicité! Qui en avait la respon-

sabilité et en assurait le coût? L'Hydro-Québec, nous a-t-on répondu. Pourquoi une telle interruption se prolonge-t-elle. Le public s'interroge et les visiteurs restent déçus.

Quoi qu'il en soit, nous sommes sûr que Ville-Montmorency ne s'est jamais montrée indifférente à l'illumination de ce coin historique de son territoire. Au contraire. Toute la côte de Beauport non plus. Et pas davantage le ministère du Tourisme de la "Belle Province" ne saurait l'être. L'Hydro-Québec serait-elle devant des difficultés insurmontables? Comment ne pas souhaiter qu'après entente des parties concernées, l'initiative soit reprise et que réapparaisse bientôt aux heures du soir le spectacle féérique de nos splendides cataractes? Dans une région où l'électricité abonde pour fin de simple éclairage ou de tape-à-l'oeil publicitaire, il serait étonnant et combien regrettable qu'on ne puisse aboutir à une nouvelle illumination de la chute Montmorency, la plus importante à tomber directement dans le Saint-Laurent.

Jean-Paul LEMIEUX

Politique économique extérieure des nations en développement (2)

(Suite et fin)

LES PREMIERS RESULTATS

Cependant, même sous le régime de Nehru, la politique étrangère ne prit pas toute son envergure. Les aspects économiques ne reçurent pas la même considération que les aspects politiques. Non qu'il n'ait pas su percevoir les grands courants fondamentaux. Mais il ne tira pas tout le parti des occasions. Il comprit surtout le sens du changement de l'équilibre des forces, avec l'apparition de l'Union Soviétique, et fut ainsi à même de faire accepter par l'Occident un non-alignement, qui rendait service à son propre pays.

Tel est l'aspect négatif d'une politique économique extérieure pour les nations en développement. Mais il y a aussi des aspects positifs, qui inculquent notamment la notion d'un commerce plus libre, l'acquisition et le développement de nouvelles méthodes technologiques, l'encouragement à l'industrie dans tous les pays en développement et, par-dessus tout, l'assurance de niveaux de vie toujours meilleurs à toutes les communautés en retard. Laisse à elle-même chacune des nations en développement est trop faible pour discuter, ou se soit pour la technologie ou le commerce ou l'assistance ou n'importe quoi d'autre. Mais prises toutes ensemble, elles constituent une force avec laquelle compter. Malheureusement, quelques unes parmi les nations en développement se laissent facilement leurrer par des offres d'assistance et par certaines considérations en apparence secrètes, concernant la fourniture d'équipement pour la défense ou de quelque technologie plus ou moins mo-

derne, ou concernant encore certaines préférences commerciales. Les autres pays en développement, quand tout se dévoile, on finit par s'apercevoir que de telles offres se montent; en réalité à fort peu de choses concrètes, et à moins encore en ce qui concerne le progrès local de la technologie ou l'équipement pour le développement. Mais sur le moment, du fait que les pays en développement n'ont pas un cadre suffisant de politique économique extérieure, ces offres tendent à créer un fossé entre un pays en développement et un autre. Elles s'arrangent aussi à retarder le progrès vers un développement des relations entre ces pays, ce qui leur permettrait d'avancer plus vite.

Même à l'heure actuelle, continue à subsister la notion erronée que l'aide ne fait que manifester des intentions altruistes, alors qu'elle n'est en réalité qu'un instrument de calcul dans la politique extérieure des grandes puissances. L'aide n'est accordée que parce qu'elle s'arrange pour avoir comme avant-poste le pays qui la reçoit, ou pour le faire passer sous son influence, ou encore parce qu'elle convient aux intérêts économiques du pays donnant. Naturellement aucun pays en développement ne voudra reconnaître ce fait, et la plupart expliqueront en long et en large leur attitude. Mais il demeure par la façon dont l'aide a été utilisée, pour humilier et diviser les nations en développement, a été le facteur le plus démoralisant, dans les efforts des pays en développement pour essayer de créer entre eux des liens de commerce et de développement. La foi de l'Inde dans

la C.N.U.C.E.D. est née de ses difficultés et de ses expériences. Les autres pays en développement, qui n'en sont pas encore au stade de l'Inde, devraient tirer une leçon de ses expériences, afin d'éviter de commettre des erreurs similaires. Mais, devant les préliminaires de la C.N.U.C.E.D., il nous semble qu'il existe encore une foi trop grande dans l'afflux de l'assistance et des capitaux, pour promouvoir le développement et élever le niveau de vie des pays-nouveaux. La logique de la situation présente devrait servir d'avertissement.

LES FAITS

Quels sont les faits? Les promesses ont été vastes, mais les résultats plutôt minces. L'afflux des capitaux vers les pays en développement a été en déclinant, si on le compare au produit national brut des pays donateurs d'aide. Le capital net, l'aide, les subventions et autres formes de dons, calculés par rapport aux débours bruts officiels, sont passés de 80% en 1956 à 58% en 1966. Le taux moyen d'assistance au développement, par rapport au produit national brut des pays se sont éloignés des objectifs qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés, dans une résolution formelle de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. en 1960. Mais ce n'est pas tout. Les conditions sont devenues très onéreuses. Et les pressions jusque là discrètes deviennent de plus en plus visibles. Des tentatives sont faites d'intervenir dans la politique intérieure des pays recevant. Il y a même toute évidence que certains pays avancés travaillent de concert pour freiner des développements qu'ils estiment préjudiciables à leur suprématie économique; — paralyser des projets qui pourraient constituer une menace technologique ou autre à leur équilibre; — ruiner les plans ambitieux et démoraliser par des conflits intérieurs les pays recevant.

Le revenu brut de tous les pays avancés est passé à 400 milliards de dollars entre 1961 et 1966, tandis que l'aide n'augmentait que de 400 millions. Ce qu'il y a encore de plus choquant est que 40% des prêts annuels servent à payer les amortissements et les intérêts des prêts bilatéraux. Dans de nombreux cas, les remboursements des prêts anciens ont dépassés les nouveaux prêts bruts de 25 à 50%, au cours des trois ou quatre dernières années.

POUR UNE POLITIQUE EXTERIEURE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Dans ces conditions, une politique extérieure de nation en développement doit présérer une répugnance persistante de la part de l'Occident de relâcher son emprise sur le commerce, les ressources et la technologie mondiale. Elle doit également présérer que, dans cette situation, des tentatives seront encore faites pour donner l'impression de protection et de charité, avec dons d'assistance et concessions commerciales par ci par-là. Mais ceci ne doit pas aveugler les nations en développement au fait, que le monde restera divisé entre riches et pauvres pendant un temps très long encore, et dont la longueur ne sera pas déterminée par la stratégie des grandes puissances, mais bien plutôt par la politique poursuivie par les nations en développement, à la fois en ce qui concerne leur propre développement et en ce qui concerne leur coopération entre eux et leur politique à l'égard des grandes puissances.

Les nations en développement doivent veiller à ce que leur vision ne soit pas troublée par de petites jalousies mesquines de l'une à l'autre. L'expérience de Ceylan, de la R.A.U., de la Yougoslavie et de l'Inde montre que les pays en développement doivent apprendre à payer le prix du progrès, à emprunter la voie difficile et dure et à lutter pour se débarrasser au plus tôt de la dépendance. Si la synthèse et la compréhension existent dans le monde en développement, nous pourrions alors voir apparaître

la force puissante d'une nouvelle assemblée de nations, affirmées de technologie, au lieu de la vieille assemblée des "nations en développement", mendiant de l'aide.

Il existe une crainte que la coopération économique à l'échelle régionale donne lieu à la croissance d'une nouvelle sorte de colonialisme économique. Le colonialisme économique doit être condamné sous toutes ses formes; mais, si la deuxième C.N.U.C.E.D. pouvait créer des institutions dans les différentes parties du monde, qui s'occuperaient de ces aspects du commerce à l'intérieur des régions et de la collaboration technologique, il n'y a aucune raison pour que des relations de développement intra-régionales n'arrivent pas à promouvoir une croissance positive et une diffusion de la technologie sur une base pratique. Ce n'est pas assez d'avoir de bonnes intentions et des accords de principe; il est nécessaire de poursuivre des politiques qui conduiront à des accords de libéralisation, concernant droits de douanes, transport, commerce et tous autres aspects des échanges, mais d'abord à l'intérieur du monde, en développement lui-même.

Il devra aussi y avoir des accords sur la planification des industries, tenant compte des aspirations et des autres implications économiques de ces politiques. Le résultat pourra n'être pas parfait, mais des tentatives institutionnalisées devront être entreprises sans délai. Tant que les nations en développement elles-mêmes ne témoignent pas de leur volonté de partager le fardeau et de s'écarter l'une l'autre à briser et à battre les barrières douanières et commerciales, à libérer leur commerce et à forger des relations pour le développement et l'avance de la technologie, il y en a au moins certaines d'entre elles, qui resteront comme des pions sur l'échiquier international des grandes puissances, malgré la C.N.U.C.E.D. et toutes les illusions.

Extrait du "Courrier de l'Inde".

LA PAROLE est aux lecteurs

Un aspect trop oublié

Monsieur,

Me permettez-vous d'exposer brièvement un aspect, trop oublié, du débat soulevé par l'encyclique du pape Paul VI "Humanae Vitae". Il est tout naturel, devant la décision du Souverain Pontife, concernant un des problèmes qui touchent le plus profondément le cœur et l'âme de l'homme, qu'on se pose des questions comme celle-ci: "Quelle est l'autorité de l'encyclique? La décision du Saint-Père oblige-t-elle en conscience?"

Au milieu de la foule des opinions qui s'expriment souvent avec autant de liberté que d'assurance, il est étonnant que personne à ma connaissance, n'ait cité celle du Pape, le principal intéressé dans le procès que l'on fait un peu partout à l'autorité de son encyclique et surtout de sa récente décision sur l'usage des moyens anti-conceptionnels. Cette opinion, on n'a pas à la chercher bien loin, elle est exprimée clairement dans l'encyclique même.

1 — Remarquons d'abord que cette encyclique relève du pouvoir habituel, quotidien, pour ainsi dire, que possède le Souverain Pontife d'interpréter authentiquement les choses de la foi et de la morale. C'est le "magistère ordinaire" du Pape. Paul VI n'a pas l'intention de promulguer une décision "ex cathedra", en vertu de son privilège personnel d'infaillibilité. L'absence des formules coutumières de nos jours, en pareil cas, montre bien que le Pape n'a pas voulu agir en vertu de son "magistère extraordinaire".

2 — A son acte de "magistère ordinaire", Paul VI a donné le plus possible de poids et de solennité. Il a choisi le cadre d'une encyclique, au lieu d'un bref, d'un "motu proprio", ou d'une simple affirmation, au cours d'un discours, d'une allocution. C'est dans une lettre encyclique que les Papes font leurs déclarations les plus importantes ou exposent leurs ensembles doctrinaux pour la gouverne et les intérêts spirituels des âmes, ou bien pour la paix et la vraie prospérité du monde.

Au début de l'encyclique "Humanae Vitae", le Pape déclare parler en qualité de représentant du Christ: "C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui nous a été soumise après des mûres réflexions et des prières assidues. Nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ Nous a confié, donner notre réponse à ces graves questions". — (Humanae Vitae No 6).

Il présente son exposé, notamment à propos de la limita-

tion des naissances, non pas comme l'expression de sa pensée personnelle de Pape, mais comme le reflet fidèle de la doctrine constante de l'Eglise.

3 — Paul VI établit clairement l'autorité de son encyclique sur les consciences. S'adressant aux prêtres, il leur dit d'abord: "Votre première tâche, spécialement pour ceux qui enseignent la théologie morale, est d'exposer sans ambiguïté l'enseignement de l'Eglise sur le mariage". Puis il leur rappelle cet autre devoir: "Soyez les premiers à donner, dans l'exercice de votre ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe, au Magistère de l'Eglise". Et pour éviter tout malentendu, il rappelle le caractère universellement obligatoire de cette soumission intérieure: "Cet assentiment est dû, vous le savez, non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit Saint, dont les Pasteurs de l'Eglise bénéficient à un titre particulier pour exposer les vérités" (Humanae Vitae No 28).

Le Pape nous renvoie au passage de la Constitution dogmatique du Concile Vatican II sur l'Eglise, traitant de la fonction doctrinale des évêques et du Pape. Les fidèles doivent "s'accorder avec le sentiment de leur évêque exprimé au nom du Christ sur la foi et les moeurs, et y adhérer avec l'hommage religieux de l'esprit".

Le Concile ne fait encore plus explicite au sujet du Pape. Les fidèles "doivent accorder cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence à un titre particulier au Magistère authentique du Pontife Romain, même quand il ne parle pas ex cathedra, de sorte que son magistère suprême soit reconnu avec respect, qu'on adhère sincèrement à l'avis qu'il exprime selon qu'il fait connaître son intention et sa volonté qui se manifestait surtout soit par le caractère des documents, soit par la proposition répétée de la même doctrine, soit par la façon de s'exprimer". (Const. dogmatique Lumen Gentium No 25).

Comment ne pas reconnaître que cette prise de position du Pape, appuyée par le Concile Vatican II, clôt définitivement le débat, nonobstant toutes les voix qui clament le contraire.

Emile GERVAIS, s.j., Québec.

Villa Manrèse, 630, chemin Ste-Foy, Québec 6. Tél.: 527-3475. Maurice Bellarmin, 25, Jarry Ouest, Montréal, Tél.: 387-2541.

OPINIONS ET COMMENTAIRES

Une chronique des événements d'actualité vus et commentés par nos journalistes

Vers un nouveau Bill 25?

Face aux tâtonnements et aux intransigences de la négociation provinciale entre les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement, un nouveau bill 25 peut venir matraquer les professionnels de l'enseignement d'ici la fin de l'année.

L'Etat employeur vient de faire de "nouvelles" offres empreintes de finalité aux enseignants qui n'y voient pas grand chose d'intéressant, sinon le bilinguisme d'une rédaction que l'on a pris un mois à terminer, retardant ainsi des négociations où les accords essentiels doivent être perçus à la loupe.

Dès le moment où l'Etat employeur ne pourra plus souffrir la désapprobation de ses positions par le bloc enseignant, elle pourra de nouveau faire intervenir cet autre soi-même qu'est l'Etat législateur.

Cette suggestion s'avère probable à plusieurs points de vue:

- La partie patronale a pris un mois pour présenter un cahier complet d'offres, non pas nouvelles mais définitives quant à l'importance qu'on leur confère;
- La partie syndicale ne semble pas vouloir délaisser des droits acquis dans les anciennes conventions, pas plus qu'elle n'aime voir fondre comme neige au soleil des solutions à caractère pédagogique garantes de leur statut professionnel;
- Le peuple (celui qui a élu son gouvernement) voit d'un mauvais oeil toute demande à caractère monétaire de la part de ses employés;
- Les classes ouvrent dans quelque 25 jours et on devra organiser rapidement l'école selon les dispositions même de la nouvelle convention collective provinciale;
- Enfin, un groupe aussi important que 73,000 enseignants, dont on uniformisera les conditions d'enseignement, entraîne l'emploi d'une main de fer et, cette seule main de fer c'est, pour le gouvernement, la loi lorsque le groupe menace la bonne marche d'un service public essentiel.

D'ailleurs, chez les enseignants la demande de conciliation, étape préliminaire à une grève possible en octobre, est sur le point de prendre forme, à moins que la partie patronale ne soit morte plus attentive qu'avant aux demandes syndicales; ce qui est peu probable en vertu de la conception même des offres patronales.

En effet, dès que s'affrontent deux philosophies différentes, l'une basée sur l'économie et l'autre sur la pédagogie coûteuse, les accords viennent tardivement et les compromis tirent de l'arrière.

D'autre part, essayer de découvrir si s'accroche le plus à la réalité, qui est le plus logique, serait entreprise impossible à cause de la diversité des anciennes conventions collectives et de la nouveauté des conditions provinciales et uniformes d'enseignement.

Si un journaliste entreprenait la découverte de la base réelle d'uniformisation propre au gouvernement quant à ses offres aux enseignants, il n'y arriverait pas, du moins pas en toute objectivité.

Uniformisation des conventions collectives antérieures à partir du "minimum honorables", peut-être; les enseignants s'en disent persuadés en parlant des offres patronales. Peut-être aussi un nivellement de la moyenne des droits acquis, en délaissant les régimes de faveur obtenus par les syndicats privilégiés; ce que prétendent les négociateurs patronaux.

Mais de là à découvrir jusqu'à quel point les instituteurs perdent les droits si chèrement acquis dans les conditions d'enseignement antérieures, il y a un gouffre; car il faudrait compiler électroniquement la moyenne de ces données antérieures.

Les clauses monétaires directes ne subissent pas ce mystère, le Bill 25 y ayant apporté les lumières d'une norme. Les enseignants ne voient d'ailleurs pas de difficulté à l'endroit des offres salariales.

Les représentants des enseignants, démontés par les offres des commissions scolaires, se demandent si réellement les conventions collectives étaient aussi "infectes" dans la province.

Si l'institution d'une convention collective provinciale à l'intention de tous les enseignants à l'emploi des commissions scolaires de la province a pour effet bénéfique l'uniformisation des conditions d'enseignement, il n'en demeure pas moins que cette uniformité risque de devenir un autre motif de non-confiance à l'endroit de l'Etat employeur.

La menace se précise à la mesure de l'approche d'un dénouement dans les négociations provinciales. Selon que l'on respectera — ou non — une transition honnête entre les droits antérieurement acquis par les enseignants et la conservation de ces mêmes droits dans la nouvelle convention provinciale, les différends opposant les deux parties à la table des négociations se régleront tôt ou tard.

Autrement dit, si le gouvernement veut mettre de l'ordre dans les conditions d'enseignement en lésant les enseignants; s'il applique sa nouvelle politique d'austérité du ministère de l'Education à la convention collective provinciale, un échec des relations entre patrons et employés suivra.

URIEL POITRAS

Bien que guidé par la commission spéciale qu'il avait nommée

# Paul VI a tranché seul le problème du contrôle des naissances



● A BON CLOWN, BON CLOWN ET DEMI — Cet enfant, dans toute sa candeur a décidé de prouver qu'il ne faut pas nécessairement être très grand pour faire un bon clown, d'où cet affrontement entre le maître et l'élève duquel on se demande qui sera finalement le plus fort. Comme quoi la valeur en tout n'attend pas le nombre des années.

CITE DU VATICAN — (A.F.P.) — "L'Eglise n'est pas une communauté régie par un système démocratique". Ce principe réaffirmé à plusieurs reprises par L'Osservatore Romano répond à ceux qui invoquent encore le fait qu'une certaine majorité s'était dégagée en faveur d'un assouplissement de la doctrine touchant la régulation des naissances, au sein de la commission nommée par Jean XXIII, en 1963, puis élargie par Paul VI pour l'étude des problèmes de la natalité.

En 1964, lorsqu'il porta à 70 le nombre des membres de la commission, Paul VI décida qu'il se réservait la question et que le concile n'aurait pas à en traiter. De la commission qui, comme on le spécifia dès le début, n'avait qu'un caractère consultatif, faisaient partie quatre groupes: les théologiens dont quelques laïques, les médecins et savants, les sociologues et des couples, comprenant des époux.

En 1966, Paul VI adjoignit à cette commission un groupe de seize cardinaux, archevêques et évêques.

Ce furent les théologiens qui, en 1966, rédigèrent les rapports finaux. Une majorité de 16 contre 4, dit-on, se manifesta en

faveur d'une évolution de la position de l'Eglise. Cette majorité fut beaucoup plus faible chez les cardinaux et évêques, dont 8 ou 9 sur 16 seulement semblèrent pencher aussi dans ce sens.

Mais lorsque, l'année dernière, le rapport de la majorité fut divulgué arbitrairement, le Père Dominicain Henri de Reimatten qui, pendant trois ans, avait assuré l'organisation des travaux de la commission, put faire ressortir que la majorité n'avait, en réalité, offert aucune recette permettant de régler la question.

Critères de solutions

A aucun moment, la majorité n'a préconisé une solution, ni parlé de moyens tels que la "pilule". "Toute méthode de prévention de la grossesse, disant un des points du rapport, y compris l'abstinence périodique ou absolue, comporte quelque élément négatif et un dommage physique que les conjoints ressentent plus ou moins gravement. On doit choisir le moyen, s'il s'en présente plusieurs, qui comporte l'élément négatif le moins important, eu égard au contexte concret des conjoints". Plus loin, le rapport disait: "Que les époux ne se décident pas arbitrairement, mais ayant examiné, à la lumière de la loi naturelle et divine, l'ensemble des critères objectifs, qu'ils se forment un critère objectivement fondé".

Devant ces formulations et le désaccord entre les membres de la commission, Paul VI, comme il le déclare dans son encyclique, considéra qu'il ne pouvait se dispenser d'examiner personnellement ce grave problème, en raison de ce désaccord "et surtout parce qu'étaient apparus certains critères de solutions qui s'écartaient de la doctrine morale sur le mariage, proposée avec une constante fermeté par le magistère de l'Eglise". C'est pourquoi, en appelant aux enseignements de ses prédécesseurs en la matière, des- puis Pie X, Pie XI, Pie XII, jusqu'à Jean XXIII, Paul VI a considéré qu'il devait se prononcer définitivement en vertu du mandat reçu par l'Eglise "d'interpréter aussi la loi morale naturelle".

## Pavillon français gonflable à l'expo universelle d'Osaka

Dix-huit architectes ont participé au concours pour la construction du pavillon français à l'exposition universelle d'Osaka en 1970. Le projet de MM. Le Couteur et Denis Sloan a obtenu le premier prix. Les deuxième et troisième prix ont été attribués à MM. Belmont et Taillebert. Les maquettes de tous ces projets ont été exposées au Musée des Arts décoratifs.

En présentant ce concours, M. René Sanson, commissaire général de la section française de l'exposition, a rappelé que le thème général proposé par les organisateurs était: "Le progrès humain dans l'harmonie"; la France a choisi d'axer la présentation sur l'idée d'une "meilleure organisation de la vie". Le pavillon français sera

constitué de sphères gonflables facilement démontables et réutilisables pour d'autres utilisations. Une sphère indépendante abritera le restaurant et la salle de spectacles et trois autres sphères communicantes comprendront une salle d'accueil, des locaux sociaux et administratifs et un théâtre-salle de conférences. L'étage supérieur sera réservé aux activités culturelles; les étages inférieurs aux réalisations techniques.

Ces structures gonflables, à la technique déjà éprouvée, permettront de très amples développements audio-visuels. Les architectes espèrent "obtenir par variation des pressions un frémissement de l'enveloppe". A demi-souterraines, les sphères créeront l'illusion de l'univers.

Les sphères opaques ou translucides, colorées ou non, seront construites sur un terrain de 11.000 m<sup>2</sup>; mais le programme l'exigeant, elles n'occuperont que 60% de cette surface. Les jardins "à la française" seront décorés de "jeux d'eau et de buis taillés".

### Voici comment empêcher LES DENTIERES de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bécote. Saupoudrez-le de FASTETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

**59¢**  
MIRACLE-WHIP  
apprêt à salade  
qualité - Kraft  
FORMAT 32 OZ

<b>KRAFT</b>	BEURRE DE PEANUTS CREMEUX	jarre 12 oz	<b>.35</b>
<b>GIROUX-MORIN</b>	BONBONS FRUIT SPECIAL	paq 14 oz	<b>.45</b>
<b>GIROUX-MORIN</b>	BONBONS TOFFEE VARIES	paq 12 oz	<b>.45</b>
<b>FLUFFO</b>	SHORTENING POUR VOS CUISSONS .09 DE RABAIS	bte 3 lbs	<b>1.05</b>
<b>ALBERTO VO-5</b>	SHAMPOING AVEC L'ACHAT 1 BOUTEILLE 11 OZ GRATIS: 1 BOUTEILLE 7 OZ	les 2	<b>1.80</b>

**Roi des bas Prix**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES  
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 AOUT

<b>KAM</b>	VIANDE EN CONSERVE	bte 12 oz	<b>.49</b>
<b>LESTOIL</b>	NETTOYEUR A TOUT USAGE	bout. 15 oz	<b>.49</b>
<b>LIDO</b>	BISCUITS FAMILY MIX	cello 66 bisc.	<b>.59</b>
<b>LIDO</b>	BISCUITS MIX 100	bte 100 bisc.	<b>.99</b>
<b>SALADA</b>	THE EN SACHETS	bte 60	<b>.83</b>

**3/99¢**  
BLUE-BONNET  
margarine coloration rapide  
PQT 1 LB

**BOEUF DE L'OUEST**  
rôti de palette  
tendre et savoureux

lb **43¢**

ROTI PETIT OS D'EAULE .63 LB

**RAISINS VERTS**  
sans pépin  
Qualité no 1 de la Californie (Etats-Unis)

**2 LBS 49¢**

NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DES PLUS FRAIS ET DE LA MEILLEURE QUALITE

**10/100**  
AYLMER  
jus de tomates  
qualité Fantaisie  
BTE 10 OZ

<b>SAUCISSES FUMÉES</b> sans peau, vacuum pack, Hygrade, pour un repas rapide. LB <b>53¢</b>	<b>TETE FROMAGEE</b> Bilopage, sous inspection fédérale. BOL 12 ONCES <b>43¢</b>	<b>LARD SALE</b> entraîné maigre, pour un bon bouilli. LB <b>53¢</b>
--	--	--

<b>LAITUE POMMEE</b> croustillante, Qualité no 1 de Québec (Canada). <b>2 POUR 23¢</b>	<b>CAROTTES FRAICHES</b> Qualité no 1 de la Californie (Etats-Unis). <b>5 LBS 49¢</b>	<b>ECHALOTES FRAICHES</b> Qualité no 1 de Québec (Canada). <b>3 PAQUETS 19¢</b>
--	---	---

**12/1.00**  
COLGATE  
savon de toilette en barres blanc ou rose

<b>CATELLI</b>	SOUPE POULET & NOUILLES	2 paqs 2 envs	<b>.45</b>
<b>CATELLI</b>	SOUPE TOMATES & LEGUMES	2 paqs 2 envs	<b>.55</b>
<b>CLARK</b>	FEVES AU LARD AVEC SAUCE AUX TOMATES	2 btes 19 oz	<b>.55</b>
<b>CLARK</b>	FEVES AU LARD AVEC SAUCE AUX TOMATES	2 btes 28 oz	<b>.75</b>
<b>SWING</b>	CRISTAUX A L'ORANGE INSTANTANES	5 envs	<b>.95</b>

VAISSELLE EN CERAMIQUE

Assiette à pain

5 1/2" spécial **59¢**

<b>ESTA</b>	SAUCE HOT-CHICKEN	3 btes 15 oz	<b>.59</b>
<b>DR. BALLARD</b>	NOURRITURE POUR LES CHATS CHOIX DE 3 SAVEURS	3 btes 15 oz	<b>.59</b>
<b>CLARK</b>	RAGOUT BOULETTES DE VIANDE AVEC SAUCE ET LEGUMES CHOIX 3 VARIETES	2 btes 15 oz	<b>.79</b>
<b>ESTA</b>	POULET DESOSSE	jarre 16 oz	<b>1.19</b>
<b>CLAIR</b>	CIRE LIQUIDE QUALITE JOHNSON	bte 32 oz	<b>1.19</b>

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>ST-HONORE</b> biscuits toast grillés paq 9 1/2 oz <b>.39</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>CANADA</b> vin blanc format 40 oz <b>.35</b> Cette offre est valide après le 10 août	50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>SIMARD</b> gâteau Mille Feuilles bte 12 <b>.59</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>GOGO</b> mélange pour chiens chouds bte 1 lb <b>.59</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>BILOPAGE</b> 1 lb gelée de veau frais lb <b>.99</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>LA BELLE FERMIERE</b> steackettes de veau lb <b>.79</b> Cette offre est valide après le 10 août	50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>SCOPE</b> rince-bouche et gargarisme bouteil. 12 oz <b>1.09</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>ENO</b> sel de fruits format rég. 6 oz <b>.82</b> Cette offre est valide après le 10 août	50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>ALBERTO VO-5</b> fixatif pour cheveux en aérosol format 4.9 <b>1.49</b> Cette offre est valide après le 10 août	25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de <b>COLGATE</b> crème dentifrice format géant <b>.73</b> Cette offre est valide après le 10 août
---	--	---	--	--	--	--	--	--	--

# L'Action féminine

## Pause café



### Congrès national de l'Association des Femmes de Carrière, à Québec

## La présence féminine dans la bataille pour la présidence

### Mme McCarthy



SILVER SPRINGS, Md. PA — Parmi les femmes dont les noms sont souvent mentionnés cet été, figure Mme Eugène McCarthy, épouse du sénateur américain et candidat à la présidence des États-Unis.

Abigail McCarthy, mère de quatre enfants, était autrefois professeur. Ce n'est pas une nouvelle venue sur la scène politique, car elle s'est occupée de campagnes électorales depuis que son mari a commencé ses activités politiques il y a 20 ans.

Mme McCarthy possède une maîtrise en anglais et un doctorat honorifique en lettres. Elle a publié une série d'articles économiques et travaille maintenant à un ouvrage traitant des catholiques des États-Unis. Alors qu'elle enseignait l'allemand dans un high school de Dakota Nord, elle fit la connaissance d'Eugène McCarthy qui était venu prendre la direction des cours d'anglais à cette école.

Durant six ans, elle prodigua son enseignement à son alma mater, un collège catholique pour femme à St. Paul, Minnesota. C'est en 1945 qu'elle épousa Eugène McCarthy. Celui-ci fut élu en 1948 pour le premier de ses cinq mandats à la Chambre des représentants aux États-Unis.

Le couple McCarthy et leurs enfants habitent une maison de style anglais à Silver Springs, au Maryland.

Bien qu'elle retienne les services d'une ménagère cinq jours par semaine, Mme McCarthy fait elle-même la cuisine lorsqu'elle attend des amis à la maison.

### Une couturière dans l'équipe du Dr Barnard

LE CAP (P.A.) — La dernière recrue dans l'équipe de transplantation cardiaque du Dr Christian Barnard, a été choisie pour son habileté comme couturière.

Le travail de Laurette Van Neikerk, de Cape Town, consiste à réunir par des points de suture les différentes parties des valves cardiaques d'animaux, lesquelles sont ensuite greffées sur des cœurs humains.

"Je crois qu'on cherchait quelqu'un qui sache manier l'aiguille avec patience et persévérance", de souligner Mme Van Neikerk.

Elle a mis au point une vingtaine d'attaches valvulaires depuis son entrée il y a quelques semaines à la faculté de Médecine de l'Université du Cap, en république sud-africaine.

Avant de pratiquer les points de suture, il faut de nombreux préparatifs de stérilisation pour cette valve travaillée de façon à ce que l'organisme ne la rejette pas.

## Valeur et influence de l'opinion de "l'homme de la rue"

par Thérèse DALLAIRE

C'est une tendance très répandue dans notre monde moderne d'utiliser les moyens de communication pour permettre à tous et à chacun, même aux enfants de donner leur point de vue sur tous les problèmes graves de l'heure. Loin de moi de contester à qui ce soit, le droit à une opinion personnelle. Mais il faut se demander, quelle valeur et quelle influence, prend cette opinion quand elle est lancée sur les ondes de la radio et de la télévision ou transmise dans les journaux...

Ainsi, après la publication de l'encyclopédie "Humanae Vitae", des passants, au hasard d'une rencontre de la rue, n'ont pas hésité à donner leur opinion, souvent contraire à celle du chef de l'Eglise... même s'ils n'ont qu'une optique bien limitée du problème.

C'est ainsi que l'homme moyen se retrouve face à une multitude d'avis, d'opinions, d'influences qui lui viennent de partout et devant lesquels il se sent désarmé pour fixer son choix, pour bâtir sa propre opinion.

N'est-ce pas là la genèse du phénomène d'indifférence que nous vivons?... indifférence religieuse, indifférence politique, indifférence des injustices sociales...

Ne sommes-nous pas aussi en face d'un danger plus grave?... Dans ce contexte d'indifférence, il apparaît inévitable que nous nous acheminons vers une vie "à chacun pour soi". Chacun se fait une opinion personnelle bien à lui, opinion qui peut être vraie ou fausse, mais à laquelle il s'attache. L'homme de demain vivra donc selon sa propre optique, religieuse, sociale, morale. Il vivra sa morale à lui, sa religion à lui, ses lois sociales à lui...

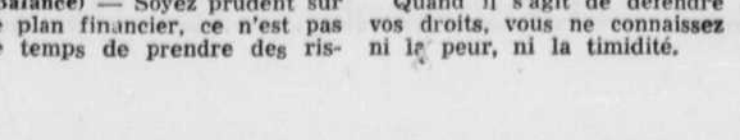
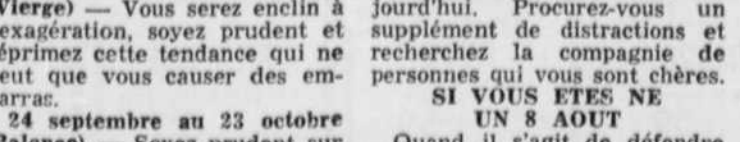
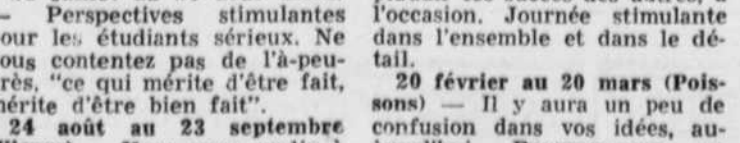
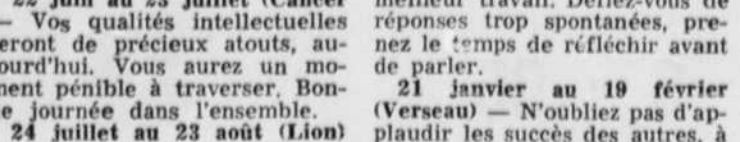
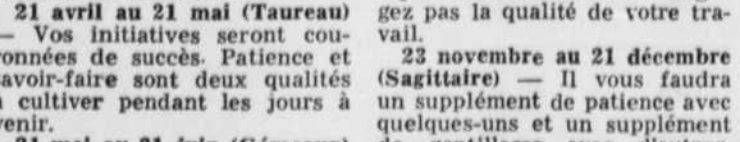
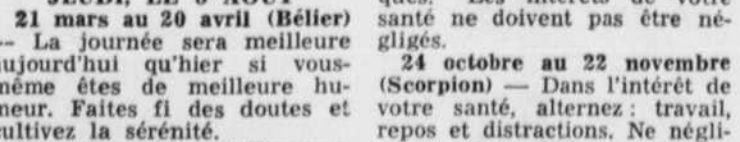
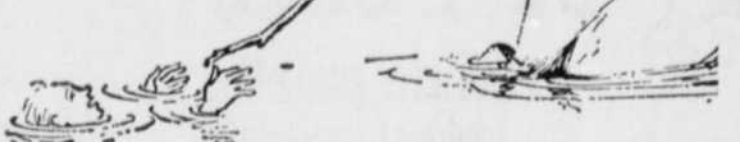
Quel sera l'avenir de la société... de l'Eglise elle-même?...

## Conseils pratiques Sécurité aquatique (7)

Le sauvetage :

- S'enfuir ou figer sur place n'apporte que des remords surtout lorsqu'il s'agit d'un accident de l'onde où une intervention appropriée éviterait la tragédie sans pour cela mettre sa propre vie en danger.
- Ne sautez pas dans l'eau sans savoir nager.
- Ne sautez pas dans l'eau sans une combinaison appropriée.
- Ne sautez pas dans l'eau sans un équipement approprié.
- Ne sautez pas dans l'eau sans un équipement approprié.
- Ne sautez pas dans l'eau sans un équipement approprié.
- Ne sautez pas dans l'eau sans un équipement approprié.

- rame, une branche, un aviron, un balai, une gaffe, une chemise, un pantalon, un ski, etc...
- si la victime est entre 10 et 50 pieds du bord; lancer une bouée de sauvetage, une perche, un madrier, un billot, une "pitoune", un ballon, une veste, ceinture, brassière de sauvetage, un coussin, un bidon vide d'essence, une corde, un ski, etc...
- si la victime est à plus de 50 pieds de la rive, en plus de lui lancer quelque chose qui le maintiendra hors de l'eau, y aller avec une embarcation et présenter une rame, un aviron ou l'arrière de l'embarcation.
- si vous êtes plusieurs personnes, faites la chaîne humaine.



## Compagnie Bell du Canada et ex-vice-présidente de la section de Québec.

Ce 21e congrès qui a pour thème : "Développons nos facultés", prévoit des jours d'études, des diners causeries, des rapports des comités provinciaux, la présentation de résolutions, la visite des sites historiques, etc...

Mlle Louise Card, du Manitoba, présidente nationale de l'Association, souhaitera la bienvenue aux congressistes, dimanche le 11 août à 3 hrs dans la salle de Bal.

L'organisation locale a pour responsables: madame Irène Perrault, administrateur de la succursale québécoise de Honey Well Control, ex-présidente du club de Québec et Mlle Françoise Trempe, secrétaire à la

## Compagnie Bell du Canada et ex-vice-présidente de la section de Québec.

Compagnie Bell du Canada et ex-vice-présidente de la section de Québec.

Parmi les personnalités importantes qui assisteront à ce congrès soulignons les noms de Mlle Elsie Gregory MacGill, ingénieure en aéronautique, membre des Sociétés royales d'Angleterre et qui était de l'équipe de la Commission roya-

l'enquête sur le Statut de la Femme, Mlle Nazia L. Dane, qui est directrice du département de l'Éducation pour la compagnie d'assurance Canada Life à Toronto, Mlle Mathilde De Bonville, présidente provinciale de Québec, pourvoyeur au ministère fédéral de la Production de Défense depuis 1941, qui agit à titre d'hôteesse provinciale au congrès et Mlle Georgette Leblanc, présidente de la section locale, infirmière à l'emploi de l'Unité sanitaire de Ste-Foy qui accueillera les déléguées à cette 21e convention nationale des Femmes de Carrière.

## "Trop de femmes dans notre économie : plusieurs répercussions sur cette affirmation d'un économiste"

Par PETER BUCKLEY PRAGUE (PC) — Depuis qu'un économiste a affirmé qu'il y avait "trop de femmes dans notre économie", la revue trimestrielle "Femme tchécoslovaque", publiée en cinq langues et distribuée à l'étranger par l'Union des femmes tchécoslovaques, conteste l'opinion de l'expert qui veut expulser les femmes de la conduite économique du pays.

Zdenka Zimova, rédactrice en chef de la revue, a récemment participé à un colloque pour exposer le point de vue féminin sur les réformes économiques et politiques actuellement en cours en Tchécoslovaquie.

Mme Zimova n'était pas prête à accepter l'opinion de l'économiste sur l'avenir de la femme au travail en Tchécoslovaquie.

"Nous connaissons, dans l'ensemble, un manque de main-d'oeuvre en Tchécoslovaquie, dit Mme Zimova. Il est sûr que les nouveaux changements économiques affecteront non seulement les femmes, mais toute la population ouvrière.

"Nous devons fermer les usines non rentables et muter les travailleurs à divers secteurs de l'industrie..."

"Il est vrai que les nouvelles usines ne pourront employer des travailleurs sans expérience; il est également vrai que plusieurs travailleuses ne sont pas spécialisées. Mais on ne peut blâmer que le passé pour cette situation."

Les femmes de Tchécoslovaquie ont été prises dans le mouvement de changements commencé en fin d'année dernière et leurs chefs de file semblent prêts à profiter des réformes lancées par Alexandre Dubcek.

Nouvelle constitution En avril, peu après la destitution de l'ancien président Antonin Novotny, l'union féminine tint une réunion plénière spéciale pour remplacer sa direction par des femmes plus libérales et envoyer un message d'appui à M. Dubcek.

On a établi des comités spéciaux chargés de remodeler la constitution de l'union des femmes, d'en démocratiser l'adhésion et d'en amender les objectifs. On prévoit notamment que l'union exige des ministères qu'ils la consultent plus fréquemment sur des législations et règlements touchant les femmes.

Les femmes forment 46 pour cent de la force ouvrière tché-

que. Mais elles occupent sur tout des emplois non spécialisés comme balayuses de rues, vendeuses, conductrices de trams et autres postes semblables.

Les femmes auront beaucoup de travail à tacher de convaincre les réformateurs économiques que l'on doit et peut résoudre. Plusieurs d'entre eux duire le nombre de femmes au travail, parce qu'elles viennent alourdir la bureaucratie ou qu'elles sont généralement plus réfractaires aux réformes.

Les femmes journalistes voient évidemment le problème sur un autre angle.

Mme Georgette Leblanc, infirmière à l'emploi de l'Unité sanitaire de la ville de Ste-Foy, qui a titre de présidente de la section de Québec de l'Association des Femmes de Carrière, accueillera les déléguées au 21e congrès annuel de cette association, à Québec, du 11 au 15 août.



## L'assemblée annuelle de l'AFEAS aura lieu à l'Université Laval

Les 20 et 21 août prochain, aura lieu l'assemblée annuelle de l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale. Plus de huit cents dirigeantes, membres et dames des quatre coins de la province se rencontreront à l'Université Laval de Québec, plus précisément à l'amphithéâtre de la faculté des sciences de l'administration.

Sous la présidence de Mme Dominique Goudreau, présidente générale, ces délibérations sont très importantes car elles présentent le travail effectué au cours de l'année par les comités et les commissions. De plus, par l'étude des résolutions sur l'éducation, la famille et les mesures sociales, elles orientent la nouvelle période d'activité.

### Programme de l'assemblée

Mardi, le 20 août  
9.00 hrs a.m. — Inscription.  
10.00 hrs a.m. — Ouverture. Rapport de l'Assemblée générale 1967 — Rapport des activités de l'Association — Rapport financier.  
12.00 hrs a.m. — Dîner à la cafétéria du pavillon Pollack.  
1.30 hr p.m. — Remarques du

comité des résolutions. Etude des résolutions.  
3.00 hrs p.m. — Repos.  
3.30 hrs p.m. — Suite de l'étude des résolutions.  
6.00 hrs p.m. — Conférence de presse (Journalistes et membres du conseil d'administration).  
7.00 hrs p.m. — Banquet au pavillon Pollack.  
Mercredi, le 21 août  
9.00 hrs a.m. — Messe à la chapelle du Grand Séminaire.  
10.15 hrs a.m. — Allocation de Mme D. Goudreau, prés. générale.  
10.15 hrs a.m. — Suite de l'étude des résolutions.  
12.00 hrs a.m. — Dîner.  
1.30 hr p.m. — Allocation de M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général.  
2.00 hrs p.m. — Adoption des rapports des commissions, des comités de la présidente et du secrétariat.  
2.45 hrs p.m. — Elections (pour les délégués). Information sur les activités de l'AFEAS. Installation des officiers. Conclusion par la présidente générale.  
5.00 hrs p.m. — Clôture de l'Assemblée.

## DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI — RADIO  
CBV: — "Le matin d'aujourd'hui", de 8 h. 30 à 11 h. 30 a.m.  
"Fernand Gignac", 10 h. 32 à 11 h. 30 a.m. De la terrasse du pavillon de la Jeunesse à Terre des Hommes, Fernand Gignac et Nicole Baisillon présentent des enregistrements de chansons et de musique variée.  
"Du Saint-Laurent aux sources françaises", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Le R.P. Julien Déziel a rencontré des familles installées au pays depuis bien longtemps et essaie de retrouver la trace des premiers arrivants. Animateurs: Lizette Gervais et Jean-Paul Nolet — "La famille Michel Sarrazin".  
"Les Bou-Bou", 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Magazine moderne et varié groupant une série d'émissions réunies sous un même titre. Animateurs: Line Bourgeois et Jacques Boulanger.  
1 h. 40, "D'une certaine manière".  
"Carnet des Arts", 6 h. 20 à 6 h. 30 p.m. Actualité artistique: billets ou entrevues, calendrier des concerts, exposition, films et autres formes de spectacles, émissions de radio et de télévision de la soirée.  
"Autour d'un chanson", 7 h. 00 à 7 h. 15 p.m. La Tunisie. "Moi mes souliers" de Félix Leclerc.  
"Le monde est mon pays", 9 h. à 10 h. p.m. De Toronto: Chantal Beauregard. Présentation de musique folklorique des pays qui ont participé à l'Expo 67. Evocation des grandes journées nationales de l'Expo.  
CHRC: — "Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. avec Michel Montpe-

tit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.  
"Bloc-Notes", 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després, du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.  
"A cœur ouvert", de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Laroche-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où des auditeurs sont invités à soumettre leurs problèmes et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.  
CJLR: — "Un homme et une femme", 1 h. 30 à 1 h. 56 p.m. Une émission pour dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parlera de cinéma, des modes, de la femme, de l'homme et de l'actualité.  
CKCV: — "Micro-Québec", 6 h. 15 à 9 h. a.m. Mission "ligne ouverte". "Les vainqueurs", de 8 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte, avec différents prix.  
"Tour d'horizon", 12 h. à 1 h. 30 p.m. — Balade à travers le monde avec textes, musique et chansons.  
"Eclairer-moi S.V.P.", Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.  
"Étoile 1280", à 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

**Jolie**

9116  
10 1/2-20 1/2

Marian Marton

Pour vos soirées, portez cette gracieuse robe. Faites-la en crêpe et nylon.

Demandez le patron 9116 — demi-grandeur: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2.

Envoyez 85 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

---

Ci-inclus .65  
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

Adresse .....

### Mme Humphrey

WASHINGTON PA — Le climat fiévreux de la période pré-électorale aux États-Unis n'influe nullement sur le comportement de Mme Hubert Humphrey qui demeure calme et posé.

La scène politique américaine lui est d'ailleurs familière. Cette âgée de 56 ans, à l'aspect maternel, a aidé le vice-président à graver les échelons de la hiérarchie politique.

Elle déclarait un jour que les visites de porte à porte et les appels téléphoniques en période électorale étaient devenus pour elle un travail coutumier depuis 1943, au moment où son mari brigait les suffrages comme maire de Minneapolis.

Mme Humphrey est née et a passé son enfance à Huron, Dakota-Sud. C'est là qu'elle fit la connaissance de son futur mari.

Planiste accomplie, l'épouse du vice-président américain possède également le talent de confectionner ses vêtements.

Depuis que son mari a accédé à la vice-présidence, Mme Humphrey n'a rien changé à son attitude cordiale et ses manières simples et affables. Elle en gagne toujours en habileté dans les campagnes politiques.

Mme Humphrey se prépare maintenant pour la convention des démocrates et à cette occasion, elle s'achètera de nouvelles robes car elle n'aura pas le temps cette fois de les confectionner elle-même.

### Mme Rockefeller

NEW YORK PA — L'épouse du gouverneur de New York, Mme Nelson Rockefeller, bien que cherchant à rester dans l'ombre est souvent en vedette sur la scène de l'actualité depuis quelques semaines.

Pendant la campagne électorale, elle illustre bien son surnom "Happy". C'est avec le sourire qu'elle accueille ses amis et les gens qu'elle rencontre pour la première fois, échangeant avec eux la poignée de mains et leur souhaitant la bienvenue avec chaleur et d'une façon toute cordiale.

Margaretta Fittler Murphy Rockefeller, 42 ans, avait été surnommée "Happy" à cause de son caractère joyeux et dynamique, et son intérêt pour les sports. Lorsqu'elle était étudiante à Shipley School, une école privée de Bryn Mawr Pennsylvanie, elle avait une prédilection pour tout genre d'activité sportive, depuis la bicyclette au hockey sur gazon.

M. Rockefeller avait terminé son premier mariage par un divorce en 1962. L'un de ses fils était mort, et les quatre autres enfants, nés de ce mariage ayant atteint l'âge adulte, ce divorce n'impliquait pas la question de la garde des enfants.

De son côté, Margaretta qui avait obtenu en 1963 le divorce de son premier mari, le Dr Murphy, lui laissa la garde de leur quatre enfants. Un mois après son divorce, elle épousait Nelson Rockefeller.

Le couple a maintenant deux fils, Nelson et Mark.

## Horoscope

JEUDI, LE 8 AOUT  
21 mars au 20 avril (Bélier) — La journée sera meilleure aujourd'hui qu'hier si vous-même êtes de meilleure humeur. Faites fi des doutes et cultivez la sérénité.  
21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos initiatives seront couronnées de succès. Patience et savoir-faire sont deux qualités à cultiver pendant les jours à venir.  
21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Sacrifiez momentanément vos désirs personnels et partagez les inquiétudes et les espoirs de vos proches. Configurations planétaires stimulantes.  
22 juin au 22 juillet (Cancer) — Vos qualités intellectuelles seront de précieux atouts, aujourd'hui. Vous aurez un moment pénible à traverser. Bonne journée dans l'ensemble.  
24 juillet au 23 août (Lion) — Perspectives stimulantes pour les étudiants sérieux. Ne vous contentez pas de l'apparence, "ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait".  
24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous serez enclin à l'exagération, soyez prudent et réprimez cette tendance qui ne peut que vous causer des embarras.  
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Soyez prudent sur le plan financier, ce n'est pas le temps de prendre des ris-

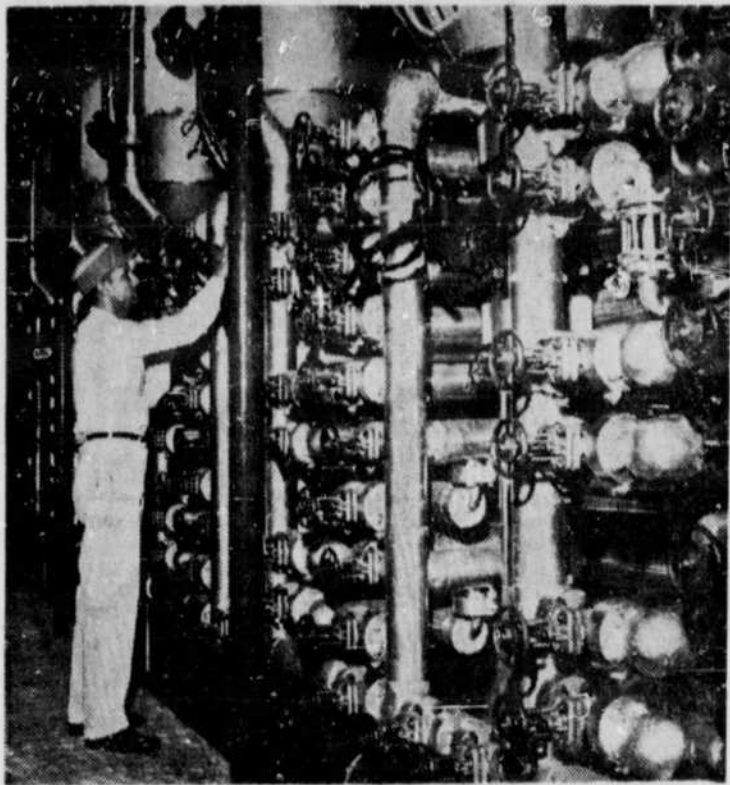
ques. Les intérêts de votre santé ne doivent pas être négligés.  
22 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Dans l'intérêt de votre santé, alternez: travail, repos et distractions. Ne négligez pas la qualité de votre travail.  
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il vous faudra un supplément de patience avec quelques-uns et un supplément de gentillesse avec d'autres, afin de maintenir la bonne entente.  
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Concentrez-vous davantage, vous ferez du meilleur travail. Défierez-vous de réponses trop spontanées, prenez le temps de réfléchir avant de parler.  
21 janvier au 19 février (Verseau) — N'oubliez pas d'applaudir les succès des autres, à l'occasion. Journée stimulante dans l'ensemble et dans le détail.  
20 février au 20 mars (Poissons) — Il y aura un peu de confusion dans vos idées, aujourd'hui. Procurez-vous un supplément de distractions et recherchez la compagnie de personnes qui vous sont chères.  
SI VOUS ETES NE  
UN 8 AOUT  
Quand il s'agit de défendre vos droits, vous ne connaissez ni la peur, ni la timidité.



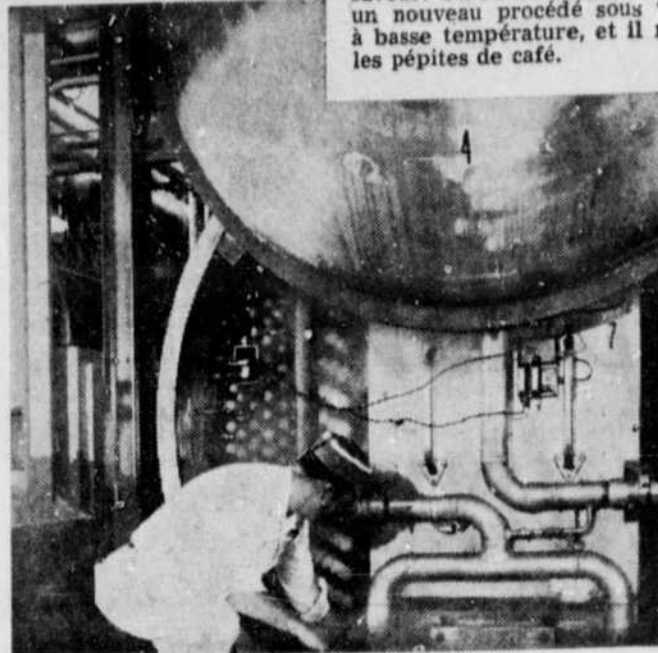
Une horloge "grand-père" soutenue au mur. — Arabesque a créé un nouveau style de l'horloge grand-père. A noter le cadre de porcelaine à chiffres romains, le mouvement actionné par une batterie et le job caisson décoré d'or.

# L'histoire d'un grain de café

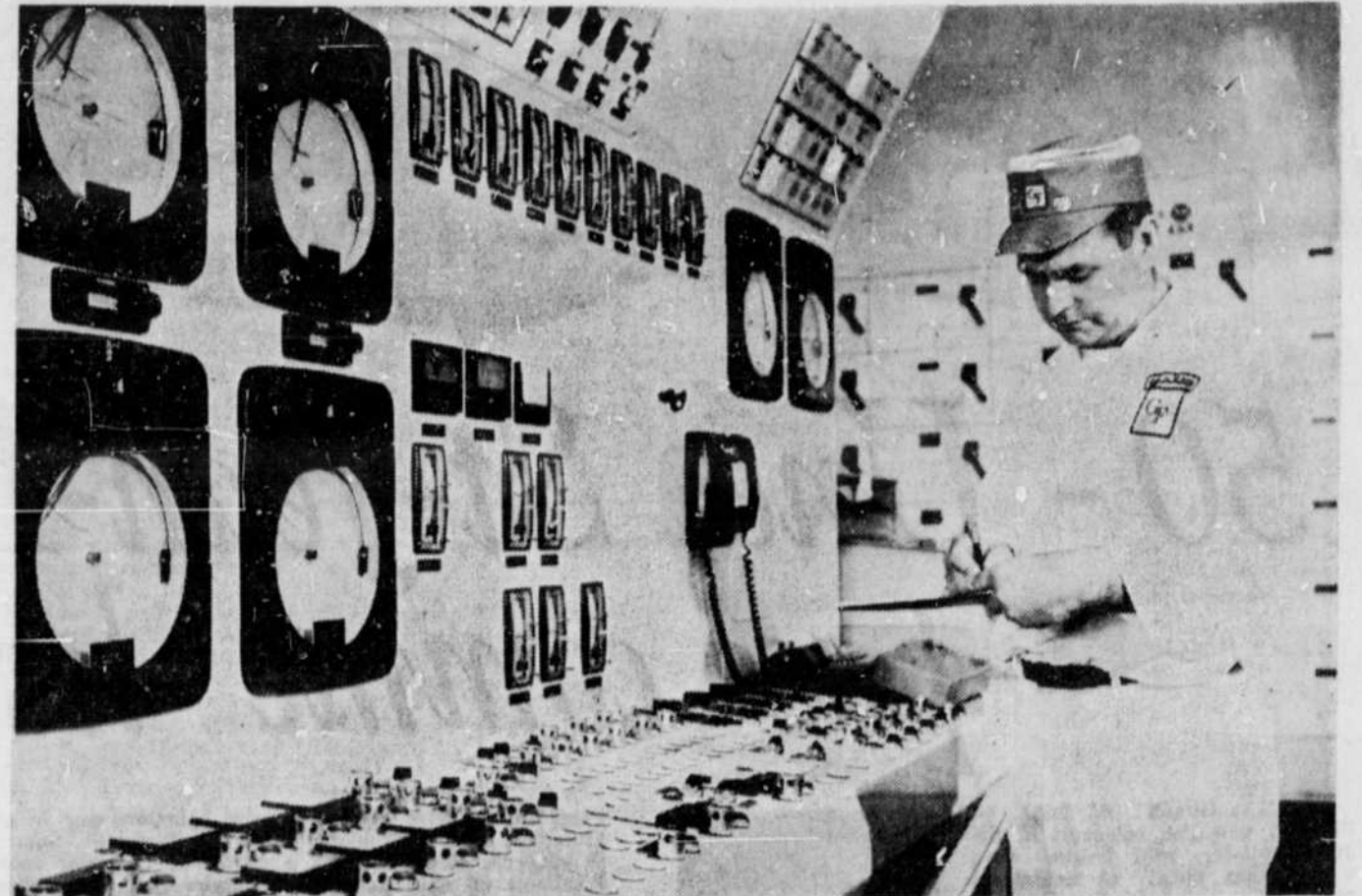
Le café séché à froid est une innovation dans le domaine des cafés instantanés. Fabriqué selon le nouveau procédé de dessèchement par congélation, le café est d'abord préparé au percolateur, puis congelé instantanément à l'apogée de sa saveur. On retire la glace selon un nouveau procédé sous vide, photo montre le café congelé au moment où il est broyé avant d'être acheminé vers les chambres de séchage à froid.



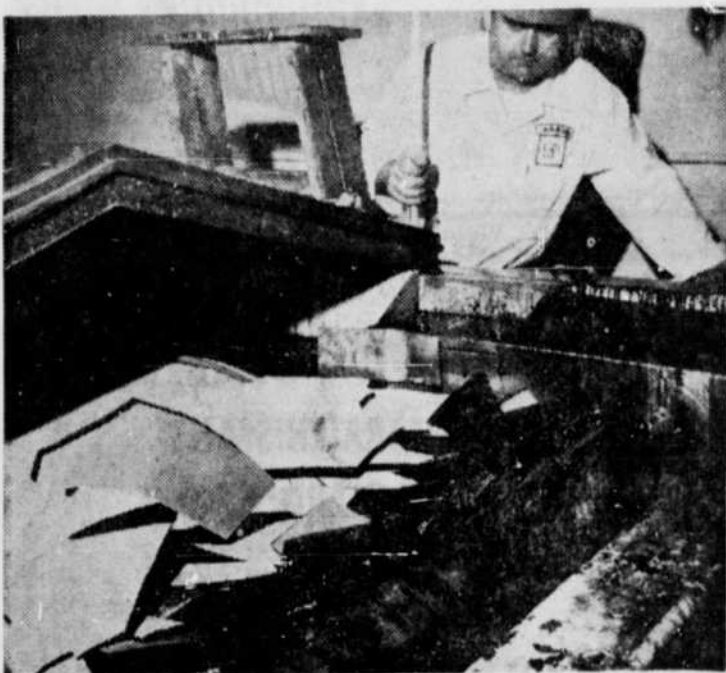
● LA FABRICATION du café instantané commence avec la sélection d'un mélange de fèves de café de première qualité. Après avoir été torréfié et moulu, le café est filtré sous pression dans des percolateurs géants à des températures très élevées. Cette opération délicate se fait dans des conditions soigneusement contrôlées. Sur notre photo, un spécialiste en filtrage s'affaire aux contrôles des percolateurs.



● AU COURS du procédé de fabrication du café instantané, le café liquide est versé sur une longue courroie transportrice. A mesure qu'il avance sur cette courroie, le café est congelé rapidement afin de conserver ses saveurs très volatiles. La photo montre le café congelé au moment où il est broyé avant d'être acheminé vers les chambres de séchage à froid.



● LE PROCÉDE SPECIAL de séchage à froid, utilisé dans la fabrication du café instantané, constitue un progrès technique d'importance majeure dans la fabrication du café. Sur la photo, un spécialiste surveille les opérations de congélation du café en consultant le tableau de contrôle.



● LE CAFÉ congelé qui sert à la fabrication du café instantané est placé dans de vastes chambres de décompression, où la glace est retirée à des températures très basses. C'est le séchage à froid, le point culminant de la fabrication. Sur notre photo, on voit le wagon chargé de café séché à froid au moment où il doit être retiré de la chambre de séchage.

## Et il y a des recettes...

**TARTE VELOUTÉE**  
 1 1/2 à table de café instantané séché à froid  
 1/2 tasse de sucre  
 1/4 tasse de féculé de maïs  
 1/4 c. à thé de sel  
 2 tasses de lait  
 2 carrés de chocolat non sucré  
 3 jaunes d'œufs légèrement battus  
 1 c. à thé de vanille  
 3 blancs d'œufs  
 1/2 tasse de sucre  
 1 croûte de tarte de 9 pouces, cuite et refroidie  
 1/2 tasse de crème fouettée

Dans une casserole bien mélanger le café instantané, le féculé de maïs et le sel. Incorporer le lait. Ajouter le chocolat. Faire cuire à feu moyen en remuant constamment jusqu'à mélange homogène et consistance épaisse. Puis, continuer à cuire 5 minutes en remuant de temps en temps. Verser un peu de ce mélange sur les jaunes d'œufs tout en remuant vigoureusement. Puis verser les jaunes d'œufs réchauffés dans le mélange de chocolat et continuer à cuire 2 minutes de plus. Retirer du feu. Ajouter la vanille.

Battre les blancs d'œufs jusqu'à ce que mousseux. Ajouter graduellement le sucre et battre jusqu'à ce que le mélange forme des pointes molles. Incorporer graduellement, en pliant, le mélange de chocolat chaud. Verser dans la croûte de tarte. Refroidir jusqu'à consistance ferme. Servir garnie de crème fouettée.

**BAVAROIS DE MOKA AU CACAO**  
 2 c. à thé de café instantané séché à froid  
 1/4 tasse d'eau froide  
 1 enveloppe de gélatine neutre

1 1/2 tasse de sucre  
 3 c. à table de cacao  
 Pincée de sel  
 1 tasse de lait  
 1/2 c. à thé de vanille  
 1/2 tasse de crème à fouetter.  
 Faire dissoudre le café instantané dans l'eau froide. Faire gonfler la gélatine dans le café froid. Dans une casserole, mélanger le sucre, le cacao et le sel. Incorporer le lait. Amener jusqu'à ébullition en remuant fréquemment. Verser ce liquide chaud sur la gélatine et remuer jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Ajouter la vanille. Refroidir jusqu'à ce que le mélange soit légèrement épais. Fouetter la crème et la plier dans le mélange de gélatine. Verser dans 4 ou 5 moules individuels. Refroidir jusqu'à consistance ferme. Démouler. Servir nappé de crème fouettée sucrée, si désiré. 4 ou 5 portions.

**CAFE BRAZILIEN**  
 2 tasses d'eau  
 3 c. à table de café instantané séché à froid  
 1 carré de chocolat non sucré  
 1/4 tasse de sucre  
 Pincée de sel  
 2 tasses de lait  
 Crème fouettée  
 Dans une casserole, mélanger l'eau, le café instantané et le chocolat. Mettre à feu lent et remuer jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et jusqu'à mélange homogène. Ajouter le sucre et le sel et amener à ébullition. Faire bouillir 4 minutes en remuant constamment.

Ajouter graduellement le lait et continuer de chauffer jusqu'à ce que bien chaud. Battre au batteur à œufs jusqu'à ce que bien léger et mousseux. Servir dans des demi-tasses. Garnir de crème fouettée. 12 demi-tasses de 3 onces chacune.

**CAFE VIENNOIS**  
 1 c. à table de café instantané séché à froid  
 1 tasse d'eau bouillante  
 Crème fouettée sucrée  
 Souppon de muscade  
 Mesurer le café dans une tasse ou un verre. Ajouter l'eau bouillante et remuer jusqu'à ce que dissous. Garnir de crème fouettée et saupoudrer de muscade.

**CREME GLACEE A LA NAGE**  
 1 c. à thé comble de café instantané séché à froid  
 1/2 tasse d'eau froide  
 1/2 tasse de lait froid  
 2 c. à table de sirop de chocolat  
 1 boule de crème glacée au chocolat ou à la vanille  
 Mettre le café dans un grand verre. Ajouter l'eau et remuer jusqu'à ce que le café soit dissous. Ajouter le restant des ingrédients. Remuer et servir.

**CAFE AU LAIT**  
 3 c. à table de café instantané séché à froid  
 4 tasses de lait chaud  
 Préparer le café dans une cafetière en ajoutant le lait chaud graduellement au café instantané. Sucrez au goût.

**CAFE D'ARABIE**  
 1 bâton de cannelle d'environ 1 pouce de long, cassé en deux.  
 4 graines de cardamome.  
 4 tasses d'eau.  
 1/3 tasse de café instantané séché à froid.

Remettre la cannelle et les graines de cardamome dans du coton à fromage et plonger le sac dans l'eau dans une casserole. Couvrir et amener à ébullition. Laisser mijoter environ 10 minutes. Retirer le sac. Mesurer le café instantané dans une cafetière. Ajouter graduellement l'eau épicée et remuer jusqu'à ce que le café soit dissous. Sucrez au goût. Servir immédiatement. 12 demi-tasses.

**SIROP RAFRAICHISSANT avec accent de café**  
 2 c. à table de café instantané séché à froid (\*)  
 2 c. à table d'eau bouillante (\*\*)  
 2 tasses de sirop de maïs  
 2 c. à thé de vanille  
 1/4 c. à thé de sel.  
 (\*) Si vous désirez employer le sirop comme base pour breuvage, utilisez 1/4 tasse de café 1/4 tasse d'eau bouillante. Faire dissoudre le café instantané dans l'eau bouillante. Ajouter le restant des ingrédients. Remuer jusqu'à mélange homogène. Servir sur crème glacée, crêpes ou gaufres. Garder à couvert au réfrigérateur. Donne 2 tasses.

**CAFE GLACE**  
 1/2 tasse de café instantané séché à froid  
 4 tasses d'eau froide  
 Cubes de glace  
 Mesurer le café dans un pichet. Ajouter l'eau froide et bien mélanger. Servir dans des grands verres contenant quelques cubes de glace. Accompagner le café de crème et sucre, si désiré. 5 ou 6 portions.

# Qualité CO-OP Service minipri



**PRUNES EN PANIER "Shiro"**  
 ONTARIO - CONTENANT 6 PINTES

lb **.29**

**BOEUF ROTI de haut de côtes**  
 lb



**39**  
 BOEUF ROTI DE CÔTES CROISÉES lb .59

<b>LAITUE POMMEE</b> du Québec no 1 - gr 18 <b>.09</b> ch.	<b>GAROTTES</b> du Québec no 1 - celle <b>5/.39</b> lbs	<b>RADIS FRAIS</b> du Québec no 1 <b>3/.19</b> pnts
---	--	--

<b>BIFTECK HACHE</b> La livre <b>.69</b>	<b>LARD SALE ENTRELARDE</b> La livre <b>.49</b>	<b>JAMBON FUME</b> Swift genre Cottage Roll déossé - lb <b>.79</b>
<b>SAUCISSE FUMEE</b> Swift vacuum Pqt 1 lb <b>.55</b>	<b>VIANDE CUITE</b> ass. Swift Pqt 6 oz <b>.35</b> ch.	<b>BACON</b> Swift traité ou sucré Pqt 1 lb <b>.89</b>

**MARGARINE Blue Bonnet**  
 Contenant 1 lb **3 pnts 1.00**

**SOUPES LIPTON**  
 Poulx & nouilles ou Tomates & légumes  
 Pqt de 2/4 ENV. **.49**

**SUCRE CO-OP**  
 Sac 5 lbs **.38**

**A VOTRE MAGASIN CO-OP**  
 Vaisselle en céramique des artisans de la Beauce  
**EN VEDETTE CETTE SEMAINE: ASSIETTE A PAIN** en céramique 5 1/2 pouces.  
**.59**

**JUS DE TOMATES Libby's**  
 Bte 19 oz **7/1.00**

**CONFITURES DE FRAISES OU FRAMBOISES Vachon**  
 24 oz **.49**

**PRODUITS CO-OP**

POUR DES DEJEUNERS SUCCULENTS	1.49	BISCUITS DAVID	1.49
JAMBON PICNIC MAPLE LEAF	1 1/2 lb	Noix & Pécanes 14 oz; Chocolat	le pqt
STE METALLIQUE		chips 16 oz ou Fondant aux amandes 14 oz ou choix	19 oz
FEVES AU LARD	28 oz	POIS VERTS ASST. DE FANTAISIE CO-OP	19 oz
LIBBY'S			4/.89
POULET	8oz	SUNDAE TOPPING DE SHIRRIFF	8 oz
ESTA	7 oz		.29
SAUCE HOT CHICKEN	13 oz	MARMELADE GOOD MORNING	24 oz
ESTA			.53
VIANDES A SANDWICH		GELÉE EN POWDRE LUSHUS	Pqt 3 oz
CORDON BLEU - veau-jambon-langue, veau-porc-poulet, veau-jambon-tomates - bte 7 oz	2/.69		4/.49
DINER	8oz	SAVON BLUE JET	5 lbs
CORDON BLEU	30 oz		1.39
MOUTARDE FRENCH	16 oz	CIRE LIQUIDE BRAVO	Cont. 32 oz
	.27		1.29
SANDWICH SPREAD DE KRAFT	16 oz	NOURRITURES POUR CHIENS	36 oz
	.43	Gaines Burgers boeuf, poulet ou foie	.79

**FROMAGE TRANCHE Kraft**  
 .04 rabais Pqt 16 oz **.69**

**MIEL CO-OP** 2 lbs **.69**  
**MELASSE CO-OP** 52 oz **.47**  
**JUS D'ORANGE CO-OP** 19 oz **2/.43**  
**SHAMPOING CO-OP** bleu ou doré 16 oz **.89**

**CAFE MOULU CO-OP**  
 Sac 1 lb **.69**



# 50 - Une St-Jean-Baptiste pas comme les autres

**TEMA, Ghana (24 juin) —** Pendant que l'on célébrait la St-Jean-Baptiste, tout à bas, chez vous, chez nous, la quatrième phase de notre tour d'Afrique débutait. Après l'Europe, le Sahara et la forêt tropicale, notre expédition prenait en effet une nouvelle tournure en "s'embarquant" sur l'océan Atlantique, faute de ne pouvoir la poursuivre sur le plancher des vaches, à cause du dramatique conflit ensanguinant le sol nigérien.

Comme prévu, c'est à bord du "Siraat LeMaire" que nous allons descendre jusqu'en Afrique du Sud. Il s'agit non pas d'un paquebot mais d'un cargo mixte transportant surtout de la marchandise et quelques passagers en surcroît. Le port d'Accra n'étant pas encore en mesure de recevoir les navires de fort tonnage, c'est à Tema qu'il fallut se rendre, après s'être levés de bon matin car l'appareillage était prévu pour midi. En fait, le bateau allait seulement se détacher du quai bien plus tard, aux alentours de minuit...



Mme Okoh, la cousine de Nicole, tenait absolument à nous accompagner jusqu'à Tema et cela nous enchanterait. Comme pour nous sans doute, la séparation allait lui causer un vif regret et elle tenait à la retarder le plus possible.

Parvenues rapidement à Tema, nous pensions avoir encore quelques tracasseries mais cela se passa à merveille, grâce à l'assistance des employés de la Holland Ship Lines qui nous "adoptèrent" dès notre arrivée. Il était alors 11 h. du matin et, comme les dernières formalités précédant l'embarquement ne devaient pas s'effectuer avant 14h., on nous invita à patienter le plus agréablement possible dans le salon de la compagnie où de la bière et un "snak" nous furent servis, Mme Okoh ayant droit aussi à ce traitement de faveur.

Cette pause rafraîchissante et... nourrissante allait nous permettre de consulter la liste de nos futurs compagnons de croisière, à la grande satisfaction de notre curiosité bien féminine. Cet inventaire fut accompagné d'autres précisions que voici :

Quand il fut lancé dans un port hollandais, en 1958, le STRAAT LEMAIRE s'appelait VAN HEEMSKERCK, un nom typiquement néerlandais. On le changea lorsque le bateau fut modifié au Japon, à Yokohama, où on le rallongea en décembre 1966 pour atteindre un tonnage brut de 7,029 tonnes.

Actuellement, son commandant est le capitaine W.F. Klute, d'Amsterdam. J'enregistre d'une prérogative accordée généralement dans la marine marchande, il bouillonne en compagnie de son épouse et de leurs enfants, deux jeunes filles avec qui nous ferons sans doute connaissance. Les autres officiers du STRAAT LEMAIRE sont les suivants, par ordre d'importance :

- Ingénieur en chef: E.N. Van Don
- Officier en chef: J.A. Van Beurden
- Deuxième ingénieur: C.W. Winkel
- Deuxième officier: Van Kesteren
- Troisième ingénieur: Kunder
- Troisième officier: Dolk
- Quatrième ingénieur: Hemrika
- Quatrième officier: H.-André de la Porte. Ça sonne à la française mais c'est aussi un Hollandais.
- Cinquième ingénieur: Th.-P. de Ruyter
- Élève-officier: J. Ruhe
- Opérateur-radio: Hulzinga

Voilà pour l'état-major groupant ainsi treize gradés qui sont TOUS Hollandais, semble-t-il. Par le rang des valeurs on se rend compte que les officiers mécaniciens passent avant ceux de la manoeuvre. Il est vrai que dans la marine de guerre, il y a aussi une distinction entre le "pont" et la "machine". Toutefois, la présence est inversée. Si je me trompe, M. Revelin me corrigera. (C'EST EXACT!). Quant à l'équipage, il est formé de 46 matelots et ce sont tous des Chinois, de Hong Kong ou d'ailleurs...

Dans les cales sont arrimés des sacs, des barils et des caisses... On a aussi des sacs de farine, des sacs de blé, de la farine de maïs, des sacs de cacao, de beurre de coco et de sepalé, un bois de la même famille que l'acajou. Avec tout ça, il reste encore de la place pour un chargement de poissons en Angola.

Quant aux passagers, ils seront seulement trois à part nous. La première femme s'appelle Miss Jean Whan et elle est Australienne. La seconde est Anglaise. Il s'agit de Mrs Marie Willis. C'est un homme qui complète le trio. Lui aussi est britannique et se nomme M. W. Underhill. Nous serons donc cinq passagers en tout.

### INVITEES PAR DES RUSSSES

Même si le port de TEMA est hermétiquement clôturé et ses portes bien gardées (par craintes du sabotage dit-on), nous avons atteint le Straat LeMaire sans la moindre difficulté, la barrière des douanes ne constituant même pas un obstacle pour une fois... Plusieurs bateaux étaient amarés près du "notre". Immédiatement derrière se trouvait un navire battant pavillon polonais et portant évidemment un nom plus facile à écrire qu'à prononcer: "Zodyszczecin". Il y avait également un bateau de pêche soviétique, le Mycon ou le Mousson (l'alphabet russe est trompeur...). Dans

l'après-midi, alors que nous nous baladions sur le quai en attendant l'embarquement de notre "Fénec", nous eûmes la surprise d'être invitées à visiter ce chalutier soviétique. L'officier en chef du Straat LeMaire était alors avec nous et monta à bord également pour entreprendre une courte inspection qui ne s'arrôsa pas avec de la vodka, soit parce qu'il n'y en avait pas ou que les réserves étaient très limitées...

Après, nous avons pris possession de notre cabine et constaté qu'elle était très correcte, comme les autres commodités mises à la disposition des passagers (et des officiers). Dans ce qui sert de salon, il y a une bibliothèque, un tourne-disque stéréo, un poste de télévision utilisé seulement dans les ports et, de plus, un bar où l'on sert du café à 10h. et du thé à 16h. puis à 21h. Ce sont les seuls liquides disponibles; pas de boissons alcooliques qui ne sont toutefois pas interdites... dans les cabines.

Ce 24 juin fut évidemment très humide, sauf durant les premières heures passées à bord du Straat LeMaire qui possède fort heureusement un système d'aération conditionnée.

On devrait donc passer l'équateur sans trop transpirer, ce qui ne sera pas le cas de notre brave "Fénec" risquant d'étouffer de chaleur dans la profondeur d'une cale. Ce n'est pas avant la fin de l'après-midi qu'on le hissa à bord. L'opération fut tout un suspense et mit à rude épreuve ma nervosité. Il fallut d'abord l'arracher de terre, avec une grue. Or, s'il était solidement attaché, le "paquetage" était mal équilibré et, durant son balancement dans les airs, il pencha affreusement d'un côté, assez pour me faire peur, d'autant plus que la manoeuvre s'effectuait rapidement, si bien que j'eus tout juste le temps de prendre une photo-souvenir qui risqua d'ailleurs de ne pas être fameuse car le jour était déjà presque tombé.

Enfin, au bout de cette St-Jean-Baptiste pas comme les autres (...), nous avons quitté la terre. L'appareillage eut lieu vers minuit et nous devions faire une brève escale huit ou dix heures plus tard à Takoradi, à quelques milles de la frontière ivoirienne, pour repartir ensuite en direction d'Abidjan d'où le Straat LeMaire mettra le cap en plein sud.

GINETTE VACHON



## Où sont les Filippini ?

Parfois charmants mais plus souvent agaçants, les Filippini ont néanmoins occupé jusqu'aujourd'hui une grande place dans les récits de Mlle Vachon. En les lisant, on riant tantôt de la désinvolture d'Antonio ou bien on rageait contre lui et la satanée roulotte qu'il s'obstinait à traîner. Rares sont ceux qui ne souhaitèrent pas que Ginette et Nicole les laissent en plan et quel soulagement ce fut quand on apprit l'abandon de la roulotte puis la séparation des deux groupes, celui des Italiens restant en arrière...

Aujourd'hui, par contre, on aimerait savoir où ils sont et plusieurs lecteurs ne détesteraient pas que Toniolo et son épouse soient de nouveau les compagnons des deux Québécoises. Il faut certes admettre que leur voyage a perdu du piquant depuis la disparition du couple 100% latin. Il mettait de la couleur, à tel point que les petits tracasseries survenues ensuite n'ont pas été créées autant d'attraits... que les fantasmes du sieur Filippini. Admettons néanmoins qu'une rupture était nécessaire. Ginette Vachon et Nicole Hamilton n'auraient pu supporter indéfiniment la lenteur de déplacement du ménage italien qui leur avait fait perdre déjà suffisamment de temps... Où sont les Filippini actuellement? Dieu seul le sait et ça serait étonnant qu'ils "renaissent" dans les récits de Mlle Vachon.

(J. R.)

## Qu'en pensez-vous ?

Par les lettres que nous avons reçues et les nombreux commentaires favorables émis ici et là, nous savons que l'expédition de Mlle Vachon et Hamilton captive la majorité des lecteurs de notre journal. De la région québécoise bien sûr, mais aussi de Montréal, de la Gaspésie, de l'île du Prince-Édouard et même d'Afrique, on nous a prié de transmettre des compliments aux deux voyageuses, ce que nous nous sommes empressés de faire, devant bien que ces témoignages d'encouragements les stimuleraient davantage.

Beaucoup d'autres aimeraient sans doute les féliciter et formuler aussi leurs meilleurs vœux pour la fin du périple. Ne sachant trop où et comment les rejoindre, ils ne peuvent matériellement le désir et c'est à leur intention que nous faisons la suggestion suivante :

Bientôt, quand le service postal sera rétabli au Canada, nous saurons avec précision où se trouveront prochainement Mlle Vachon et Hamilton et il sera alors possible de les rejoindre rapidement par courrier aérien.

A tous ceux et celles désirant unir leurs souhaits, nous proposons donc de se faire connaître en mentionnant leur nom et leur adresse qui figureront en bas d'un message collectif se lisant à peu près ainsi :

"Nos plus chaleureux compliments pour votre traversée du dévêt et des régions tropicales. Votre odyssee nous passionne. Tous nos meilleurs vœux de succès pour la suite de votre audacieux tour d'Afrique".

La liste des signataires sera ouverte jusqu'à la fin du mois d'août. D'ici là, n'hésitez pas à grossir le nombre des lecteurs qui accueilleront favorablement cette suggestion. Aucun frais à encourir. De plus, si la majorité ne s'y oppose pas, nous publierons cette liste au fur et à mesure qu'elle s'allongera.

(J. R.)

## BACON SANS COUENNE

TRANCHE, STEINBERG OU PREMIUM DE SWIFT



PAQUET 1 LB

68¢



## JUS DE TOMATES

RAFRAICHISSANT

ORCHARD KING

QUALITE

DE FANTAISIE

BOITE

19 OZ

10¢



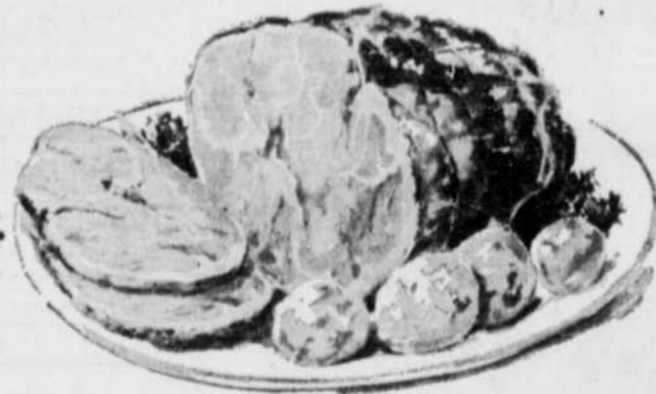
## ÉPAULE DE PORC

BOUT DE L'ÉPAULE

39¢

LA LB.

Pour de savoureux et nourrissants rôtis



## Poulets Chapons frais

CANADA — CATEGORIE "A"

LA LB. 49¢

ÉPAULE DE PORC FRAIS

Bout du paleron LA 45¢

LA LB 69¢

POITRINES DE POULET

Fraîches, LA 69¢

savourieuses, LB 69¢

CUISSÉS DE POULET

Nourrissants, LA 59¢

LA LB 59¢

VIANDES HYGRADE

Cornichons et piment, Macaroni et

fromage, Viande et olives, Pain de

porc, Saucisson 5 ppts 99¢

de Bologne 6 oz

JAMBON ROULE

Fumé "LEGRADE" LA 75¢

LA LB 75¢

CANARDS DU LAC BROME

Paquetés à vide, LA 69¢

Cat. Canada "A" LB 69¢

PETITES POULES AU RIZ

Cat. Canada "A" 3 pour \$2.59

Chaque 89¢

PIZZA STEINBERG

Toute garnie, 1 lb 8 oz CH 99¢

## POMMES DE TERRE

EN PUREE, INSTANTANEE

De marque VALLEY FARM

Sac poly 1 lb

39¢



## SACS DE THE

ENCORE, PEKOE ORANGE

Épargnez 10¢

Sac poly de 100

69¢



ALIMENTS INDISPENSABLES... ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ

### MAIS A GRAINS ENTIERS

de fantaisie 8 btes \$1.00

"STOKELY" 7 oz

CRISTAUX SWING

à l'essence de raisins 4 ppts \$1.00

6 1/2 oz

HARICOTS JAUNES, de choix

"ORCHARD KING" 6 btes \$1.00

19 oz

Épargnez 11¢

FEVES AU LARD

de marque 2 btes \$1.00

"CLARK" 14 oz

ou 5 btes 14 oz pour \$1.00

SAUCE V-H

Prunes ou cerises 2 btes 75¢

8 oz

Épargnez 3¢

PAPIER DE TOILETTE

"FACELLE" 3 ppts 88¢

Moderne, 2 roul.

Couleurs variées Épargnez 11¢

NETTOYEUR AJAX

4 btes 88¢

14 oz

Épargnez 6¢

POMMES DE TERRE

Entières, de fantaisie 5 btes \$1.00

"SNYDER" 19 oz

Épargnez 10¢

### ABRICOTS EN MOITIÉS

"SOUTHERN PRIDE" 3 btes \$1.00

28 oz

FEVES AU LARD CLARK

"YELLOW EYE" 4 btes \$1.00

14 oz

PATATES CHIPS

Croquantes Pqt 59¢

"STEINBERG" 14 oz

Épargnez 10¢

BISCUITS WESTON

A la guimauve, Pqt 29¢

rayés 8 oz

BISCUITS LIDO

Mélange familial Pqt 59¢

28 oz

SAUCE MIRACLE WHIP

de "KRAFT" Pot 59¢

32 oz

Épargnez 8¢

CORNICHONS DILL

de "CORONATION" Pot 59¢

48 oz

BEURRE D'ARACHIDES

"KRAFT", ordinaire Pot 35¢

ou croquant Pot 12 oz

Épargnez 6¢

### CAFE INSTANTANE

DE STEINBERG

Riches et bien corsés!

POT 10 OZ

99¢

### MACARONI DE STEINBERG

Variétés diverses

PQT 2 LB

29¢

### JUS DE TOMATES

ORCHARD KING

Qualité de Fantaisie

BOITE 48 OZ

29¢

### JUS DE POMMES

ORCHARD KING

De Choix, vitaminé

BOITE 48 OZ

29¢

### SOUPE AUX TOMATES

MARQUE CAMPBELL

Condensée, délicate

8 BTES 10 OZ

\$1.00



● La roulotte de Filippini n'ira pas plus loin. C'est à cet endroit que son essieu a craqué...

# 100e jour en Afrique

PAR JACQUES REVELIN

Quand nous avons annoncé au début de février dernier que Mlle Ginette Vachon allait entreprendre le tour de l'Afrique et commenter dans l'Action les péripéties de son expédition, qui aurait pu prévoir que cette hardie Beauceronne aurait le temps, la patience, la franchise et le don pour décrire aussi bien et aussi régulièrement la passionnante aventure qu'elle est en train de vivre, en compagnie de Mlle Nicole Hamilton? Par prudence, nous avions préféré alors ne pas déterminer le rythme de publication de ses articles, en craignant l'irrégularité de leur cadence. Bien intentionnée certes, Mlle Vachon n'envisageait pas encore quel serait le fardeau de cette promesse. Noter jour après jour les détails d'une pareille odyssee ne constituait sûrement pas une tâche facile. Bien des soirs, la tentation de dormir fut sans doute plus forte que l'envie d'écrire. Toutefois, avec une remarquable ténacité, elle a maintenu intacte sa fidélité envers les lecteurs de notre journal, en réalisant peu à peu que son expérience les captivait et qu'elle devait les conduire jusqu'au bout avec elle, coûte que coûte, pour le meilleur ou pour le pire.

Cette constance mérite d'être louée aujourd'hui, alors qu'elle se matérialise par le cinquantième article. Oui, déjà le cinquantième! Avoir, dès le début, d'un exploit, presque magnifique que la performance

"terrestre" de ces deux jeunes Québécoises relevant défi sur défi. Elles ont relevé en effet le défi de partager tous les plaisirs et les tracas sans briser leur amitié. Pourtant, lorsqu'elles se rejoignent à Madrid, elles se connaissent à peine. Elles ont aussi relevé le défi de traverser le désert, une tentative qui à elle seule pouvait suffire à les satisfaire. Mais, puisque c'est pour en faire le tour complet qu'elles s'étaient introduites sur le continent noir, ce défi restait à relever et voilà pourquoi on apprend aujourd'hui que Mlle Vachon et Hamilton vont descendre en bateau jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, au fin fond de l'Afrique, pour être

sûres d'atteindre l'extrême limite afin de ne pas être tentées de revenir sur leurs pas, sans compléter la grande boucle.

### CURIEUSES COINCIDENCES

Tout aussi étranges et heureuses sont les coïncidences qui suivent: Ce cinquantième article de Mlle Ginette Vachon a été écrit le jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français. Il est en effet daté du 24 juin. Or, c'était précisément le 100e jour de leur présence en Afrique, car elles l'avaient abordée à Tanger le 16 mars. De plus, cette concordance vraiment étonnante s'enregistre au moment même où s'achève la troisième phase de leur expédition

et au seuil d'une nouvelle série d'aventures dans un nouveau décor. Fatiguées, souvent irritées par les problèmes douaniers et sérieusement désemparées à cause d'un double obstacle infranchissable (pluies et Biafra), Ginette Vachon et Nicole Hamilton étaient sur le point d'abandonner, d'autant plus que leur santé était devenue chancelante. Cependant, après avoir regonflé leur optimisme et grâce surtout aux réconforts rassurants d'un examen médical, elles ont décidé de continuer, non sans le regret d'être obligées d'entreprendre un large détour par la mer, sans traverser plusieurs pays devant jalouer en principe leur itinéraire.

### AVENIR IMPREVISIBLE

Ce cinquantième article ne sera pas le dernier. Bien d'autres suivront et il en faudra probablement autant sinon davantage pour raconter la suite du voyage car plus des deux tiers de la distance totale restent à parcourir. Après une dizaine de jours sur l'Atlantique du Sud et les voiles sans doute à l'heure actuelle au Basuto-land et peut-être déjà à Johannesburg ou Pretoria. Tout dépend du temps qu'il leur a fallu pour se rendre par la route de Luderitz Bay à Cape Town. Ensuite, elles continueront à remonter vers l'équateur, en passant probablement par Madagascar si les liaisons

avec la grande île de l'océan Indien ne sont pas trop problématiques. Puis, par le Mozambique, la Rhodesie, le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie, elles s'approcheront de l'Égypte pour s'y introduire en longeant le Nil. Parvenues à son embouchure, au bord de la Méditerranée, il ne restera alors qu'à se rabattre vers l'Afrique du Nord en longeant la côte désertique de la Lybie. Ce sera enfin la Tunisie, l'Algérie, sera terminée de cette fantastique épopée féminine, à moins qu'un regain d'audace les pousse jusqu'au bout de la principale piste du Sahara algérien. Avant de quitter Ste-Marie-de-Beauce, Mlle Vachon nous avait en effet confié qu'il ne lui déplairait pas de retourner dans le désert, pour lier connaissance avec les Touaregs et voir comment on s'y prend pour pomper le pétrole dans le sable.

Voilà "en gros" le programme futur. Il reste toutefois imprévisible en détail car le chemin sera long, tortueux, souvent même accidenté et pavé de la plus grande incertitude. Des aventures, Mlle Vachon et Hamilton en auront encore; des agréables, des palpitantes et sans doute aussi des tragiques. Elles vont par ailleurs multiplier leurs contacts avec des Blancs, des Noirs et de nombreux Canadiens car le désert africain est un grand territoire de mission.

Voilà donc une attrayante perspective pour les nombreux "accompagnateurs" de nos deux héroïnes animant une HISTOIRE VRAIE, racontée sur le vif



● Halte en plein soleil au beau milieu du Sahara.



● Déjeuner sur l'herbe, dans les environs de Rabat. De gauche à droite: Nicole Hamilton, Ginette Vachon et Mme Filippini. C'est son mari Antonio qui prenait la photo.



● Nicole Hamilton au volant, à l'entrée du désert



● Ginette Vachon et son Land Rover sur la plateforme d'un train reliant Dakar à Bamako. Le chef de gare et ses amis ne se sont pas fait prier pour paraître sur la photo.

**CONFITURE DE FRAISES**  
Délicieuse "DORA" — Epargnez 21¢

Avec pectine POT 24 OZ

**28¢**

**RAISINS JUTEUX**  
Sans pépin de Californie, E.-U. Catégorie Canada No 1

Traités au Gibrel 3 lbs **69¢**

**les épargnes**

Tous nos magasins sont dotés d'un système d'air climatisé. C'est un bon départ. Et puis tout s'enchaîne de façon logique. Vous achetez vos viandes, vos articles d'épicerie, vos fruits et légumes. Ainsi vos sacs verts sont placés sur le dessus de votre voiturette. Non écrasés. Et vous demeurerez fraîche comme une rose. Pour l'été, nous avons les aliments qu'il vous faut

EPARGNEZ 8¢ !

**MACARONI**  
VARIE, LANCIA

Facile à préparer !

PQT 2 LB **39¢**

**ROULE AU CHOCOLAT**  
STEINBERG, épargnez 21¢

D'une fraîcheur totale !

Fourré de crème à la vanille CHACUN **28¢**

**LA FRAICHEUR CA NOUS CONNAIT**

**POIRES BARTLETT** De Californie, E.-U., Cat. Canada No 1 Variété MOUNTAIN **3 LB PAR PAQUET 69¢**

**CELERI PASCAL** Vert, frais, culture canadienne. Catégorie Canada No 1 Grasseur, 36 **2 POUR 29¢**

**MAÏS EN ÉPI**  
SUCRE, DORE, DU QUÉBEC, CAT. CANADA No 1

Non épluché LA DOUZ. **39¢**

EPLUCHE LA DOUZ. **49¢**

**SPECIALS D'ÉPICERIE**

**SAUCE A LA VIANDE** "CLARK" Boîte 14 oz **29¢** Epargnez 4¢

**CEREALES KELLOGG** PUFFA PUFFA Pqt 11 oz **51¢** ou Sugar Frosted Flakes, 18 oz ou Fruit Loops, pqt 11 oz **55¢**

**FIXATIF A CHEVEUX** "MISS BRECK" Bte 8 oz **67¢** Pour cheveux normaux ou rebelles

**CIRE LIQUIDE** de marque "CLAIR" Bte 32 oz **99¢**

**SERVIETTES EN PAPIER** de "STEINBERG" Pqt de 500 **97¢**

**DETERGENT "STEINBERG"** Peu de mousse Bte de 9 lb 6 oz **1.99**

**ALIMENTS POUR BEBES** HEINZ, emballage économique, épargnez 8¢ ! 6 btes 4 1/2 oz **69¢** (ou pots) par pqt

**SPECIALS DE LA BOULANGERIE**

**GATEAU AUX PACANES** "STEINBERG", au beurre Epargnez 10¢ **59¢**

**BEIGNES GLACES AU MIEL** "Steinberg" 12 par Epargnez 4¢ **45¢**

**SHORTCAKE EPONGE** Pour votre shortcake aux fraises, petit Ch. **35¢**

**PAIN AUX RAISINS** Frais, tranché, Pain de "STEINBERG" 16 oz Epargnez 4¢ **25¢**

**PAINS HAMBURGER** Frais, "STEINBERG" Tranchés 12 par pqt Epargnez 10¢ **29¢**

**ARTICLES VARIÉS**

**ARTICLES VARIÉS TASSE ET SOUCOUE** importées, en porcelaine LES motifs floraux variés **DEUX 29¢**

**POELON CARRE** en fonte, épargnez 10¢ **CH. 39¢**

**CUILLER A CREME GLACEE** en métal, épargnez 20¢ **CHACUNE 99¢** Epargnez 10¢ Ne collant pas... ou manche en plastique... **49¢**

**ENSEMBLE DE CASSEROLES** Robustes, à fini émaillé L'ENSEMBLE TROIS MORCEAUX **\$1.89**

**PAPIERS-MOCHOIRS** 3 épaisseurs Facille Royal 3 BOITES **\$1.00**

**BISCUITS SAVOUREUX** de marque Peek 72000 pqt 1 lb **59¢** variétés d'assortiment

**TOMATES ENTIERES** DE CHOIX AXLER BOITES 3 **\$1.00** ou 1 lb 15 oz, 3 pour 89¢

**ESSUIE-TOUT** VIVA DE SCOTT pqt de 3 rouls **55¢** à bas prix

**OLIVES NON FARCIES** "QUEEN" DE GATTUSO pqt 29 oz **69¢** ou 29 oz **59¢**

**SOUPES HEINZ** PRETES A SERVIR 8 BOITES 8 OZ **89¢**

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi 10 août 1968.

Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

**Venez chez Steinberg l'endroit où épargner**

**TRAJET PARCOURU (en voiture)**

<b>ANGLETERRE :</b>		
27 février Birmingham-Douvres	203 milles	
<b>FRANCE :</b>		
28 février Calais-Reims	197 milles	400 milles
29 février Reims-Nice	620 milles	1020 milles
Durant séjour à Colomars	306 milles	1326 milles
7 mars Nice-Arles	188 milles	1514 milles
8 mars Arles-Gèrone	279 milles	1793 milles
<b>ESPAGNE :</b>		
10 mars Gèrone-Madrid	457 milles	2250 milles
13 mars Madrid-Aranjuez	85 milles	2335 milles
14 mars Aranjuez-Séville	323 milles	2658 milles
15 mars Séville-Algésiras	173 milles	2831 milles
<b>MAROC :</b>		
16 mars Traversée de Détroit de Gibraltar		
17 mars Visite de Tanger	30 milles	2861 milles
16 mars Tanger-Ouezzane	119 milles	2980 milles
18 mars Ouezzane-Fès	92 milles	3072 milles
20 mars Fès-Rabat	172 milles	3244 milles
22 mars Rabat-Casablanca	61 milles	3305 milles
23 mars Casablanca-Marrakech	161 milles	3466 milles
24 mars Marrakech-Ouarzazate	131 milles	3597 milles
25 mars Ouarzazate-Marrakech	131 milles	3728 milles
26 mars Marrakech-Agadir	247 milles	3975 milles
3 avril Agadir-Goulmine	90 milles	4065 milles
5 avril Goulmine-Tan Tan	100 milles	4165 milles
7 avril Tan Tan-Tarfaya	58 milles	4223 milles
8 avril Tan Tan-Tarfaya	54 milles	4277 milles
9 avril Tan Tan-Tarfaya	39 milles	4316 milles
<b>SAHARA ESPAGNOL :</b>		
13 avril Tarfaya-Daora	60 milles	4376 milles
14 avril Daora — El Aïun	28 milles	4404 milles
17 avril El Aïun-S. Sara-El Aïun	300 milles	4667 milles
18 au 28 avril Séjour aux Iles Canaries		
30 avril au 1er mai El Aïun-Bu Craa	120 milles	4787 milles
3 au 4 mai Bu Craa-Guelta	120 milles	4907 milles
6 mai Guelta - Fort Trinquet	107 milles	5014 milles
<b>MAURITANIE :</b>		
7 et 8 mai — Fort Trinquet - Zouerate	216 milles	5230 milles
13 mai Zouerate-désert	26 milles	5256 milles
14 mai Désert-Choum	75 milles	5331 milles
17 mai Choum-désert	5 milles	5336 milles
18 mai Désert-Atar	72 milles	5408 milles
19 mai Atar-Nouakchott	303 milles	5711 milles
20 mai Nouakchott-Rosso	200 milles	5911 milles
<b>SENEGAL</b>		
21 mai Rosso-Dakar	211 milles	6122 milles
29 mai Dakar-Mansa Konko	130 milles	6252 milles
<b>GAMBIE</b>		
30 mai Mansa Konko-Bathurst	220 milles	6472 milles
2 juin Bathurst-Koalack	72 milles	6544 milles
<b>SENEGAL</b>		
3 juin Koalack-Tambaounda	176 milles	6658 milles
<b>MALI</b>		
4 juin Tambaounda-Bamako (500 milles en chemin de fer)	300 milles	6958 milles
6 juin Bamako-Orodora		
<b>HAUTE-VOLTA</b>		
7 juin Orodora-Bohlo-Dioulasso	29 milles	7007 milles
8 juin Bohlo-Dioulasso-Bouake	49 milles	7056 milles
<b>COTE D'IVOIRE</b>		
10 juin Bouake-Abidjan	180 milles	7486 milles
13 juin Abidjan-Dormaa Ahenkro	212 milles	7698 milles
<b>GHANA</b>		
14 juin Dormaa Ahenkro-Accra	300 milles	7998 milles
<b>TOGO</b>		
19 juin Accra-Lomé	146 milles	8144 milles
<b>DAHOMÉY</b>		
20 juin Lomé-Cotonou	98 milles	8242 milles
<b>GHANA</b>		
21 juin Ouidaa-Lomé-Accra	198 milles	8440 milles
24 juin Accra - Tema	18 milles	8242 milles

# CINE BULLETIN

**APPRECIATION DES FILMS**  
 "Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentai-remment, sous forme abrégée :

**EXPLICATIONS**  
 CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE: 1—chef d'œuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; —pas coté.

**CANADIEN.** — Sur semaine: Devil's Brigade (5) à 6.30, 8.50. — Samedi et dimanche: Devil's Brigade à 1.45, 4.05, 6.20, 8.40. Fin à 11.00 heures.

**CANARDIERE.** — Indomptable Amérique (6) à 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 (No 4). Quand les parents dorment (6) à 2.35, 5.10, 8.10. Fin à 11.00 heures. (7e semaine).

**CAPITOL.** — Représentation continue à 1.15. Africa addio (—) à 1.15, 3.05, 5.55. Le requin est un parfum (6) à 2.25, 5.15 heures.

**CARTIER.** — Sur semaine: Les deux rivaux (3) à 8.00, 9.30. Je te tuerai à 7.40. — Samedi et dimanche: Je te tuerai à 1.00, 4.25, 7.40. Les deux rivaux à 2.35, 6.00, 9.30 hves.

**EMPIRE.** — Spectacle au complet à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Benjamin (3) à 1.45, 4.20, 6.50, 9.50. Fin à 11.05 heures. (5e semaine).

**IMPERIAL.** — Fermé pour réparations.

**LAIRET.** — Sur semaine: Les deux rivaux (3) à 8.10, 9.40. Je te tuerai (6) à 7.45. — Samedi et dimanche: Je te tuerai à 1.00, 4.25, 7.45. Les deux rivaux à 2.35, 6.30, 9.45 heures.

**LE BIJOU.** — Georgy Girl (5) à 6.15, 9.40. Morgan (4) à 7.45. Fin à 1.30 heures.

**LEVIS.** — Mercredi à jeudi le 30 et 31 juillet et le 1, 2, 3 et 4 août. Spectacle d'hypnotisme sur la scène à 8.30 heures.

**LIDO.** — Le coup de l'oreiller (3) à 7.30. Arabesque (3) à 9.25 heures.

**OEUVRE (Salle Dauphin).** — Les anges sauvages (5) à 1.00, 4.00, 7.05, 10.05. Cas casse à Caracasse (—) à 2.25, 5.25, 8.30. Fin à 11.30 hves.

**OEUVRE (Salle Frontenac).** — Le mur des espions (6) à 1.15, 4.30, 7.50. La symphonie des héros (—) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.05 heures.

## Trois films réalisés par des enfants

**MILAN. (A.F.P.)** — Pour la première fois dans l'histoire du cinéma, trois films entièrement réalisés par des enfants ont été admis à concourir au prochain Festival de Venise.

Les jeunes cinéastes, élèves d'une école primaire de Come, ont été encouragés à choisir dans l'étude de la mise en scène qui a nécessité six mois de travail.

Les films tournés en 16 mm ont une durée de 4 à 5 minutes et chacun d'eux a coûté environ 600 francs, soit environ \$120.

Le premier film intitulé "Le clown", met en scène un personnage qui se transforme en bouffon. Le second, "le petit vieux", décrit l'existence d'un curieux vieillard. Le dernier film s'intitule "La boîte fermée", à l'intérieur de laquelle 14 enfants découvrent avec humour 14 phénomènes différents.

Les films tournés en 16 mm ont une durée de 4 à 5 minutes et chacun d'eux a coûté environ 600 francs, soit environ \$120.

Le premier film intitulé "Le clown", met en scène un personnage qui se transforme en bouffon. Le second, "le petit vieux", décrit l'existence d'un curieux vieillard. Le dernier film s'intitule "La boîte fermée", à l'intérieur de laquelle 14 enfants découvrent avec humour 14 phénomènes différents.

**Reservations : 872-1424**

**la fenière**

CE SOIR — 9 h.

"LE FILS D'ACHILLE"

de Claude Chauvière

**LE MOULIN DE ST-LAURENT Ile d'Orléans**

**MERCREDI, 7 AOUT**  
Musique Triziane avec Lajos Molnar

**JEUDI, 8 AOUT**  
LE QUATUOR DU MOULIN  
Johan Van Veen, flûte et flûte à bec  
Lajos Molnar, violon  
Huguette Mouton, violoncelle  
Louise Therberg, clavecin  
Œuvres de Bach, Liszt et Telemann

**VENDREDI, 9 AOUT**  
Musique triziane soliste: Lajos Molnar

**SAMEDI, 10 AOUT**  
JAZZ avec Gérard Hébert et son trio.

Spécialités culinaires: Goulash Hongrois, Salades et Crêpes Hollandaises  
Tous les concerts à 8 h, 45 P.M.  
Informations: 828-2665

## Le Carrefour-Festival de l'ACTA (9)

# LE CRITIQUE EST AVANT TOUT ANIMATEUR

Commentaire de JEAN ROYER

Avant d'apporter la conclusion sur le colloque de l'ACTA, j'aimerais proposer en avance quelques idées sur le métier de critique de théâtre. Le premier atelier du carrefour provoquait une rencontre des gens de théâtre et des critiques. Ce fut presqu'un dialogue de sourds, qui ne semble avoir rien donné. Mais cela s'explique par le fait que ni les critiques, ni les gens de l'ACTA n'ont l'habitude de réfléchir sur leur métier propre. Peut-être, ici, la critique est assez jeune que le théâtre. J'estime personnellement qu'il est nécessaire de démystifier le rôle presque pontifical du critique, pour collaborer vraiment à l'acte théâtral. Voici donc quelques idées en vrac que j'ai eues l'occasion d'émettre, au colloque de l'ACTA.

**NON UN PUBLICITAIRE, MAIS UN ANIMATEUR**  
 Le journaliste — informateur et critique — est le lien entre le public et le théâtre. Ce lien, il a été créé par le public et les producteurs de spectacles. Qui se sont inventés la publicité et les journaux. Il y a donc, au départ, un malentendu: le critique risque d'avoir un rôle de publicitaire, avant d'être un informateur et un juge-analyste.

C'est ce qui a conduit une certaine critique traditionnelle à porter ses attentions sur le brio d'un spectacle, d'abord, sur des artistes-vedettes, ensuite. De sorte que les critères de jugement risquent de devenir vagues et intuitifs, aléatoires, voire exclusivement émotifs.

Le critique, dans ce cas, dit QUE tel spectacle lui a plu ou non, QUE tel artiste est vertigineux ou mauvais. Si le critique dit parfois le COMMENT du spectacle, il en donne plus rarement le POURQUOI. Il aura ensuite à situer la mise en forme, la réalisation théâtrale de l'œuvre: les moyens audiovisuels, le jeu des comédiens et l'interprétation qu'a faite ou voulu faire le metteur en scène.

Certains nommeraient "littéraire" cette forme de critique. Ils objecteraient que le théâtre n'est pas de la littérature. Ils seraient raison, dans ce sens. Mais je rétorque que cette forme de critique doit tenir compte autant de la réalisator, formelle que de l'intention de l'auteur. Elle a justement le mérite de relier la création première de l'auteur (ou de l'équipe) dramatique aux exigences de la réalisation sur la scène et pour (ou avec) un public. D'autre part, il est évident UN PROVOCATEUR.

Voilà donc comment je considère le rôle du journaliste face au théâtre. Le critique est au service du théâtre. Il doit approcher le théâtre du public. Et le public du théâtre. Le sensibiliser à la réalité dramatique. En lui faisant connaître

de commenter. L'éditorialiste, ou le chroniqueur sportif honnête, n'a pas à jouer le rôle de publicitaire d'un parti politique ou d'un club de hockey! Chacun analyse et commente des faits et des situations. Le critique de théâtre doit, lui aussi, se garder de devenir un publicitaire et plutôt tenter nement dramatique qui lui est présenté.

Etant au service de l'art, le critique se doit de chercher à faire aimer l'art, c'est-à-dire de rapprocher l'œuvre du public: par un commentaire que je nommerais didactique. Et c'est sur ce commentaire qu'il fondera son jugement. Mais ce jugement ne sera apporté que par des critères bien précis et amenés à la connaissance du public.

On le voit bien: cette fonction didactique et d'animation qui incombe au critique de théâtre, exige alors qu'il soit vraiment compétent, qu'il ait conscience et connaissance du métier de créateur et d'interprète, des formes et des techniques du théâtre. Que le critique soit aussi en recherche constante avec le théâtre qui se fait.

**L'ANALYSE**  
 Il ne s'agit donc pas, pour lui, de louanger ou de renoncer des comédiens durant cinq ou six paragraphes: les artistes sont d'ailleurs les premiers sensibilisés aux réactions du public et ont normalement conscience de leur métier, des techniques et de leurs effets. Le critique n'écrit pas pour la gloire ou la chute des comédiens ou des troupes. Il écrit pour l'information et la connaissance du public. Par conséquent, la plus grande partie de son "papier" devrait consister en une approche de l'œuvre et de sa réalisation formelle.

Le critique aura à analyser l'œuvre, les thèmes, les intentions et les moyens de l'auteur. Il aura ensuite à situer la mise en forme, la réalisation théâtrale de l'œuvre: les moyens audiovisuels, le jeu des comédiens et l'interprétation qu'a faite ou voulu faire le metteur en scène.

Certains nommeraient "littéraire" cette forme de critique. Ils objecteraient que le théâtre n'est pas de la littérature. Ils seraient raison, dans ce sens. Mais je rétorque que cette forme de critique doit tenir compte autant de la réalisator, formelle que de l'intention de l'auteur. Elle a justement le mérite de relier la création première de l'auteur (ou de l'équipe) dramatique aux exigences de la réalisation sur la scène et pour (ou avec) un public. D'autre part, il est évident UN PROVOCATEUR.

et comprendre la signification, la situation et la portée d'une œuvre, de même que l'exigence et la qualité de la représentation qu'on ne peut séparer — au théâtre moins qu'ailleurs — le fond et la forme, l'écriture et le geste, la parole et le mouvement. Il doit prolonger l'acte théâtral en provoquant la réflexion sur l'événement dramatique que le public a vécu en même temps que les comédiens.

Le critique a ainsi un rôle d'animateur et de provocateur. Et il est peut-être, sous cet angle, le rouage le plus important de la démocratisation de l'art, de la diffusion et du progrès de l'art, donc, de la vie.

La fonction du critique, telle que je la conçois et telle que j'ai tenté de la décrire, joue ainsi à deux pôles: soit ceux du créateur et du public. Le critique n'est plus alors un mur monstrueux entre les deux, ni un potentiel du spectacle, ni un pontifex, ni un cervolant cabotin. Mais il redévoit le lien indispensable, intelligent et sensible, qui ne se limite pas à refléter les tendances et modes d'un milieu, mais qui diffuse et professe la foi des créateurs en la vie, qui agit en véritable animateur culturel à sa manière. Ce qui ne peut évidemment pas exclure une certaine subjectivité du critique, au niveau de l'émotion. Puisque l'art est émotion et intelligence.

Le rôle de critique étant pratique de cette façon, un public averti en vaut deux et ne tombe pas dans le piège de se fier à un critique-publicitaire ou démolisseur de spectacle. Puisque le public a devant lui une critique raisonnée et motivée, qu'il doit lui-même aller expérimenter émotionnellement, qu'il doit lui-même aller vivre.

De même qu'il faut démystifier la religion de l'art. De

même qu'il faut faire disparaître les artistes demi-dieux. Et redonner à l'art et aux artistes la dimension humaine, la di-

mension de la vie. De même, il faut démystifier le privilège pontifical du critique. Et lui redonner sa fonction d'informa-

teur et commentateur d'un événement théâtral tel que vécu. Ou l'intelligence dénote l'émo-



● La manécanterie "Les Moineaux" de Nogent-sur-Marne, que nous voyons sur cette photo, est présentée en tournée dans la province de Québec grâce à l'Alliance France-Québec. Les petits chanteurs seront dans la région de Québec du 12 au 18 août. Ils donneront trois concerts à Québec et un à Lévis. Toutes les représentations seront gratuites. Les 14 et 15 août ils se produiront sur la terrasse de Québec, tandis que le concert à Lévis se donnera le 16 août.

## L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE

Prix en vigueur jusqu'au samedi le 10 août 1968

SOUPE LIPTON poulet & nouilles	4 boîtes	\$1.00
SOUPE LIPTON tomates & légumes	3 boîtes	.79
JUS DE TOMATE AYLNER	6 boîtes	.89
POIS VERTS AYLNER	4 boîtes	.95
TOMATES AYLNER	2 boîtes	.69
CATSUP AYLNER	2 boîtes	.89
PATE CORDON BLEU	2 boîtes	.73
ANANAS AYLNER	2 boîtes	.69
BREVAGE ORANGE CORONATION	64 oz	.55
FROMAGE KRAFT CANADIEN	13 oz	.69
ARACHIDES KRISPY KERNELS	13 oz	.43
ARACHIDES KRISPY KERNELS	13 oz	.45
ARACHIDES KRISPY KERNELS	13 oz	.45
ANTISEPTIQUE BUCCAL COLGATE	100	.69
SHAMPOING HEAD & SHOULDERS	13 oz	\$1.59
MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE	128 oz	.69
NOURRITURE POUR CHIENS	24 oz	.79
GAINES BURGER	128 oz	.69

## N ALIMENTATION Normandie

**SOUPE AYLNER**  
Légumes ou Tomates  
8 boîtes 10 oz 1.00

**LIQUEURS COTT**  
Savours assorties  
12 boîtes 10 oz 1.00

**BISCUITS CHRISTIE**  
Soda salés  
Boîte 2 livres .69

**ALLUMETTES NORMANDIE**  
2 boîtes 50 livres .49

**GRANDE SERVIETTE DE BAIN EN RATINE**  
SPECIAL .99

**FESSE DE VEAU**  
IMPORTÉE — DESOSSÉE ENVIRON 4 à 6 LIVRES

**LA LIVRE .98**

**ORANGES**  
OUTSPAN GROSSEUR 150  
La douz. .49

**RAISINS** CARDINAL Etats-Unis No 1 2 livres .49

**CAROTTES** fraîches Québec No 1 Cello 5 livres .49

**CONCOMBRES** Ontario No 2 2 pour .25

## Un passe-temps agréable et divertissant

### MOT-CACHÉ

No 61 11 LETTRES CACHEES  
 Echec aux maladies de tous les animaux

A	abattage	charbon	fièvre	laryngite	peste	ténia
B	air	chaud	fluxion	lavement	potion	tétanos
C	aliment	clavée	friction	lécher	pou	tic
D	antiseptique	cornes	G	M	R	tique
E	astérisque	cors	maladie	m	rachitisme	toucher
F	stringent	coryza	gale	mammite	refroidissement	traitement
G	bain	cri	gourme	métrite	repos	V
H	bleime	cri	goutte	m	révulsion	variole
I	blessure	diète	guérison	mort	rhumatisme	village
J	bouton	douleur	I	morve	S	venue
K	bronchite	engorgement	infection	O	saignée	vers
L	cachexie	entérite	isolement	odeur	saizon	virus
M	calmant	favert	iodode	oeuf	seime	Z
N	champignon	fente	ladrerie	peau	teigne	zoologie

Le mot-caché du problème No 58: ELIMINATOIRE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
T	E	T	A	N	O	S	R	C	E	V	E	E	E	L	E	V	A	L	C	
E	N	N	N	T	Q	E	R	G	T	R	O	M	R	U	M	I	N	E	E	
T	N	E	M	E	T	I	A	R	T	Ç	S	E	Q	S	S	R	D	R	I	
I	N	H	G	U	M	L	S	N	A	I	H	I	E	R	E	U	O	I	R	
G	O	E	O	N	E	E	E	L	T	C	T	A	R	E	I	S	U	A	E	
N	B	G	M	V	I	V	L	A	U	I	H	F	M	V	M	I	L	E	R	
Y	R	R	A	E	R	R	M	O	B	V	S	I	R	P	E	R	E	I	D	
R	A	O	M	O	S	U	T	A	S	A	E	E	T	I	I	N	U	G	A	
A	H	G	M	E	H	S	S	S	L	I	T	R	P	I	C	G	R	O	L	
L	C	N	I	R	T	A	I	A	A	A	T	T	U	T	S	T	N	L	G	
D	I	E	T	E	N	R	V	D	I	I	D	E	A	S	I	M	I	O	B	
U	X	T	E	H	A	E	I	A	I	G	S	I	I	G	S	Q	E	O	N	
A	O	I	P	C	M	L	N	T	R	O	N	O	E	G	E	E	U	Z	N	
H	D	R	T	E	L	A	F	F	E	I	R	E	N	S	N	T	L	E	O	
C	E	E	N	L	A	G	E	R	A	N	O	F	E	E	O	E	F	B	S	
O	R	T	E	O	C	U	C	E	V	E	V	I	L	E	N	D	U	R	L	I
R	V	N	M	T	I	E	T	S	E	P	A	A	E	R	E	S	O	E	R	
Y	E	E	I	O	E	T	I	H	C	N	O	R	B	O	U	R	I	I	E	
Z	I	F	L	U	X	I	O	N	P	O	U	S	T	C	R	O	D	M	U	
A	F	I	A	X	R	C	N	P	E	I	X	E	H	C	A	C	E	E	G	

### La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees. HORIZONTALLEMENT SEULEMENT.

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc" Reproduction interdite par l'auteur.

Cette grille-mystère vous a plu! Alors procurez-vous

Mot-secret et Mot-mystère bilingue

en vente dans tous les kiosques de la province.

Ce fascicule a été monté pour vous par

Jean-Claude Langlois créateur de la grille-mystère au Québec.

ou faites parvenir votre abonnement au coût de \$3.00 pour 12 numéros (un par mois) à l'adresse suivante:

Le Centre des Mots-Croisés Inc. Case Postale 92, St-Eustache, P.Q.

# Sélection d'éditoriaux puisés dans la presse anglaise

## Le Telegraph-Journal Saint-Jean, N.-B.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. T. C. Douglas, dont la défaite personnelle aux élections du 25 juin a surpris et déçu beaucoup de Canadiens, se présentera-t-il dans la circonscription rendue vacante par la mort du député néo-démocrate Colin Cameron? Il semble que le "pasteur militant" d'origine écossaise, dont le sens de l'humour et la personnalité humanitaire ont donné à Ottawa, de laisser à la scène d'Outawa, se laisser persuader d'accepter la mise en candidature dans une élection complémentaire, et qu'il continuera à jouer un rôle actif comme leader — à 63 ans. M. Douglas est le doyen des chefs de parti — jusqu'à ce qu'il démissionne définitivement, lors du congrès néo-démocrate, l'an prochain. Si les choses se passent ainsi, ce geste rencontrera l'adhésion populaire. En effet, il serait aussi difficile d'imaginer le prochain parlement sans Tommy Douglas, que privé de cette autre personnalité temporairement ébranlée, le "chef Dief".

## Le Citizen, Ottawa

La décision de la Banque du Canada de réduire à 6 1/2 p.c. le taux d'escompte qui était de 7 1/2 p.c. en mars et de 7 p.c. depuis plusieurs semaines, constitue la meilleure nouvelle économique de ces derniers temps. Elle reflète la peur décroissante qu'inspire l'inflation et présume une accélération du taux de croissance.

Plus d'argent commence à affluer sur le marché, notamment en provenance de l'étranger.

Avec les fonds devenus plus facilement accessibles, l'expansion industrielle devrait aller de l'avant. Le taux de chômage qui est actuellement de 4 p.c. devrait faire de cet objectif une politique officielle. La croissance de la construction domiciliaire est tout particulièrement recommandée et le gouvernement devrait porter ses efforts sur ce point.

## Le Journal, Edmonton

Que fait un politicien nord-américain par un jour monotone d'été, où lorsqu'il a peur de

ne plus faire les manchettes ? Il dénonce l'"obsécité".

M. John Diefenbaker en est l'exemple actuel. Il déclare qu'il va rédiger le mémoire afin d'éliminer la "licensure" des publications et des émissions de radio et de télévision, et de mettre fin à la "pornographie, à la saleté, à la terreur et à l'horreur" qui, présumément, démoralise les jeunes et stimule la croissance des crimes.

Mis à part le fait que l'on n'a presque pas de preuve qu'il y ait un rapport entre la pornographie et le crime, et pas beaucoup plus qu'il y en a entre la violence dans la fiction et la délinquance, il est probable qu'il n'y a pas beaucoup de danger, non plus, dans la sortie de M. Diefenbaker. Pourvu qu'enfin se rende pas jusqu'à devenir législation, évidemment.

## La Gazette, Montréal

Soutenir que ce qu'a dû subir le pays pendant les semaines qu'a duré cette grève doit être considéré comme normal, acceptable, une façon correcte de faire les choses, et le genre

d'incident qui doit être légal et susceptible de se produire à intervalles successifs, c'est diriger le gouvernement sur le principe que les ennuis imposés au public n'ont aucune importance...

Ce qu'il faut, pour l'avenir, c'est uniquement un amendement à la loi qui a accordé aux employés de la fonction publique le droit à la convention collective... La machine nécessaire à l'arbitrage est déjà prête, liant à la fois le gouvernement et les syndicats... Si un gouvernement... ne convoque pas le Parlement tant que le

tort causé au public n'est pas suffisamment considérable pour que ce public exige une telle décision, cela signifie que c'est un gouvernement par dislocation économique. Quelle étrange façon de mener un gouvernement.

## Le Star, Toronto

Le public, comme les syndicats, devrait profiter du traité de paix signé cette semaine entre le Congrès du Travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux. En effet, les conflits de juridiction entre les syndicats sont habituelle-

ment amers et destructifs.

La querelle entre le CTC et la CSN a pris une tournure exceptionnellement amère en raison des problèmes raciaux qu'elle impliquait; le Congrès comme on le sait est à prédominance anglophone, tandis que la Confédération, en majorité québécoise, est à prédominance francophone... Si cette rivalité syndicale avait continué, elle aurait pu avoir un effet très nocif sur les relations générales entre le Canada français et le reste du pays.

## Le Globe and Mail, Toronto

On pourra désormais revenir de l'Exposition nationale du Canada après avoir bu tout son saoul. En effet, non seulement l'Exposition nationale fonctionnera le dimanche, mais elle servira aussi de l'alcool. Ce sera exactement comme l'Expo. On y verra des salles à manger élégantes offrant des liqueurs exotiques, des "pubs" anglais, des cafés-terrasses, des "beer gardens" allemands, des bars discrets. Pas exactement, cependant. En effet, on pourra se

faire servir des consommations mais seulement avec les repas et dans un seul restaurant. Et à certaines heures. Et sans spectacle. Ce n'est pas qu'à Toronto, on ne puisse commettre de péché, c'est tout simplement qu'il faut s'en donner la peine.

**EMBAUCHONS des ETUDIANTS**  
CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA



L'ANCIEN PRESIDENT Dwight Eisenhower, qui se remettait lentement d'une crise cardiaque à l'hôpital militaire Reid, s'est plaint de douleurs à la poitrine ce matin, annonce un porte-parole de l'institution hospitalière.

## L'utilisation d'un napalm "amélioré" cause de nouveaux ravages au Vietnam

— Une administratrice d'hôpital

(Par Ann Laughlin de la P.C.)  
MONTREAL. — Selon Claire Culhane, qui a été administratrice d'hôpital dans la province de Quang-Ngai, au Vietnam, le napalm utilisé par les soldats a été à tel point "amélioré" que les Vietnamiens touchés par le feu liquide n'ont souvent pas assez de peau saine pour réparer les parties brûlées.

"Cela colle plus à la peau et on peut à peine l'enlever. Au paravant, ça ne faisait que brûler; aujourd'hui, c'est encore plus efficace".

Mme Culhane a déclaré en interview que les premiers mots qu'elle ait appris en vietnamien étaient: "Je suis Canadienne, pas Américaine". Mais ces mots n'avaient souvent guère de sens, pour les Vietnamiens qui croient que tous les blancs sont Américains.

"Comment dépendre des Américains pour le transport et l'approvisionnement sans se sentir en même temps responsable du massacre".

Mme Culhane a rappelé que le Canada fournit aux Etats-Unis le polystyrène qui sert à la fabrication du napalm ainsi que des hélicoptères pour les bombardements. On a loué aux Etats-Unis, un terrain en Saskatchewan, comme lieu d'entraînement des pilotes de bombardiers destinés au Vietnam.

Les Américains, dit-elle, pensent que le Canada ferait aussi bien d'entrer aussi en guerre.

Près des ancêtres

Mme Culhane est allée au Vietnam en octobre dernier, payée par le service canadien d'aide extérieure pour faire partie d'une équipe chargée d'un sanatorium de 80 lits. A son arrivée là-bas, l'hôpital n'était pas terminé et jusqu'en décembre, le groupe de sept Canadiens dirigés par le Dr Alje Vennema, de Burlington, en Ontario, fut affecté à l'hôpital provincial voisin, où on entassait près de 750 malades dans 400 lits. Il ne fallait pas trop compter sur l'approvisionnement en eau chaude et électrique et les conditions sanitaires étaient infectes.

Près de 80 pour cent des malades étaient des femmes et enfants blessés dans les échanges de coups de feu parce qu'ils refusaient de quitter leurs ancêtres inhumés dans les villages.

On enveloppait leurs brûlés de bandages enduits de vaseline et on n'avait ni espace ni temps pour la chirurgie de greffe de peau.

Le sanatorium qu'administrait Mme Culhane desservait de 150 à 200 malades externes par jour, ainsi que 80 alités. Un Vietnamien sur sept souffre de tuberculose, dit-elle, et le taux de mortalité infantile est de 50 pour cent.

Les Canadiens étaient les seuls avec des missionnaires quakers à refuser de garder des armes près d'eux. Deux mois après son ouverture, l'hôpital fut pris par l'armée sud-vietnamienne, qui s'en servit comme d'une base pour bombarder n'importe quoi dans la jungle.

On fit vainement appel au chef de la province pour que l'armée évacue l'institution et, en mars, les Canadiens décidèrent de partir.

Retour au pays

Deux ou trois des 32 employés vietnamiens demeurèrent

on renvoya de la clinique mais cela ne suffit pas. Il faut mettre fin aux bombardements".

Mme Culhane travaille pour la paix avec la "Voix des femmes". Lorsque la paix sera venue, elle quittera son travail comme bibliothécaire médicale et retournera au Vietnam.

## La fille de Joseph Staline vit maintenant dans le New Jersey et s'en trouve très heureuse

PRINCETON PA. — La fille de Joseph Staline, Svetlana Alliyeva, s'est installée à Princeton, New Jersey, et déclare s'y trouver tout à fait bien.

En 1967, elle avait quitté l'Union soviétique pour se rendre aux Etats-Unis où elle a vécu seule depuis 16 mois, dans une maison à location, non loin du campus de l'université Princeton.

Elle est maintenant familiarisée avec le genre de vie des Américains. Mais certaines choses continuent à la surprendre, comme par exemple une campagne électorale qui n'existe pas en Russie.

Au cours d'une interview, cette femme âgée de 42 ans, aux manières affables mais réservées, a souligné qu'elle n'avait pas le mal du pays. "La présence de mes deux enfants me manque mais je n'éprouve pas le désir de retourner en Russie", a-t-elle commenté. Son autobiographie, sous le

titre "Vingt lettres à un ami", publiée peu après son arrivée aux Etats-Unis, apporte sa version d'une image de la Russie à l'époque stalinienne.

Elle travaille actuellement à un autre ouvrage dont elle ne veut pas, pour l'instant, en révéler le sujet.

## Encore un objet non-identifié

MONTEVIDEO AFP — Un objet non identifié aurait atterri dans le département de Salto à 300 milles au nord-est de Montevideo. De nombreux témoins l'auraient vu durant plusieurs minutes.

Selon la description qu'ils en ont donnée, il s'agirait d'une "puissante lumière blanche qui tournait vertigineusement, avec des bruits de moteurs" et tandis qu'ils la contemplaient, ils affirmèrent s'être sentis envahis par une "étrange sensation".



**Commençant jeudi matin à 9.30 heures chez**

**VENTE d'AOÛT**

**Partez du bon pied chez Pollack!**  
Participez à notre **Concours de la rentrée**

**A GAGNER: 12 BICYCLETTES**

Ohé!... Les jeunes!... A gagner, à l'occasion du concours de la rentrée, 12 bicyclettes "Raynal" 3 vitesses, à freins manuels. Douze magnifiques vélos, dont 4 attribués à des filles, et 6 à des garçons. Conditions ultra-faciles: déposez simplement vos factures ou fac-similés dans les boîtes réservées à cette fin au 3ème étage du magasin de Québec et à l'étage Laurier à Sainte-Foy. "Sensez-y!... Douze chanceux! Pourquoi pas VOUS?..."

**Nos spéciaux d'ouverture en vente jeudi matin**

<b>Gilets-camisoles en orlon</b> Attrayants gilets-camisoles 100% Orlon. Tailles: P.M.G. Couleurs: limette ou rose. Reg. jusqu'à 4.98 <b>1.99</b> Québec, rez-de-chaussée.	<b>Chemisiers à manches longues</b> Robes chemisiers, manches longues, boutonage à l'avant. En coton vert, brun ou rouille. Tailles: 10 à 16. La petite robe pratique à prix budgétaire. Rég. 8.98 <b>5.99</b> Sainte-Foy, étage Laurier.	<b>Blouses d'écolières</b> Blouses réglementaires, modèle à manches courtes, col à pointes. En beau coton que vous pouvez javeler. Couleurs: blanc, bleu, rose. Tailles: fillettes 4 à 6X et 7 à 14. Rég. 1.98 <b>2 pour \$3</b> Québec, 3e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.
<b>Pantalons pour garçons</b> Pantalons en terylène-viscose ou viscose-nylon. Modèles "Continental" ou demi-taille élastifiée, se portant avec ou sans ceinture. (Légères imperfections). Tailles: 8 à 18. Si parfaits 7.98 et 8.98 <b>2.99</b> Québec, 3e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.	<b>Chemises pour garçons</b> Chemises de toilette en coton pré-rétréci. Manches longues, col à pointes courtes, poignets deux façons. Blanc ou couleurs variées. Tailles: 11 à 14 1/2 (Légères imperfections). Rég. 2.98 <b>\$1</b> Québec, 3e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.	<b>Peignoirs courts</b> Peignoirs courts en coton gaufré. Choix de 4 modèles. Manches courtes, poches avec ou sans col. Rayures multicolores ou imprimées. Tailles: P.M.G. Rég. 4.98 <b>2.99</b> Québec, 2e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.
<b>Rouleaux à coiffer</b> Rouleaux à coiffer, avec pics en nylon incassables. Finis les pics qui éclatent au moment où vous vous coiffez! Rég. .59 le paquet <b>2 pqs pour .77</b> Québec, rez-de-chaussée. Sainte-Foy Le Mail.	<b>Costumes d'été pour dames</b> Lot de costumes d'été en coton ou en toile, tissu uni ou à rayures. Manches courtes ou trois-quarts. Tailles et couleurs désassorties. Rég. jusqu'à 24.98 <b>\$5</b> Québec, 2e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.	<b>Manteaux en nylon piqué</b> Manteaux en nylon piqué, modèle tailleur. Choix de blanc, gris, marine, jaune, beige. Tailles désassorties. Rég. jusqu'à 39.98 <b>11.99</b> Québec, 2e étage. Sainte-Foy, étage Laurier.

Profitez de notre service de commandes téléphoniques.  
Composez: **529-9292**

## Réactions à l'annonce de l'accord entre les postiers et le gouvernement

# Le vote que prendront les 24,000 postiers pourrait être très serré

**Par la Presse Canadienne**  
Les 24,000 employés des Postes du Canada, groupés en quelque 700 unions locales, se rencontreront aujourd'hui et jeudi pour voter sur la dernière offre gouvernementale proposée mardi à Ottawa, et on prévoit que le vote sera très serré. Un porte-parole syndical à

Vancouver a révélé mardi soir que les termes d'un règlement prévoyant une augmentation de 39 cents sur une période de deux ans sont insuffisants et qu'ils seront peut-être rejetés par les employés des Postes de la Colombie-Britannique.

Jim McCall n'a pas caché son mécontentement devant l'entente survenue à l'issue d'une

session de négociation de 31 heures, expliquant que les grévistes demandaient une majoration mensuelle de 70 cents répartie sur une période d'un an. M. McCall a déclaré que l'entente proposée ne prévoyait aucune clause assurant la participation syndicale dans l'évaluation et le recyclage des structures au niveau du travail et du salaire afin d'enrayer les dan-

gers de l'automatisme. D'autre part, le porte-parole du Bureau de Poste, W. T. Murphy, a déclaré que les responsables de la Colombie-Britannique se préparaient à reprendre le travail d'ici minuit jeudi. Il a ajouté qu'on augmenterait le personnel afin d'expédier le courrier de première classe en premier lieu.

### TORONTO

Entre-temps, les 4,000 employés des Postes de la région métropolitaine de Toronto devaient se réunir aujourd'hui. "On ne sait jamais. Nous ne connaissons pas le contenu exact de la dernière offre gouvernementale et il se peut que nous la refusions, mais je serai heureux lorsque tout sera terminé", a expliqué Al Bolger, qui travaille au bureau central depuis 29 ans.

Par ailleurs, un porte-parole syndical a révélé que l'entente sera rejetée par les grévistes des quatre grandes villes, soit Montréal, Toronto, Ottawa et Vancouver.

"Elle ne va pas encore assez loin. L'augmentation proposée est irréaliste et le gouvernement menace de convoquer le Parlement. Il croit pouvoir nous imposer une entente mais il va voir qu'il se trompe". Le maître de poste de To-

ronto, J. D. O'Connell, a déclaré mardi qu'advenant la ratification du nouveau contrat de travail il pourrait rappeler ses employés au travail dès vendredi.

### REJET

Ailleurs, un responsable syndical du local huit du Syndicat des postiers, qui englobe 28 unions locales de Niagara Falls, Ont., à Owen Sound, a déclaré que les 1,700 employés seront invités à rejeter l'entente.

Gale Dean, leader syndical à St. Catharines, a fait le même commentaire.

Dans la métropole, MM. Marcel Perreault et Maurice Brière, responsables de deux unions postales, ont déclaré qu'il recommanderaient aux 5,000 grévistes d'accepter la dernière offre.

A Windsor, Ont., toutefois, les dirigeants syndicaux étaient encore à débattre la question mardi soir alors que les 383 employés en grève de Windsor prendront le vote ce soir, de même que les 450 employés de London, Ont., qui d'après un porte-parole syndical, accepteraient l'entente réalisée mardi.

A Halifax, un porte-parole syndical a fait savoir qu'il recommanderait aux grévistes d'accepter la dernière offre gouvernementale et de retourner au travail immédiatement.



OTTAWA — Roméo Mathieu, à gauche, le négociateur des postiers, et le juge René Lippé, médiateur fédéral, font un dernier brin de causerie à la suite de l'accord intervenu entre les deux parties hier après-midi. Il ne reste plus maintenant aux 24,000 membres de l'union des postiers qu'à ratifier l'entente.

## Plusieurs caisses syndicales étaient complètement vides

**Par la Presse Canadienne**

L'entente annoncée hier à Ottawa et qui est susceptible de mettre fin à la grève des postiers est arrivée au moment même où les caisses de certains locaux syndicaux étaient complètement vides. La plupart des 24,000 grévistes n'ont reçu aucun salaire au cours depuis l'arrêt de travail qui en était à sa 20e journée lorsque l'entente a été annoncée.

Le président de l'Union des facteurs d'Edmonton, M. Ron Samson, cherchait justement des moyens de renflouer ses caisses syndicales lorsque la nouvelle de l'accord a été rendue publique.

M. Samson a déclaré que les réclamations des grévistes pour de l'argent se faisaient de plus en plus nombreuses au cours des derniers jours, mais que le syndicat avait pu répondre à

leurs demandes. En Colombie-Britannique, les syndicats de la région de Victoria avaient également décidé d'accorder de l'aide financière aux postiers sans attendre le mot d'ordre du Congrès du travail du Canada.

Une mise aux voix au sujet du règlement proposé doit avoir lieu aujourd'hui en Colombie-Britannique.

M. Ken Stewart, directeur régional du Conseil des syndicats des postiers, a déclaré hier qu'il n'osait pas prévoir le résultat du vote "car nous ne connaissons pas les dispositions du contrat proposé".

### AVION NOLISE

Peu avant la nouvelle de l'accord, un avion nolisé avait quitté Welland, en Ontario, avec du courrier à son bord.

L'appareil appartient à Air Niagara, de Welland. Des avions de cette compagnie et de la Perimeter Aviation, de Winnipeg, ont été nolisés par une entreprise non identifiée du Manitoba afin de fournir un service de courrier aux centres commerciaux importants.

L'avion en question devait faire escale à Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Les grévistes ayant huit enfants ou plus ont pu emprunter de l'argent de la caisse des postiers.

À Montréal, les grévistes ont défilé lundi soir dans les rues sur une longueur de 10 milles. La parade comprenait une fanfare, des chars allégoriques, des voitures anciennes et un postier barbu et en haillons tenant

une croix et demandant que justice se fasse.

### M. STANFIELD

Le chef de l'opposition Robert Stanfield a déclaré à Vancouver hier que la longueur de la grève des postiers constituait un échec pour le gouvernement libéral de M. Trudeau qui faisait face à son premier problème majeur depuis son accession au pouvoir.

Le chef conservateur a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement "s'est montré assez insouciant devant la situation".

Il s'en prenait surtout au gouvernement, a-t-il dit, pour avoir d'abord permis que la grève ait lieu.

Il a déclaré que les relations entre les postiers et le gouvernement fédéral allaient de mal en pis bien avant le débrayage, mais qu'on n'avait presque rien fait pour améliorer ces relations.

M. Stanfield s'est dit étonné que le gouvernement "n'ait pas avancé une proposition salariale concrète" avant l'arrêt de travail.

À Ottawa, le député créditiste de Compton aux Communes, M. Henri Latulippe, avait demandé hier au premier ministre Trudeau de prendre "des dispositions immédiates" pour mettre fin à la grève.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au chef du gouvernement canadien, M. Latulippe déclarait que cette grève qui "n'a que trop duré" était "cause de désordres économiques qui mettent en jeu les principes même du bien commun".

## Le désordre était maître dans la chambre des négociations

## Les postiers de Halifax pas satisfaits

**HALIFAX PC** — Le président de la division de Halifax de l'Union des facteurs du Canada, M. Bill Melanson, a déclaré hier soir que l'offre du Conseil du Trésor qui a été acceptée plus tôt dans la journée par les négociateurs syndicaux représente un relèvement salarial de 39 cents l'heure échelonné sur une période de deux ans.

M. Melanson a précisé que le siège social du Conseil des syndicats des postiers, à Ottawa, avait fait savoir aux postiers de Halifax que la nouvelle convention collective garantirait une horaire, du 1er août 1967 jusqu'au 30 septembre 1968, et de 18 cents du 1er octobre 1968 au 30 septembre 1969.

Il a ajouté que le relèvement salarial serait rétroactif au 1er août 1967. Ce n'est pas ce que nous avons demandé, dit M. Melanson, en soulignant que les syndiqués ont maintenant le choix de ratifier ou rejeter le contrat.

"Nous tentons présentement de prendre contact avec les divers locaux de la province." Le juge René Lippé, médiateur dans la grève, le syndicat et le Conseil du Trésor ont déclaré à Ottawa qu'ils ne dévoileraient pas les détails de l'entente avant que les syndiqués ne soient mis au courant de ses clauses.

OTTAWA (PC). — Après l'annonce par le juge Lippé du règlement de la grève des postes, sous réserve de la ratification de l'entente par les postiers, le désordre qui régnait sur les lieux témoignait silencieusement de la durée et de l'intensité des pourparlers de médiation. Restes de sandwiches, cendriers débordants, tasses de café abandonnées... tel était l'aspect de la chambre d'hôtel où la médiation a eu lieu et du corridor où les journalistes ont dû camper durant une séance de négociations qui a duré 31 heures.

Les voyageurs qui avaient une chambre au 18e étage de l'hôtel Skyline, étage où le médiateur et les deux équipes de négociateurs étaient retran-

chés, restaient bouche bée au sortir de l'ascenseur. Les corridors avaient été envahis par la presse, la radio et la télévision. Chaque fois qu'une porte s'ouvrait, les journalistes se précipitaient.

Lorsque le juge Lippé avait un moment de répit, il faisait souvent venir des journalistes dans sa chambre pour parler de tout sauf de la grève: baseball, football, congrès du parti républicain, etc.

Les reporters ont eu un bon moment mardi lorsqu'une jolie jeune femme est arrivée au 18e étage. Elle était touriste et fut assaillie de questions par les journalistes. Elle mentionna entre autres qu'elle avait été séduite par un beau châteaurois sur la rue Wellington. Il s'agit des édifices du parlement.

## Un satellite "secret" a été lancé au Cap Kennedy par les Etats-Unis

**CAP KENNEDY, Floride.** — (AFP). — Un satellite "secret" lancé mardi au Cap Kennedy serait en mesure de renseigner les Etats-Unis sur les installa-

tions et le potentiel militaires de l'URSS et d'autres pays communistes et la Chine, estime-t-on dans les milieux informés.

Son lancement a provoqué un certain intérêt au Cap Kennedy où ce fut en effet la première fois, depuis cinq ans, que l'Armée de l'air procédait à une mise sur orbite de satellite vraisemblablement de surveillance.

Habituellement de telles opérations se déroulent d'une façon aussi discrète que relative-ment routinière à la base aérienne de Vandenberg, à une centaine de milles au nord-ouest de Los Angeles. Ces dernières années, la mise sur orbite à partir de cette installation de planétoïdes de renseignement des types Samos, Midas ou Vela, ces derniers étant spécialisés dans la détection d'éventuelles expériences nucléaires, est passée le plus souvent inaperçue.

Le président Johnson a lui-même décidé l'an dernier que la mise sur orbite de satellites de reconnaissance justifierait à elle seule la dépense de dix fois plus de crédits que la nation affecte à la conquête du cosmos, dans tous ses programmes civils et militaires soit environ une quarantaine de milliards de dollars jusqu'ici. Le chef de l'exécutif avait alors précisé que grâce à ces satellites, Washington est au courant du nombre de missiles dont dispose le bloc sino-soviétique.

## Nouvelles brèves

**REGINA PC** — M. Stew Rogers, âgé de 40 ans, de Heyburn, Sask., un vendeur d'automobiles qui se décrit lui-même comme un acheteur chronique de billets, a gagné le gros lot, sous la forme d'une brique d'or de \$25,000, dans un tirage marquant la fin de l'Exposition provinciale, samedi soir.

"Cela ne pouvait arriver à un meilleur moment, dit M. Rogers. Je viens de m'acheter une maison".

**NEW LISKEARD, Ont. PC** — Quatre citoyens de New Liskeard, qui avaient pris place dans la même voiture, ont trouvé la mort dimanche dans une collision survenue près de cette localité située à une soixantaine de milles de Kirkland Lake.

Les victimes sont: le chauffeur, Donald Sterling, sa femme, Emily, tous deux âgés de 40 ans; le père du conducteur, M. Angus Sterling, 67 ans, et Alice Hearn, 40 ans.

L'unique occupant de l'autre automobile, Ralph Knott, 23 ans, de Hilliardton Ont., s'en est tiré avec des blessures sans trop de gravité bien qu'il ait été hospitalisé.

*Reprenez votre approvisionnement*  
**EN ÉCONOMISANT**

**VIANDE DE CHOIX**  
BOEUF DE L'OUEST - PRODUITS "LEGRADE" EN VEDETTE

**STEAK DE RONDE**

TRANCHE COMPLETE DESOSSÉE La lb **.99**

POINTE DE SURLONGE OU ROTI GROUPE DESOSSÉE La lb **1.19**

BACON TRANCHE La livre <b>.79</b>	SAUCISSON TRANCHE OU MORCEAU La livre <b>.39</b>	JAMBON CUIT TRANCHE La livre <b>1.39</b>	PAIN DE BACON La livre <b>.53</b>
-----------------------------------	--	--	-----------------------------------

**DENTIFRICE CREST FAMILIAL .99**

**Marché EXCEL 60**  
UNIS POUR PLUS BAS PRIX RIVE-SUD

**FRUITS & LEGUMES FRAIS**

**BANANES TROPIC PACK**

No 1 La livre **1.11**

SALADE POMMÉE DU QUÉBEC (CANADA), GR 18 **.10**

PRUNES ROUGES ONTARIO (CANADA) Pocher 8 ptes **1.45**

CHAMPIGNONS BLANC NEIGE Boîte 5 oz **.45**

**PATES ALIMENTAIRES**

**CATELLI** 1 livre **4.89**

**SAUCE A LA VIANDE**

**CATELLI** 15 onces **3/1.00**

**MELANGE FARINE**

**POGO** 16 onces **.63**

**CIRE CLAIR**

**JOHNSON** 32 onces **1.19**

**GRAISSE PUR LARD**

**LEGRADE** 1 livre **3/55**

**JAMBON**

**LEGRADE** 1 1/2 livre **1.59**

**VIANDE SANDWICH**

**PARIS PATE** 7 onces **2.65**

**PAIN DE VIANDE**

**ROY-ALL** 12 onces **2.79**

**SOUPE**

**LIPTON** POLLET & NOUILLES TOMATES & LEGUMES env. **8/1.00**

**BREUVAGE A L'ORANGE**

**CORONATION .49** 64 onces

**BEURRE D'ARACHIDES**

**KRAFT CREMEUX** 12 onces **.33**

**GELEE**

**LUSHUS SAVEURS VARIEES** 3 onces **6/.59**

**JUS DE TOMATES**

**CLARK DE LUXE** 19 onces **8/1.00**

**LAIT ÉVAPORE**

**GARNATION** 16 onces **4.75**

**FROMAGE TRANCHE**

**KRAFT CANADIEN** 1 livre **.69**

**FROMAGE TRANCHE**

**KRAFT CANADIEN ENV. IND.** 8 onces **.43**

**CHASSE-MOUSTIQUES**

**OFF** 5 onces **.99**

**MARGARINE**

**BLUE BONNET** 1 livre **.39**

**VIANDE A CHIENS**

**Dr BALLARD** 15 onces **4.59**

**VIANDE A CHATS**

**Dr BALLARD** 15 onces **4.75**

**TOAST MELBA**

**OLD LONDON** 100% **.65**

**RAGOUT IRLANDAIS**

**CLARK POLLET & DINDE BOEUF** 15 onces **2.79**

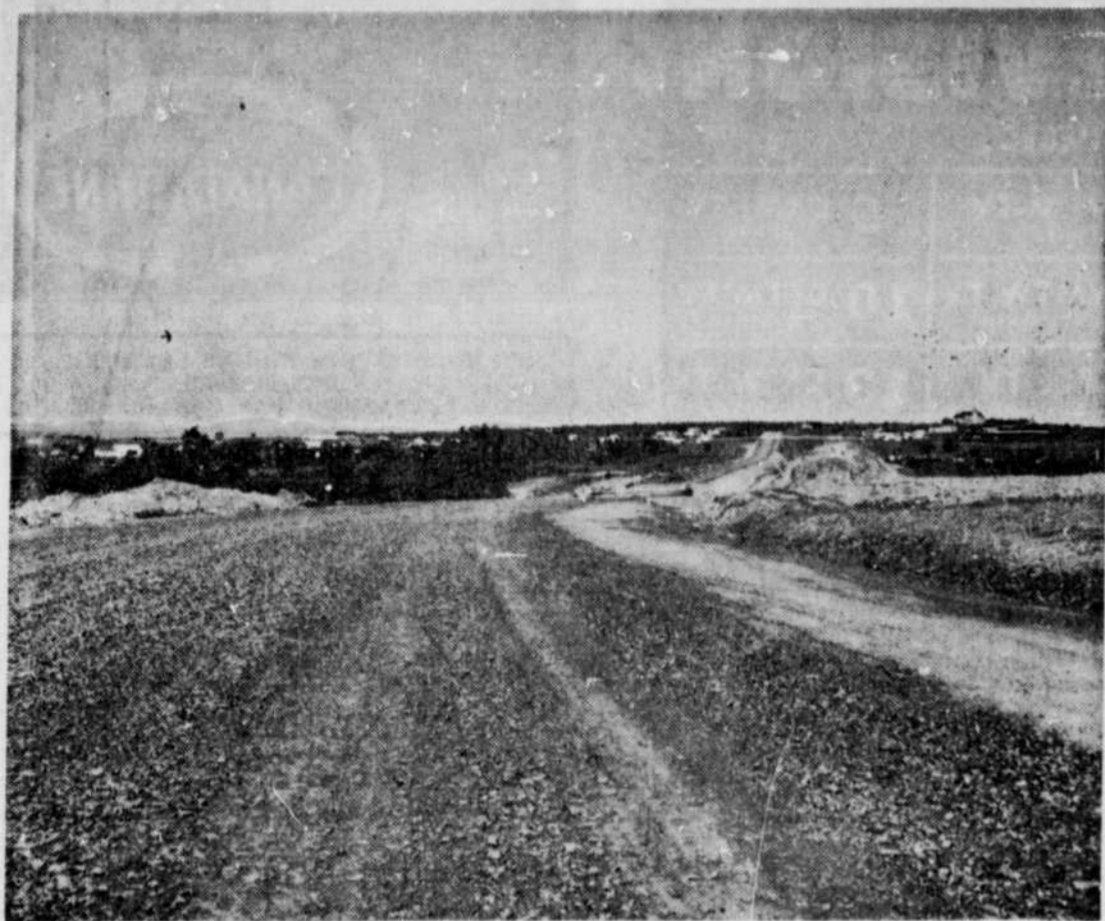
**CEREALES**

**CHEERIOS** 10 1/2 onces **.39**

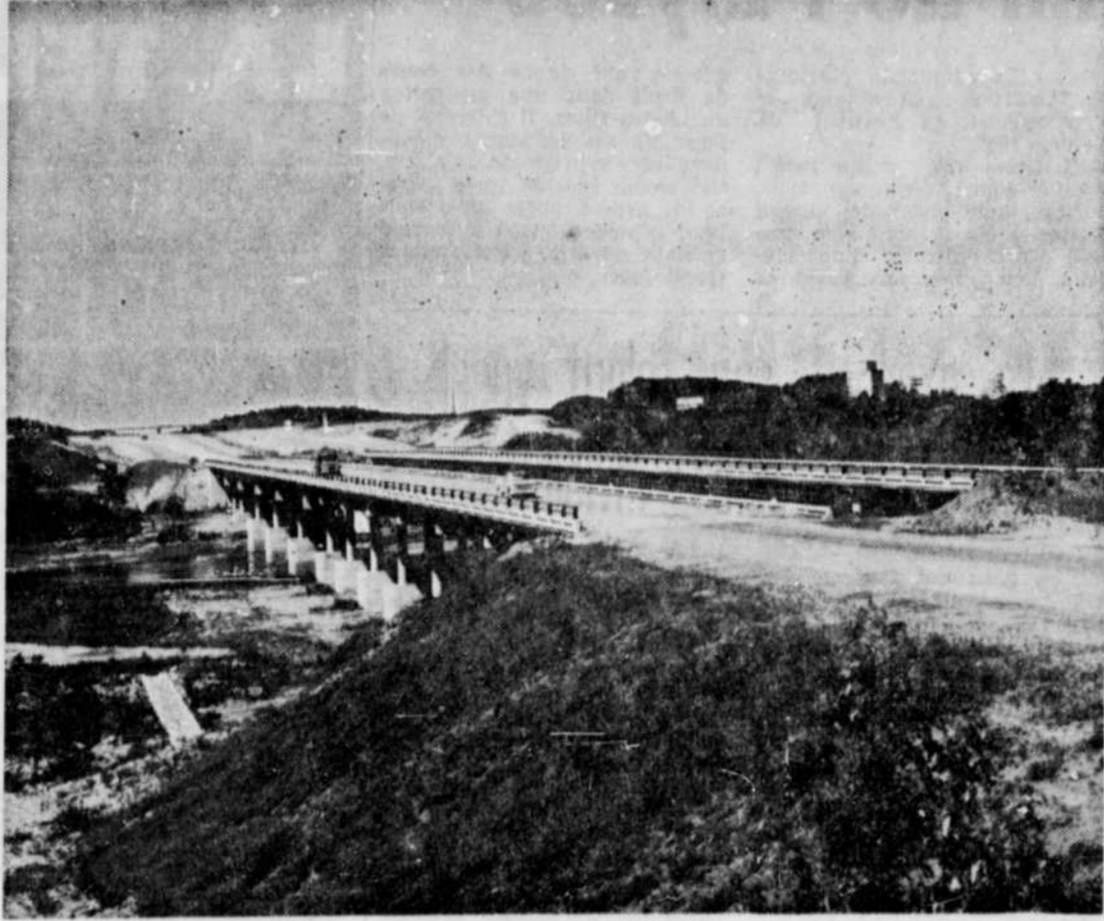
Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

# l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement



● TRONÇON de la voie périphérique de Québec en construction entre le boulevard Henri-Bourassa (route 54 b) et les limites ouest de la municipalité de Villeneuve.



● TRANSCANADIENNE — Tronçon Saint-Nicolas, Lauzon — Ponts jumelés de la Transcanadienne sur la rivière Etchemin.

## 1968: année du déblocage pour le réaménagement routier dans la région de Québec — (Lafontaine)

par Jacques DALLAIRE

C'est en déclarant que 1968 marque véritablement l'année du déblocage pour la région de Québec que le ministre de la Voirie de la province, M. Fernand-J. Lafontaine a annoncé, hier après-midi, que son ministère consacrerait \$25 millions pour la réalisation d'importants projets routiers aux alentours de la Capitale.

De ce montant, le nouveau pont de Québec absorbera à lui seul quelque \$12,700,000, tandis qu'une somme de \$9 millions est retenue pour le prolongement de la route Transcanadienne sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Saint-Nicolas et Montmagny. Les 6 millions restant seront consacrés à la construction de nouveaux tronçons, près de Québec, incluant la réalisation de l'échangeur nord du nouveau pont.

### Ouverture d'un nouveau tronçon de la Transcanadienne en novembre

Un nouveau tronçon de la route Transcanadienne, d'une longueur de quinze milles, sera mis en service vers le 15 novembre 1968 entre Saint-Nicolas et Lauzon. C'est ce tronçon de la Voirie du Québec, M. Fernand-J. Lafontaine, cette nouvelle section de la Transcanadienne a dit le ministre soulagera considérablement le problème de circulation de transit. Les gens de la rive sud, par ailleurs, pourront emprunter ce tronçon pour se rendre de Québec à Lévis et vice-versa. Le trajet se trouvera allégé en ce sens qu'il permettra d'éviter la ville de Saint-Romuald et quelques agglomérations sur la route 2 actuelle.

Le tronçon Saint-Nicolas-Lauzon est l'un des plus coûteux de la route Transcanadienne au Québec, exception faite de certains tronçons dans la région de Montréal, en raison de son caractère particulier. En plus de construire l'échangeur à la sortie sud du nouveau pont de Québec, on a dû jeter pas moins de six ponts pour franchir les rivières Chaudière, Etchemin et à la Scie. En tout une vingtaine de structures ont été érigées. Enfin, à l'emplacement du futur échangeur sud, pas moins de quatre voies de service viennent s'ajouter aux quatre voies de la Transcanadienne.

un, ce qui donnera une bonne idée du futur carrefour étagé. A ce sujet, le ministre a rappelé que les deux structures sont terminées à la jonction du boulevard Duplessis et de la future rue Hochelaga et la circulation a ainsi repris son cours normal sur les quatre voies du boulevard. D'autre part, a révélé M. Lafontaine, deux contrats sont en marche présentement pour la réalisation de 4 viaducs, dont un au-dessus du chemin Saint-Louis et trois au centre même du futur échangeur appelé à remplacer l'actuel rond-point à Sainte-Foy.

### Projets en cours

Le ministère de la Voirie autorisera des dépenses de plus de \$240,000 pour terminer l'aménagement du carrefour à la jonction des boulevards Charest et Du Vallon, mettant ainsi un terme aux embouteillages monstrueux qui se produisent dans la côte Myrand. Vers l'automne 1970, le boulevard Champain sera prolongé sur une longueur de cinq milles, avec la construction d'une jetée atteignant une largeur de 53 pieds. Les automobilistes pourront ainsi se rendre au cœur de la ville de Québec, en empruntant les berges du fleuve Saint-Laurent.

l'automne, une autre section, comprise entre les boulevards Henri-Bourassa et Pierre-Berland sera mise en chantier. Des soumissions seront demandées incessamment à cet effet, a fait savoir hier M. Lafontaine. Ce nouveau boulevard de ceinture soulagera de beaucoup la circulation sur la Canadienne, la 18e Rue et le boulevard Hamel. Par ailleurs, un nouveau lien routier sera construit entre les routes 54b et 54, au nord du jardin zoologique, à Orsainville.

### Lafontaine lance une campagne de sécurité sur les chantiers de construction de la province

(J.D.) — "Il faut espérer que la sécurité devienne un souci permanent pour tous les Québécois, et qu'ils accordent de plus en plus d'attention à protéger et sauvegarder leur vie et celle de leurs". C'est en ces termes que le ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand-J. Lafontaine, s'adressait hier après-midi, alors qu'ils procédaient au lancement d'une vaste campagne nationale sur la sécurité sur les chantiers de construction. La cérémonie, qui s'est tenue à Saint-Nicolas, sur la rive sud



● LE PYLON du nouveau pont de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent s'élève à une hauteur de 455 pieds.

### Assemblée tumultueuse du conseil municipal de Ville de Laval

MONTREAL PC — "C'est le fun, je vais revenir encore". C'est par cette boutade, lancée à haute voix, qu'un contribuable a commenté lundi soir l'assemblée du conseil municipal du Laval qui, tel un véritable cirque, a disséqué pendant plus de deux heures la question des dépotiers, des ordures ménagères et des rats, sans parler des odeurs nauséabondes. On a pu voir toutes les scènes de tumulte possibles. Jamais la salle du conseil de la seconde ville en importance du Québec n'avait vécu quelque chose de semblable.

## La grève des Postes Hôtels et restaurants sont aux prises à de sérieuses difficultés

Par Pierre BOULET Face à la grève des Postes, qui a duré une vingtaine de jours, la plupart des propriétaires de restaurants et d'hôtels ont dû affronter la procédure de crédit, qui se trouve bloquée, tandis que certains autres ne se trouvaient affectés que très peu par l'arrêt de travail des postiers. Les effets sont donc partagés et, si l'on en croit les hautes têtes de l'hôtellerie, la plupart des établissements auraient pu encore absorber les inconvénients qu'apportait une telle situation.

Le comptable d'un important restaurant de Québec déclare, de son côté, que la situation n'en était pas rendue au stade de l'urgence. "Présentement, affirme-t-il, nous n'avons pas de "gros" crédit. Les sommes varient entre \$7,000. et \$10,000. échelonnées sur plusieurs périodes". Dans cet établissement, le crédit a doublé. "Mais de poursuivre le comptable, nos clients sont sérieux et nous n'avons rien à craindre de ce côté". D'autre part, le problème de la grève se fait sentir aussi dans les petites et les moyennes entreprises. A certains endroits, les détaillants ont perdu l'escompte que leur accordé les grossistes parce qu'ils ne pouvaient effectuer leurs paiements dans les délais réguliers. Pour les marchands, la perte d'un escompte de 5% occasionne des baisses de revenu des plus consistantes.

Une des entreprises qui a assumé le plus le contre-coup de la grève des postes est sans contredit la Compagnie Bell du Canada. Après 20 jours d'arrêt de travail des postiers, le nombre des appels interurbains a enregistré une hausse de 15 à 20%, et ce sans compter les appels à l'extérieur effectués par la voie automatique. Les téléphonistes doivent donc répondre maintenant à deux ou trois milles appels interurbains par jour, sur les huit mille qui s'effectuent quotidiennement.

Docteurs Remy Beaulieu J.-Ls LaBarre OPTOMETRISTES EXAMEN DE LA VUE et verres de contact 363, de la Couronne Tél.: 524-2413

Ecole Bluteau Jour et Soir COURS COMMERCIAL BILINGUE COURS COMMERCIAL SPECIAL Programme et Certificat Ministère de l'Éducation ou COURS COMMERCIAL ABREGÉ Programme et Certificat de l'École Position assurée aux finissants Cours de la 5e à la 13e année 473, de la Canadienne Tél.: 524-3215 Aucun contrat à signer

VOYAGES - Août, Sept. FIN DE SEMAINE: 17, 18 août; Expo (Montréal), Oratoire St-Joseph, La Répétition, N.-D.-du-Cap. \$15. \$56. \$79. AGENCES FRANCISCAINES 500, 8e Avenue, Québec 3 Tél.: 523-0031

Allard réitère la foi du gouvernement dans l'entreprise privée au Québec Par Renald KEROACK "Le gouvernement est convaincu de la primauté d'une entreprise privée dynamique pour assurer au Québécois le meilleur standard de vie. En aucun cas le gouvernement actuel ne veut prendre la place de l'entreprise privée." POSSIBILITES OFFERTES Le ministre québécois a poursuivi en notant que la récente entente signée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada pour la région de la Gaspésie-Bas-St-Laurent prévoit d'ici quelques années des investissements de l'ordre de \$7,200,000 pour la réalisation de chemins d'accès aux ressources minérales de cette région, souhaitées depuis plusieurs années par l'industrie. "Des programmes identiques peuvent être envisagés, a annoncé M. Allard, à plus ou moins brève échéance afin de favoriser ce secteur de l'industrie."

CONFERENCE Vendredi soir, le 9 août, à 8h p.m. à l'Auditorium du Collège N.-D. de Roc-Amadour, 1625, boul. Benoit-V. Québec (Limoilou), aura lieu une conférence sur la PRIMAUTE DE L'AMOUR, par le R.P. Adrien Gauvreau, prof. à l'Université de Montréal. Echanges libres ensuite présidés par M. le curé Giguère d'Orsainville, directeur diocésain de l'OSF. Prêches et laïques sont bienvenus. Renseignements: 800, 8e Avenue, Limoilou, Tél.: 523-0031. (\*\*)

# "Père" et "Brigitte et Brigitte" au festival du film de l'Elysée

MONTREAL. — (P.C.). — Le festival du film de l'Elysée s'ouvrira vendredi soir avec la présentation du film hongrois intitulé "Père" et du film français, "Brigitte et Brigitte", projetés respectivement à la salle Resnais et à la salle Einstein.

"Père", film réalisé par Istvan Szabo, qui a valu à son auteur le Grand Prix du Festival de Moscou 1967, raconte l'histoire d'un jeune garçon idéaliste qui se forge, de son père défunt, une image héroïque. Il s'aperçoit plus tard que cette image de rêve ne correspond pas avec la réalité beaucoup plus banale.

"Brigitte et Brigitte", film écrit et réalisé en 1966 par Luc Moullet, relate les aventures de deux jeunes paysannes qui, ayant quitté leurs villages respectifs en montagne, font connaissance à Paris. Elles doivent affronter le manque d'argent, la crise du logement et des difficultés psychologiques et morales qui s'attachent à leur condition d'étudiantes. Ce premier long métrage de Luc Moullet lui a valu le Prix du jury au festival d'Hyères 1966.

"La nuit des forains", film suédois réalisé en 1963 par Ingmar Bergman, a pris l'affiche samedi à la salle Res-

nais. Cette production, analyse minutieuse de la condition humaine annihilée par des forces extérieures, offre dans un paysage désolé et un milieu sordide, le thème du réalisme qui s'allie au désespoir.

Le même soir on présentait à la salle Einstein, le film japonais "Rebellion", réalisé l'an dernier par Masaki Kobayashi. Ce drame qui se situe au 13e siècle, à l'époque des samouraïs, remet en question un système inadéquat de valeurs et se révèle d'une grande puissance dramatique, notamment dans les scènes de violence typiquement orientales. Prix spécial de la critique au festival de Venise 1967, et prix du meilleur film de l'année, Japon 1967, "Rebellion", Grand Prix du Festival de Mar del Plata 1967, a également mérité à Kobayashi le prix du meilleur réalisateur au Japon l'an dernier.

Deux autres films, dont l'un italien et l'autre belge, prenaient l'affiche dimanche soir. "La Chine est proche", production italienne réalisée en 1967 par Marco Bellocchio, raconte les aventures d'une riche bourgeoisie qui se lance en politique comme candidat d'hyères 1966.

"La nuit des forains", film suédois réalisé en 1963 par Ingmar Bergman, a pris l'affiche samedi à la salle Res-

né. Ce film avait obtenu le Prix spécial au Festival de Venise 1967.

"L'homme au crâne rasé", adapté pour l'écran en 1965, d'après un roman de Johan Daisne, mêle le rêve à la réalité. C'est l'histoire d'un avocat flamand, bon père et époux

dévoté, qui donne des cours de droit dans une institution de jeunes filles. Il s'éprend de l'une de ses anciennes élèves devenue vedette de théâtre. Cet amour idéalisé reste secret et cet avocat, après un drame, perd la raison, et on le retrouve dans un asile psychiatrique, crâne rasé.

## Elle exerçait son talent vocal dans les rôles invisibles

HOLLYWOOD (PA) — Parmi les gens qui font un travail inusité on cite le cas de Nixon une jolie rousse qui exerçait son talent vocal dans les rôles invisibles.

Elle a prêté sa voix à de célèbres comédiennes dont Audrey Hepburn Natalie Wood,

Deborah Kerr Janet Leigh, et même Margaret O'Brien quand cette dernière était une enfant-vedette.

Mlle Nixon, qui avait pour tant de nombreux contrats intéressants, a préféré enregistrer ses propres disques et travailler comme chanteuse invitée dans les clubs de nuit.

Ayant eu une formation en musique classique elle y consacra une partie de sa carrière. Mlle Nixon a déjà chanté en concert avec orchestre symphonique notamment la Philharmonique de Los Angeles. Son répertoire comprend des lieder allemands, des chansons de l'école française des oeuvres contemporaines et des succès populaires.

## Des films anglais avec des sous-titres en anglais...!

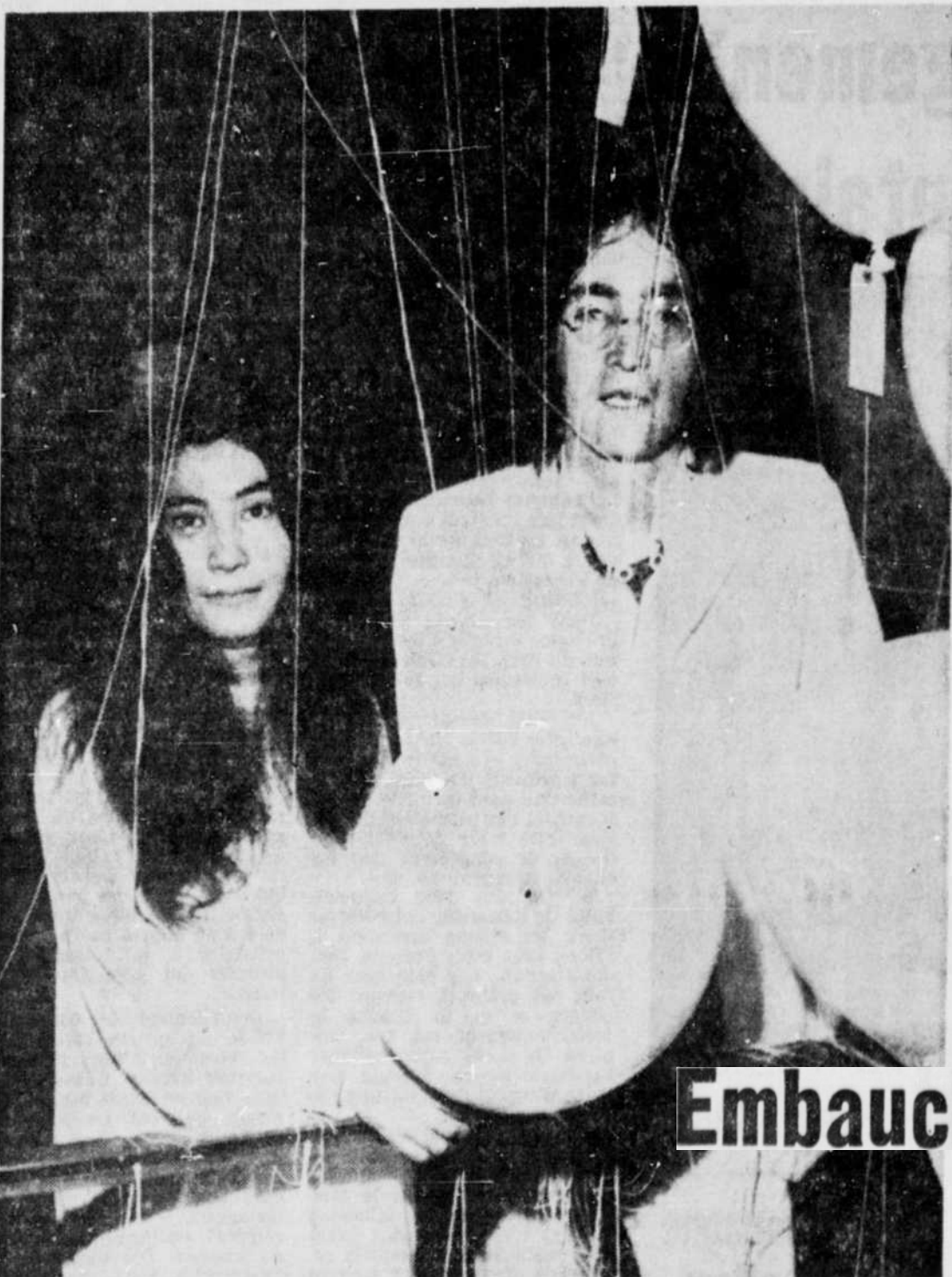
TORONTO (PC) — Des films anglais avec sous-titres en anglais? Les printemps dernier, l'Office national du film, de concert avec le ministère de la Main d'oeuvre et de l'immigration a dépensé environ \$5,000 pour l'achat de films américains répondant à cette exigence. Ces films seront prêtés à titre gracieux, sur demande, par les 42 bureaux de l'ONF à travers le Canada, aux 13 écoles les plus importantes destinées aux sourds.

"Notre but est d'aider non seulement les personnes complètement sourdes, mais également les 350,000 Canadiens dont la surdité est partielle", a déclaré M. Allan Palmer, responsable de la distribution des films à l'ONF.

M. Palmer s'est rendu à Washington avec des membres du ministère de l'immigration et des membres de la Canadian Hearing Society, et y a visionné près de 500 films. Ils en ont acheté, y compris Our Man in Havana, The Last Angry Man, The Mouse that Roared et plusieurs documentaires.

"Notre choix a été forcément limité par le budget, de dire M. Palmer. Mais nous avons essayé de choisir des films possédant un dialogue intelligent et adulte qui pourrait quand même être compris par des enfants. Les deux tiers des spécial de réhabilitation, tandis que l'ONF paye l'autre tiers, plus les frais de distribution.

M. Palmer déclare que si le projet se révèle fructueux, il espère acheter d'autres films américains, mais que dans l'intervalle, l'ONF s'occupe de mettre des sous-titres anglais à cinq films canadiens. D'autres films suivront.



## Embauchez

• LE BEATLE John Lennon se plonge dans la création artistique. Nous le voyons ici à la Mayfair Gallery de Londres, où sont exposées ses oeuvres, en compagnie de l'artiste japonaise, Yoko Ono, à qui il a dédié ses oeuvres.

# Ce message s'adresse à VOUS



# Embauchez des ETUDIANTS dès maintenant

POUR OBTENIR LES SERVICES D'UN ETUDIANT COMMUNIQUER AVEC

## LE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

DE VOTRE LOCALITE

QUEBEC, 155 sud, rue Dorchester Tél.: 694-3588  
 STE-FOY, 2700 boul. Laurier Tél.: 694-3776  
 MONTMORENCY, 4096 boul. Ste-Anne. Tél.: 694-3282  
 LEVIS, 164 rue Commerciale Tél.: 694-3975



## LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

### Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

### AUJOURD'HUI — MERCREDI

- P.M.**
- 6.00 1—Télé-Québec
  - 1—Datelin
  - 7—Deuxième édition
  - 8—Wednesday 6 O'Clock Movie
  - 10—Télé-Méto (\*)
  - 11—Télé-Magazine
  - 12—The Pierre Berton Show
  - 13—Votre spectacle
- 6.05 3—Weatherwise
- 6.15 3—Newstime
- 7—Météo — Sport
- 6.20 1—Nouvelles du sport
- 6.25 1—Nouvelles régionales
- 6.30 3—CBC News, Walter Kronkite \*
- 1—Panoramonde
- 2—Mothers In Law (\*)
- 7—Avec André Guy (\*)
- 1—Téléjournal
- 12—Pulse (\*)
- 13—Actualités — Météo — Sport
- 6.40 10—Sports-Images (\*)
- 6.46 10—Aujourd'hui
- 6.50 10—Télé-Méto (\*)
- 7.00 3—Hazel
- 1—Hollywood Panorama
- 10—Dean Martin Summer Show \*
- 12—Dernière heure (\*)
- 12—The Flintstones (\*)
- 13—Votre spectacle (suite)

7.15 10—Télé-Méto (\*)

7.30 3—Lost in Space (\*)
- 7—Le Fugitif
- 7—Les arpentés verts (\*)
- 8—The Avengers (\*)
- 10—Le Fugitif
- 11—Minouche (\*)
- 12—The Invaders (\*)

8.00 3—Mission Impossible (\*)
- 7—Cinéma du mercredi (\*)
- 1—Cinéma du mercredi: "Le mirage de la vie. Comédie dramatique, avec Lana Turner, John Griffin et Allan Scott, d'après Fanny Hurst. Une actrice, restée veuve avec une fille, recueille une Noire et sa fille, une méritasse. Celle-ci est blanche, mais a horreur du sang noir qu'elle a dans les veines et évite sa mère. L'actrice qui veut réussir à New York, sacrifie à son ambition l'éducation de sa fille. Lorsque, devenue célèbre à Broadway, elle songe à se remarier, elle s'aperçoit que sa fille est elle-même amoureuse de son prétendant."

8.30 3—Beverly Hillbillies (\*)
- 4—Réal Giguère Illimité (\*)
- 8—Dream House (\*)
- 10—Réal Giguère Illimité (\*)
- 12—The Wednesday Night Movie

9.00 3—Green Acres (\*)
- 3—The Creation Persons
- 8—Wednesday Night Movie

9.30 3—He and She (\*)
- 1—Invitation: "Marty"
- 2—Where It's At (\*)
- 10—Destination danger

10.00 3—Dom Deluise Show (\*)
- 7—Concert populaire (\*)
- 11—Concert populaire
- 13—Concert populaire

10.30 3—Couchiching Conference
- 10—Deux pianos (\*)
- 12—Wednesday Night At The Races

10.45 10—Dernière heure et météo (\*)

11.00 3—Eleven O'Clock Report
- 4—Panoramonde
- 6—CBC-TV News
- 7—Téléjournal
- 8—11 O'Clock Report
- 10—La ronde des sports (\*)
- 11—Téléjournal
- 12—The National News (\*)
- 13—Téléjournal

11.10 3—Vermont Edition
- 10—Cinéma

11.20 3—Alice and the Weather
- 6—Viewpoint
- 7—Dernière édition
- 11—Supplément régional
- 12—Pulse (\*)
- 13—Actualités — Météo

11.25 3—Sports Final
- 6—Ou ?
- 6—Editorial

11.27 6—The Golden Era

11.30 3—Merv Griffin
- 6—Heure Exquise: "Pas de pitié pour les femmes"
- 7—Cinéma 7
- 8—Joey Bishop Show (\*)
- 10—Nouvelles du sport
- 13—Nouvelles du sport

11.43 1—Jacques Brel présente
- 12—Pajama Playhouse
- 13—Jacques Brel présente

**A.M.**

  - 12.12 11—Enigmes
  - 13—Enigmes
  - 12.40 10—Dernière édition
  - 12.45 10—Fermeture
  - 12.59 6—Postlude
  - 1.00 3—Sign Off
  - 1.07 6—Musique Marc Legrand
  - 1.12 10—Fin des émissions
  - 13—Nouvelles anglaises
  - 1.17 6—Fin des émissions
  - 1.22 13—Fin des émissions

(\*) — Programmes en couleurs

gâteaux Vachon cakes



HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

- 5.00 6—M. Jet
- 6—Cartoons
  - 7—Perry Mason
  - 8—The 5 O'Clock Report
  - 13—Thierry-la-Fronde
- 5.25 4—Papa a raison
- 5.30 3—Evening Report
- 6—Holiday Canada (\*)
- 8—ABC Evening News (\*)
- 10—La cabane à Midas (\*)
- 11—Bidule et Tarmacadam
- 13—Popeye avec oncle Claude

5.35 3—Newsline Flashbacks

5.50 3—World of Sports

5.55 0—Ou ?

**P.M.**

  - 6.00 1—Télé-Québec
  - 6—Dateline
  - 7—Deuxième édition
  - 8—Thursday Six O'Clock Movie
  - 10—Cinéma estival
  - 11—Ciné-Feuilleton
  - 12—"Le chevalier noir"
  - 12—The Pierre Burton Show
  - 13—Papa a raison

6.05 3—Weatherwise — Newstime

6.15 7—Météo — Sport

6.22 10—Nouvelles du sport

6.30 1—Nouvelles régionales

- 3—CBS News (\*)
- 6—Panoramonde
- 6—Garrison's Gorillas (\*)
- 7—Faites votre idée
- 12—Téléjournal
- 12—Pulse (\*)
- 12—Actualités — Météo — Sport

6.40 10—Sports-Images (\*)

6.46 10—Aujourd'hui

6.50 10—Télé-Méto (\*)

7.00 3—Rifleman
- 4—Police des plaines
- 7—A la page (\*)
- 10—Dernière heure (\*)
- 12—The Flying Nun (\*)
- 13—Les arpentés verts

7.15 10—Télé-Méto (\*)

7.30 3—Cimmarron Strip (\*)
- 6—Elle et lui (\*)
- 6—Gente Ben (\*)
- 8—Second Hundred Years (\*)
- 10—Elle et lui (\*)
- 10—Les cavaliers de la route (\*)
- 12—Star Trek (\*)
- 13—Ma sorcière bien-aimée

8.00 6—Mon Martien favori
- 6—Hogan's Heroes (\*)
- 7—Commando du désert (\*)
- 8—Flying Nun (\*)
- 10—Mon Martien favori (\*)
- 10—Commando du désert (\*)
- 13—Commando du désert (\*)

8.30 6—Cinéma Kraft: "Un héros de notre temps"
- 6—Telescope (\*)
- 7—A la seconde (\*)
- 8—Bewitched (\*)
- 10—Cinéma Kraft
- 11—A la seconde (\*)
- 12—It's Happening (\*)
- 13—A la seconde (\*)

9.00 3—Thursday Night Movie (\*)
- 7—Danny Thomas (\*)
- 7—Haute tension
- 8—That Girl (\*)
- 11—Au coeur du temps (\*)
- 12—The Hollywood Palace (\*)
- 13—Haute tension

9.30 10—Peyton Place (\*)

10.00 6—Vrai de vrai (\*)
- 6—F.B.I. (\*)
- 7—Tirez au clair
- 8—Divorce Court (\*)
- 10—Vrai de vrai (\*)
- 11—Tirez au clair
- 12—Man In A Suitcase (\*)
- 13—Tirez au clair

10.30 6—Peter Gun
- 8—Talent Spotlight Review
- 10—Nous deux (\*)
- 12—Adventures Of The Seaspray
- 10—Dernière heure et météo (\*)

11.00 3—Eleven O'Clock Report
- 6—Panoramonde
- 6—CBC-TV News
- 7—Téléjournal
- 8—The 11 O'Clock Report
- 10—La ronde des sports (\*)
- 11—Téléjournal
- 12—The National News (\*)
- 13—Téléjournal

11.10 3—Vermont Edition
- 10—Cinéma

11.20 3—Alice And The Weather
- 6—Viewpoint
- 7—Dernière édition
- 11—Supplément régional
- 12—Pulse (\*)
- 13—Actualité — Météo

11.25 3—Sports Final
- 6—Ou ?
- 6—Editorial

11.27 6—After 11

11.30 3—Merv Griffin
- 6—Heure Exquise: "Le petit chocolatier"
- 7—Cinéma 7
- 8—Joey Bishop Show (\*)
- 10—Nouvelles sportives
- 13—Nouvelles sportives

11.43 1—Cinéma: "Les condamnés"
- Drame psychologique, avec Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Roger Pigaut. Après vingt ans de mariage, une femme demande le divorce à son mari. Elle veut partir avec un médecin. Pour contraindre leur projet, le mari nomme son rival directeur de sa clinique. Ce dernier, intéressé, accepte. Le mari tombe subitement malade. Malgré les soins attentifs apportés par son épouse, la maladie l'emporte. Après avoir détruit une lettre dans laquelle le médecin dit s'être lui-même donné la mort, la femme téléphone au commissaire de police pour le avouer son crime.

12—Pajama Playhouse
- 13—Ciné-Soir

**A.M.**

  - 12.35 6—Postlude
  - 12.40 10—Dernière édition
  - 12.45 10—Fermeture
  - 1.00 3—Sign Off
  - 1.07 6—Musique Marc Legrand
  - 1.10 10—Fin des émissions
  - 1.15 10—Fin des émissions
  - 13—Nouvelles anglaises
  - 1.26 13—Fin des émissions

(\*) — Programmes en couleurs

## Au Saguenay et au Lac-St-Jean

# Menace d'une grève dans le secteur de la construction

CHICOUTIMI (P.C.) — Si aucune entente n'intervient d'ici jeudi matin, quelque 4.000 employés de l'industrie de la construction se mettront en grève dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.

Les travailleurs ont rejeté hier les dernières offres patronales et ont voté en faveur d'un arrêt de travail dans une proportion de 95 pour cent, au cours d'assemblées spéciales tenues simultanément à Chicoutimi et à Alma.

D'autre part, ils ont accordé un autre délai de 48 heures aux deux parties — leurs syndicats et les patrons — afin d'en venir à une entente avant l'arrêt de travail prévu.

Les ouvriers devaient se mettre en grève dès hier matin.

M. Almas Tremblay, représentant de la Confédération des syndicats nationaux et l'un des principaux négociateurs, a révélé que ce nouveau délai est ultime. "Les 1.200 travailleurs à l'assemblée de Chicoutimi ont laissé clairement entendre, a-t-il dit, qu'il ne peut être question d'un nouveau sursis".

Par ailleurs, selon M. Jacques Tardif, conseiller technique pour la Fédération nationale des syndicats des bâtiments et du bois, affiliée à la CSN, les travailleurs réclameraient une augmentation moyenne de \$1.50 pour une semaine de 40 heures au lieu de 42 heures et demie dans l'ancienne convention collective.

Les journaliers reçoivent actuellement un taux de base de \$2.40 alors que les ouvriers spécialisés, comme les plombiers et les électriciens, sont rémunérés à un taux de \$2.90 l'heure.

M. Tardif a en outre précisé que les travailleurs réclament une clause d'ancienneté, une autre pour la procédure des griefs et enfin une dernière clause visant à assurer la sécurité sociale.

D'après M. Perron, la date d'entrée en vigueur du nouveau contrat de travail serait l'un de principaux points de discussion.

Les travailleurs voudraient toucher immédiatement la première hausse de salaire de 30 cents l'heure, tandis que les patrons veulent attendre la publication du nouveau décret du Comité paritaire, chargé de l'application du contrat de travail dans l'industrie de la construction.

De ce fait, l'entente ne serait effective qu'en octobre.

Selon M. Perron, les dernières offres patronales "sont les plus grosses n'ayant jamais été offertes dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean".

Les dernières offres patronales comportaient notamment la réduction de la semaine de travail de 42 heures et demie à 40 heures, et une amélioration de l'échelle de vacances.

## Renvoi, une fois de plus, du procès de Georges Lemay

MONTREAL (P.C.) — Le procès de Georges Lemay, accusé du cambriolage d'une banque,



● Georges Lemay; Une fois de plus son procès est remis à une date ultérieure.

a été une fois de plus renvoyé mardi, après six mois et demi de suspension par suite de nombreuses motions de la défense contestant la compétence du président du tribunal en la matière.

Le juge Jacques Trahan a renvoyé le procès au 8 octobre en attendant le verdict de la Cour d'appel de Québec sur une motion de la défense qui demande que le cas soit soustrait à sa compétence.

Le procès de Lemay avait commencé le 30 octobre de l'année dernière. L'accusé, âgé de 42 ans, était inculpé de conspiration et de cambriolage, en 1961, de la chambre forte d'une banque où \$633,605 furent enlevés de 370 coffres privés.

Les cambrioleurs s'étaient introduits dans la banque par un tunnel souterrain abandonné.

Lemay a été ramené dans sa cellule, sous escorte, après avoir bavardé pendant quelques minutes avec sa sœur et quelques amis.

## Surplus financier à Ville de Laval

### Allègements fiscaux probables prévus pour les contribuables

MONTREAL (P.C.) — Grâce à un excédent de \$1,463,426 relevé dans ses états financiers pour 1967, la ville de Laval pourrait faire bénéficier ses contribuables de certains allègements fiscaux.

C'est le plus gros excédent jamais enregistré dans l'histoire de la ville. En effet, l'excédent pour 1966 n'avait été que de \$40,000 et depuis deux ans, les contribuables de Laval se plaignaient des impositions, trop fortes à leur gré, dont ils sont l'objet.

C'est lundi que le maire, M. Jacques Tétrault, a présenté ses états financiers au Conseil municipal, malgré une opposition qui voulait accorder la priorité à la question du dépôt.

Source de l'excédent

A fin décembre 1967, l'excédent des recettes sur les dépenses a été de \$1,012,505, auxquels viennent s'ajouter \$404,226, de taxes pour 1966 perçues en 1967.

Mais, l'excédent réel n'est que \$900,000. En effet, dans le budget 1968, on avait déjà prévu un montant de \$525,000, obtenu de Québec grâce à une

meilleure répartition de la taxe de vente.

Autrefois, Québec accordait à Laval \$90,000 tous les 15 jours et versait, à la fin de l'année, un chèque pour couvrir la différence.

Puisque Laval reçoit quelque \$2,160,000 par année en retournes de taxes de ventes, les autorités municipales ont demandé et obtenu qu'on leur verse \$120,000 tous les 15 jours.

De plus, grâce à l'Expo on a récolté beaucoup plus d'argent que prévu.

Enfin, une réévaluation de plusieurs propriétés, notamment celles des compagnies d'utilités publiques, a permis d'obtenir, dans le secteur de la taxe d'eau et de la taxe d'affaires, un surplus appréciable.

Le maire Tétrault se propose d'affecter ces excédents à la taxe spéciale de Laval, mais aucune décision formelle n'a encore été prise.

De l'avis de M. Marc Perron, gerant, et Bernard Langelier, trésorier, cet excédent place Laval dans une excellente situation financière.

## Les collets blancs

### Une autre grève à l'Hydro-Québec ?

BAIE-COMEAU. — (P.C.) Une ultime séance de conciliation s'est tenue, mardi, pour tenter d'en arriver à un accord qui éviterait une grève des collets blancs de l'Hydro-Québec sur les chantiers des rivières Manicouagan et aux Outardes.

Les 544 cotisants du syndicat interprofessionnel des employés de l'Hydro-Québec CSN doivent débrayer vendredi matin, le 9 août.

Le syndicat représente le personnel syndical des chantiers, de même que des techniciens, des magasiniers et des infirmières.

Les négociations en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail se poursuivent depuis mars dernier.

De nombreux points demeurent en litige, en outre des clauses monétaires.

## La greffe du genou à Québec

### Les autorités mettent fin au silence et dévoilent le nom de la patiente

M. Jean-Jacques Mainy, directeur général de l'hôpital St-François d'Assise de Québec, a révélé, mardi, que Mme Léopold Breton, âgée de 65 ans, est la personne qui a subi une greffe de la partie osseuse du genou vendredi.

Les maigres renseignements qui ont filtré hier de l'institution, où la consigne du silence est scrupuleusement observée, ont permis d'apprendre que la malade a été transférée dans une chambre.

Elle occupait la section des soins intensifs depuis l'intervention.

Par ailleurs un bulletin médical émis en fin d'après-midi, luadi, commente ainsi l'état de Mme Breton: "La patiente qui a subi dans l'après-midi et la soirée de vendredi une greffe du genou gauche se comporte de façon tout à fait normale pour le temps. Les suites post-opératoires nous permettent à l'heure actuelle d'être optimistes".

Le Dr Gilbert n'a voulu formuler aucun autre commentaire hier en fin d'après-midi.

Un nouveau bulletin médical doit être remis à la presse jeudi.

D'autre part, la famille du donneur, M. Fernand Gauthier, 49 ans, de Sillery en banlieue de Québec, a assisté hier en matinée aux obsèques de ce dernier, décédé d'une crise cardiaque jeudi.

L'opération de transplantation avait duré plus de sept heures. Mme Breton était atteinte d'une maladie incurable au genou gauche, ce qui aurait nécessité l'amputation de la jambe à plus ou moins longue échéance.

## Au niveau de la clause des salaires

### Les pilotes d'Air Canada estiment irrecevable l'offre du conciliateur

MONTREAL. — (P.C.) — Les pilotes d'Air Canada ont qualifié d'innacceptable un rapport rendu public mardi et qui recommande une hausse de salaire de 16,5 pour cent pour les pilotes sénior.

L'Association canadienne des pilotes de lignes, qui groupe 1.100 membres et représente les pilotes d'Air Canada a émis hier une déclaration selon laquelle les représentants syndicaux avaient étudié le rapport rendu public dans la capitale fédérale par le minist-

re du Travail, M. Bryce Mackasey.

Le rapport a été rédigé par le président du tribunal de conciliation, M. Maxwell Cohen de Montréal.

Les pilotes demandaient une hausse de 21 pour cent répartie sur deux ans et Air Canada offrait 14 pour cent pour la même période. Le conciliateur a recommandé 16,5 pour cent. Les pilotes sénior gagnent actuellement \$28,000 par année.

## Le conflit de la Domtar

### Rencontre tripartite à Québec avec le sous-ministre du Travail

QUEBEC (P.C.) — Les représentants syndicaux des 1.200 employés des moulins à papier de la compagnie Domtar à East Angus et à Windsor, dans les Cantons de l'Est, ainsi que ceux de la compagnie se rencontreront aujourd'hui à Québec dans les bureaux du sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault.

Les deux parties ont été convoquées hier par le ministre des Terres et Forêts, M. Claude G. Gosselin, avec lequel quelque 700 grévistes s'étaient entretenus lundi à East Angus.

Un porte-parole du ministre a fait savoir hier que M. Gosselin sera présent à la rencontre aujourd'hui, à titre d'observateur.

Les grévistes dont 800 travaillent au moulin de Windsor et 400 à celui d'East Angus réclament une majoration de salaire de \$0.35 l'heure sur une période de deux ans.

Actuellement, la compagnie leur offrirait une augmentation de \$0.18 sur le taux horaire.

La grève se poursuit depuis le 18 juillet dernier.



# DOMINION offre le plus excellent choix d'aliments congelés de qualité... sans exceptions!

La plus grande variété... Prix pour vous faire réellement économiser pendant l'été.



**SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE**

<b>HARICOTS VERTS</b>	2 ppts 55¢
"Domino" — Coupe régulière	10 oz SPECIAL!
<b>POINTES D'ASPERGES</b>	Pqt 55¢
"Domino"	BAS PRIX SPECIAL!
<b>TIGES DE BROCOLI</b>	2 ppts 69¢
"Domino"	SPECIAL!
<b>MAIS AU BEURRE</b>	Pqt 59¢
"Domino" — A grains entiers	20 oz
<b>POIS ASSORTIS</b>	2 ppts 47¢
"Domino"	12 oz
<b>PATATES</b>	Pqt 55¢
"Domino" — Coupées minces	2 lb SPECIAL!
<b>GATEAU A L'ORANGE</b>	15 oz 59¢
"Farm House"	SPECIAL!
<b>FRAISES TRANCHEES</b>	2 ppts 89¢
"Domino"	15 oz BAS PRIX SPECIAL!
<b>FEUILLES d'épinards</b>	2 ppts 49¢
"Domino"	12 oz SPECIAL!
<b>RELISH SUCREE</b>	3 POTS 79¢
"CORONATION" Hot-dog, hamburger	12 OZ

**C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE!**

Le Meilleur Boeuf du Canada de marque Rouge ou Bleue!

## ROTI de COTES de CHOIX

Le Roi des Rôtis!

Coupe courte — Facile à dépecer

**BAS PRIX SPECIAL!**

**lb \$1.09**

<b>BIFTECK</b>	lb \$1.29	<b>PAIN de poulet</b>	Paquet 27¢
De côtes, épais et juteux - Idéal pour BBQ		Tranché ou viande et olives "Hygrade"	6 oz
<b>SAUCISSES</b>	Paquet 69¢	<b>SAUCISSES</b>	Paquet 55¢
De porc pur "La Belle Fermière"	1 lb	Fumées savoureuses "Coorsh"	1 lb
<b>BACON</b>	Paquet 69¢	<b>SMOKED MEAT Coorsh</b>	
Sans couenne, de marque "Devon"	1 lb	ou "Hygrade" —	4 ppts
<b>TOURTIERES</b>	ch. 77¢	Format sandwich	2 oz 89¢
De marque "Taillefer" — Gros format		<b>BIFTECK</b>	lb 89¢
		Haché, bas de palette. Frais à chaque heure	

## Spéciaux de FRUITS ET LÉGUMES!

# NECTARINES

DE CALIFORNIE, E.-U. — CATEGORIE No 1

Fraîches, sucrées, juteuses!

**SPECIAL!** 3 lbs **79¢**

**CELERI frais** - Grosseur 30 Chacun **23¢**

Croustillant — Récolte du Québec — Catégorie No 1

Aucun à prix plus élevé!

**CONCOMBRES frais** 3 pour **25¢**

Longs, verts — Récolte du Québec — Catégorie No 1

Aucun à prix plus élevé!

**CAROTTES fraîches** 3 ppts **25¢**

Du jardin — Récolte du Québec — Catégorie No 1

**Tomates mûries à point** Panier 2 lbs **49¢**

Fermes et juteuses — De la Californie, E.U. — Catégorie No 1

**TARTE AUX RAISINS** 2 tartes 85¢

RICHMELLO 24 oz SPECIAL!

**JUS DE TOMATES** 7 boîtes \$1.00

"CLARK" SURCHOIX 19 oz SPECIAL!

**FEVES AU LARD** 5 14 oz \$1.00

"CLARK" DANS SAUCE TOMATES 19 oz

**CHEESE SPREAD** Pot 16 oz **69¢**

"DOMINO" CREMEUX ET ONCTUEUX

**Vérifiez ces valeurs!**

<b>ESSUIE-TOUT</b>	Paquet 55¢	<b>LAMES DE RASOIR</b>	Paquet \$1.16
"White Swan" — Ass. ou rég. — Spécial!	2 roul.	Acier inoxydable "Gillette" —	de 10
<b>DETERSIF</b>	Gros format \$1.48	Prix normal \$1.45 — Epargnez 29¢	
"Tide" — 27¢ de rabais		<b>SHAMPOOING</b>	Bout. 95¢
<b>SAVON IVORY</b> 2 pains 44¢		"Breck" Rég. cheveux secs ou gras —	6 oz
(5¢ de rabais)	Spécial!	Prix normal \$1.19 — Epargnez 24¢	
<b>SAVON IVORY</b> 4 pour 37¢		<b>COMPRIMES</b>	Bout. 71¢
Format personnel (6¢ de rabais)	Spécial!	"Bufferin" - Prix normal 88¢ - Epargnez 17¢	de 30
		<b>MEUBLES de jardin Prix variés</b>	
		Vente d'écoulement — Tant qu'il y en aura!	

**CRISTAUX A L'ORANGE** "SWING" — SPECIAL!

3 PAQUETS 6 1/2 OZ **\$1.00**

**MAIS GRAINS ENTIERS** 2 boîtes 7 oz **25¢**

"STOKLEY" SPECIAL!

**POIS SURCHOIX** 6 boîtes 10 oz **\$1.00**

"HURON" GROSSEURS ASSORTIES SPECIAL!

**CAFE INSTANTANE** Pot 10 oz **\$1.49**

"NESCAFÉ" (24¢ DE RABAIS) SPECIAL!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 10 août, aux Magasins DOMINION. Tous les magasins Dominion de Québec et Montmagny.

**MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE!** Toutes les viandes et produits de viandes vendus au Dominion, frais, congelés ou traités, sont INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT!

# DOMINION

**PAPIER DE TOILETTE** "WHITE SWAN" Bleu, rose, jaune (Pqt 4 roul. 56¢) SPECIAL!

2 ppts 2 roul. **59¢**

**DOMINO** Liquide détergent

Bouteille de 24 oz **45¢**

LES COTES DES BOURSES

Table listing stock prices for various companies under the heading 'Toronto'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'Montreal'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'Canadienne'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'Américaine'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'MONTRÉAL'. Includes columns for company names and their respective share prices.

économique

Table listing stock prices for various companies under the heading 'PÉTROLES ET GAZ'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'MARCHÉ ÉTRANGER'. Includes columns for foreign market indicators and company names.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'INDUSTRIES'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'DISTRIBUTION PRIMAIRE'. Includes columns for company names and their respective share prices.

Table listing stock prices for various companies under the heading 'CANADIENNE'. Includes columns for company names and their respective share prices.

FONDS MUTUFS DENREES Montréal Le napoléon

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

FROMAGE: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47 1/2, coloré 47 3/4.

POUDRE DE LAIT ECREME: procédé par vaporisation. No 1 en sacs: 17 1/2 à 22; procédé par roulement, No 1 en sacs: 17 1/2 à 18 1/2; autre catégorie pour nourrissage 13 à 14.

PRIX DES OEUFS: en cartons d'une douzaine: A-extras gros, 33-4; A-gros, 31-7; A-moyens, 44-2; A-petits, 33-1.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 564.30 aujourd'hui sur le marché libéral à 564.10 lundi.

Prix de l'or: LONDRES (PC) — L'once d'or fin (cota) 388.85 US au jourd'hui, sur le marché européen de l'or, soit le même prix que lundi.

Mines hors liste: DONOHUE LIMITEE LA COMPAGNIE AVIS. Avis public est, par les présentes, donné: le QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlebois...

LES HERITIERS DE VIV DANIEL PLE, de son vivant domicilié à St-Félicien, dans le canton de Rivière-du-Petit, défendeur, héritiers ayant élu domicile, fins des présentes dans la cité de Québec, district de Québec, biens immeubles.

AVIS PUBLIC. Avis public est, par les présentes, donné: le QUE le règlement 574, adopté par le Conseil de la Cité de Charlebois le 22 juillet 1968...

AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES DE BIENS-FONDS ET D'IMMEUBLES IMMOBILISABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE GIFFARD, comté de Chauveau.

LE DOLLAR. MONTREAL (PC) — La devise américaine était inchangée ce matin \$1.07 1/4 par rapport au dollar canadien.

OFFRES ET DEMANDES. Province de Québec. Cité de Giffard. Comté de Chauveau. REGLEMENT NO 527 DE LA CITE DE GIFFARD.

AVIS. Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 1571-D du Code de Commerce de Québec, que les propriétaires de biens immeubles situés dans les limites de la municipalité de la Cité de Giffard...

AVIS PUBLIC. Avis public est, par les présentes, donné: le QUE le règlement 574, adopté par le Conseil de la Cité de Charlebois le 22 juillet 1968...

Change. Autriche (dollar) \$1.2915, Belgique (dollar) \$0.6210, Espagne (pesetas) \$0.0217, France (franc) \$0.2062, Hollande (florin) \$0.2072, Hongrie (forint) \$0.0220, Italie (lires) \$0.0045, Japon (yen) \$0.0074, Royaume-Uni (sterling) \$0.7264, Suède (couronne) \$0.1579, Suisse (franc) \$0.2583, Venezuela (bolivar) \$0.0023, Yucatán (pesos) \$0.0240. Cotation en dollars canadiens.

NEW YORK (PC) — La devise canadienne était inchangée ce matin à \$0.93 15/64 par rapport au dollar américain. La livre sterling était en hausse de 1-16 à \$2.56 13-16.

OFFRES ET DEMANDES. Province de Québec. Cité de Giffard. Comté de Chauveau. REGLEMENT NO 527 DE LA CITE DE GIFFARD.

AVIS. Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 1571-D du Code de Commerce de Québec, que les propriétaires de biens immeubles situés dans les limites de la municipalité de la Cité de Giffard...

AVIS PUBLIC. Avis public est, par les présentes, donné: le QUE le règlement 574, adopté par le Conseil de la Cité de Charlebois le 22 juillet 1968...

Pour rénover ses structures

# Le Ralliement créditiste n'attendra pas les prochaines élections

MONTREAL (P.C.) — Bien qu'aucun candidat du Ralliement créditiste n'ait été élu dans la région de Montréal, le 25 juin, militants et organisateurs créditistes des comités montrealais n'en sont pas pour autant découragés. Bien au contraire, ils sont fermement décidés à ne pas attendre les prochaines élections pour rénover leurs structures et accroître leurs effectifs.

En vue du congrès national du parti qui aura lieu les 12 et 13 octobre prochain, à Sherbrooke, une quarantaine de candidats et d'organiseurs du parti de M. Caouette se sont réunis, mardi soir, sous la présidence de MM. Jean-Marc Fontaine, trésorier national du parti, et Gilles Caouette, directeur régional de Montréal.

La réunion avait pour but de jeter les bases des organisations de comté et d'étudier les perspectives d'avenir du Ralliement dans la région métropolitaine.

De l'avis de M. Jean-Paul Poulain, candidat battu à Beauharnois lors des dernières élections, M. Caouette pourrait

compter sur quelque 40.000 militants à Montréal, d'ici un mois.

"Je ne sais pas combien nous avons de membres présentement, dit-il, mais nous en aurons 40.000 avant le congrès d'octobre".

M. Poulain s'emploie également à trouver les fonds nécessaires au fonctionnement d'une organisation à l'échelle de la région métropolitaine. Il espère trouver \$100.000 dans le cadre du recrutement de nouveaux adhérents. M. Poulain estime que "la région de Montréal est un immense jardin de fraises. Il faut des gens pour

aller les cueillir. Mon travail consiste à mettre sur pied des structures pour aller les cueillir".

Interrogé sur les faibles résultats obtenus par les créditistes dans la région métropolitaine lors des élections du 25 juin, M. Poulain a répondu que "si les créditistes avaient eu \$20 millions comme les libéraux pour faire leur campagne, ils auraient obtenu des appels aussi spectaculaires que ceux de M. Trudeau".

**Campagne télévisée**

On sait que le Ralliement créditiste entend ouvrir une nouvelle campagne télévisée à l'échelle de toute la province, dès le mois d'octobre. Il s'agira

d'une série d'émissions hebdomadaires d'une durée de quinze minutes, dont le principal protagoniste sera encore M. Réal Caouette. Les émissions seront destinées aux régions de l'Estrie, de Québec, de Trois-Rivières, du Lac Saint-Jean, de l'Arbitibi et de la Gaspésie. Pour ce qui est de Montréal, aucune décision n'a encore été prise. Lors des dernières élections fédérales, quatorze candidats créditistes avaient été élus, notamment dans les comtés ruraux des régions du Bas Saint-Laurent, du Lac Saint-Jean et de la Gaspésie. Aucun n'a été élu à Montréal, tandis que certains se classaient bons seconds dans la région de Québec.

**Les postiers**

Ceux de la zone 8 refuseraient le nouvel accord

HAMILTON (P.C.) — Les responsables de la zone 8 de l'Union des employés des postes, qui comprend 28 syndicats et étend son autorité sur une région allant de Niagara Falls à Owen Sound, ont déclaré mardi soir qu'ils recommanderaient à leurs adhérents de rejeter les offres visant à mettre fin à la grève des postiers.

M. William Dalgleish, président de l'unité de Hamilton de l'Union des employés des postes du Canada, a fait cette déclaration après une réunion des responsables régionaux.

Par ailleurs, M. Gale Dean, président de l'unité de St. Catharines, a déclaré qu'au cours d'une réunion similaire tenue mardi soir dans sa ville, il a été voté à l'unanimité de recommander le rejet de l'offre.

De l'avis de M. Dean, la convention proposée par le fédéral ne mérite pas d'être prise en considération, car elle ne bénéficierait qu'aux nouveaux employés des postes.

Sans entrer dans les détails, il a expliqué que la nouvelle convention accordée aux nouveaux employés une augmentation immédiate de \$1.200 par année, tandis que les anciens recevraient moins.

M. Dean a dit avoir été informé par téléphone que les responsables syndicaux de Vancouver allaient également recommander le rejet.

C'est aujourd'hui que doivent se tenir les assemblées de ratification des employés de la zone huit et de St. Catharines.

# Le maire Drapeau tient à rassurer ses collègues du Parti Civique quant à l'avenir de la métropole

MONTREAL (P.C.) — Après tout ce qui a été dit sur la précarité de la situation financière de la métropole, sur le succès relatif de la taxe volontaire et de l'exposition permanente, sur les concessions accordées à Terre des Hommes et sur maints autres problèmes qui préoccupent l'administration municipale, le tandem Drapeau-Saulnier a tenté de redonner espoir aux conseillers du Parti civique réunis mardi à la Villa Saint-Jean, dans la municipalité du même nom.

Dans un climat de mystère, cher à M. Jean Drapeau en particulier, l'administration municipale, le tandem Drapeau-Saulnier a tenté de redonner espoir aux conseillers du Parti civique réunis mardi à la Villa Saint-Jean, dans la municipalité du même nom.

# La nouvelle de la construction d'un important complexe immobilier par Desjardins s'est avérée fautive

MONTREAL (P.C.) — La nouvelle publiée mardi par un quotidien de Montréal de la construction, par le Mouvement coopératif Desjardins, d'un important complexe immobilier, a été abandonnée depuis longtemps", a ajouté M. Charron.

"Si cela devait être réalisé, je serais au courant. Une construction avait été envisagée à Montréal, mais il s'agit d'un projet très ancien qui a été abandonné depuis longtemps", a ajouté M. Charron.

"Il n'y a rien de vrai dans cet article", a dit pour sa part M. G. Hamelin, directeur général adjoint de l'Union régionale de Montréal, à qui le quotidien "La Presse" avait prêté certaines déclarations reprises par la Presse Canadienne.

Le gratte-ciel Desjardins n'est pour l'instant qu'un château en Espagne et non une réalité à Montréal.

reille circonstance, le maire e. le président du comité exécutif ont tenu à rassurer les membres de leur équipe quant à l'avenir de la métropole.

Au cours de la réunion à huis-clos qui a duré neuf heures, les conseillers municipaux du Parti civique ont analysé le programme électoral présenté à la population par cette formation politique lors de la campagne électorale qui avait précédé le scrutin de 1966.

MM. Drapeau et Saulnier ont réaffirmé que Terre des Hommes demeurerait permanente et que de nombreux atouts seront ajoutés l'an prochain, que les programmes de rénovation urbaine seront multipliés, que Montréal tentera des démarches auprès de Québec et d'Ottawa pour réduire sa part de la dette de l'Expo-67.

Il a été également question du basebal majeur à Montréal et de la réussite plus ou moins satisfaisante de la taxe volontaire.

Communiqué de presse — Mais, sur ces divers points, comme sur tous les autres sujets discutés lors de la réunion, un communiqué de presse a été préparé à la fin de la rencontre et il doit être remis aujourd'hui aux moyens de communication.

# Visite au "second greffé du coeur" le miraculeux M. Gaétan Paris

Par Karin MOSER

MONTREAL (P.C.) — "Et voilà", a dit Gaétan Paris au moment où il posait son rasoir électrique. Il se passa la main sur le menton pour vérifier la qualité de son travail.

Ce rasoir électrique, le second "coeur greffé" canadien doit l'utiliser plutôt qu'une lame de crainte qu'une coupure ne provoque une infection. L'institution lui a elle-même fourni ce nouveau rasoir pour être certain qu'il serait stérile.

Dans la chambre stérile où il doit séjourner depuis son opération subie le 28 juin, on retrouvait son épouse, Claire et une infirmière, Micheline Richard.

De l'autre côté du "rideau de verre", une autre infirmière adresse un commentaire au reporter: "Il a l'air bien n'est-ce pas? Surtout après 30 minutes d'exercice militaire".

"Oui, explique Mlle Cécile Boisvert, il doit marcher sur

place à la cadence militaire pendant 10 minutes tous les jours afin de se garder en forme, tout comme dans l'armée".

**COMPLIQUE**

Le photographe a pu entrer dans la chambre seulement au rite fort compliqué de la stérilisation. Il ne faut pas qu'un seul microbe puisse infecter l'illustre patient.

Même la caméra a dû être placée dans un sac de plastique dans lequel on avait percé un trou pour la lentille.

M. Paris partage sa journée entre la lecture, la télévision — il adore les histoires mystérieuses ou dangereuses — et les promenades sur le balcon de l'hôtel.

Sa nourriture, selon ses goûts et les possibilités du bord. L'infirmière confirme qu'il raffole des pizzas et des mets chinois.

Selon les dirigeants de l'hôpital, on n'a jamais vu un patient cardiaque récupérer aussi rapidement et miraculeusement.

# Les faits saillants de la grève des postiers

OTTAWA (P.C.) — Voici dans l'ordre chronologique les faits saillants de la grève nationale des postiers :

4 janvier : Le Conseil des syndicats des postiers est accrédité comme agent des négociations pour les 28.000 employés des postes;

13 juillet : Le Conseil rejette le rapport du tribunal;

15 juillet : le juge Lippé reprend son rôle de médiateur;

16 juillet : embargo sur le courrier;

18 juillet : début de la grève;

21 juillet : reprise des séances de médiation;

31 juillet : rupture des séances de médiation;

4 août : reprise des séances de médiation;

5 août : les négociateurs entament une session marathon qui dure plus de 30 heures;

6 août : le premier ministre Pierre Elliott Trudeau déclare que la situation doit être réglée immédiatement et que des dispositions ont été prises en vue d'une session extraordinaire du Parlement. Le juge Lippé annonce que les parties en cause sont parvenues à une entente qui doit être ratifiée par les syndiqués.

Le 29 janvier : début des négociations avec le Conseil du Trésor en vue d'un premier contrat;

24 avril : rupture des négociations entre le Conseil et le gouvernement;

25 avril : Le Conseil des postiers réclame la conciliation;

24 mai : le juge René Lippé est nommé médiateur;

10 juin : Le Conseil annonce qu'au cours d'un référendum, plus de 90 pour cent des employés se sont prononcés en faveur d'un arrêt de travail;

13 juin : le professeur André Desjardins est nommé président du tribunal de conciliation;

19 juin : première séance du tribunal d'arbitrage;

10 juillet : le tribunal présente ses propositions;

# Une seconde petite fille a été retrouvée dans les décombres de la tour de Ruby

MANILLE (AFP) — Une deuxième petite fille a été retirée des décombres de la tour de Ruby à 10 h. 40, heure locale une heure après le sauvetage d'une petite chinoise de 10 ans, Susy Wong Chang. La deuxième rescapée qui est restée plus de 126 heures sous les décombres, sans nourriture

et sans eau, semble être la cousine de la première rescapée. Ce sauvetage, qualifié de miraculeux par les docteurs de Manille, a redonné un espoir aux sauveteurs qui, le visage masqué pour se protéger de l'odeur pestilentielle qui se dégage des ruines, continuent à

démolir les montagnes de décombres.

D'autre part, le maire de Manille, M. Antonio Villegan, a ordonné l'arrestation du propriétaire de la tour et celles de quatre autres personnes impliquées dans la construction de l'immeuble.

# Jean Grand-Landau trouve la mort dans un accident survenu au Maroc

MONTREAL (P.C.) — M. Jean Grand-Landau, âgé de 50 ans, directeur des services français de l'information et des affaires publiques de la Société Radio-Canada, est mort mardi des suites d'un accident de la route près de Tanger, au Maroc.

Une autre personne, de nationalité française, a également trouvé la mort dans l'accident et une des filles de M. Grand-Landau, 14 ans, est gravement blessée.

M. Grand-Landau était autrefois à la fois en vacances et pour le compte de Radio-Canada. Au moment de l'accident, on croit qu'il se rendait de Tanger à Casablanca, où demeure sa mère.

M. Grand-Landau faisait du journalisme et de la télévision au Canada depuis 1947, à son retour, avec le rang de capitaine, de son service militaire en Europe.

Né à Montréal, il a étudié au collège Horsham, en Grande-Bretagne, au Collège de Normandie, en France, et à l'Université de Paris. Plus tard, il fit des études à l'Université Sir

George Williams, à Montréal, et au collège militaire de Kingston, avant de faire son service militaire de 1942 à 1946, en Angleterre, en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

En 1947, il était nommé directeur canadien et correspondant de l'agence France-Presse, et en 1962 il devenait le premier correspondant français de Radio-Canada à Washington.

En 1965, il était nommé directeur des services de l'information et des affaires publiques pour les réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada.

M. Grand-Landau devait retourner, à une date qui n'avait pas encore été déterminée à Washington comme correspondant de Radio-Canada. On annonçait cette nouvelle mardi à Montréal lorsque la société Radio-Canada a appris le tragique accident.

M. Grand-Landau était marié et laisse deux filles, Ninon, 19 ans, et Julie, qui a été blessée dans l'accident.

# La Course à l'économie chez Jato



Tous nos fruits et légumes sont classifiés Canada no: 1

## TOMATES ROUGES

Fermes et juteuses, les premières et les meilleures d'Ontario

# 27¢

lb

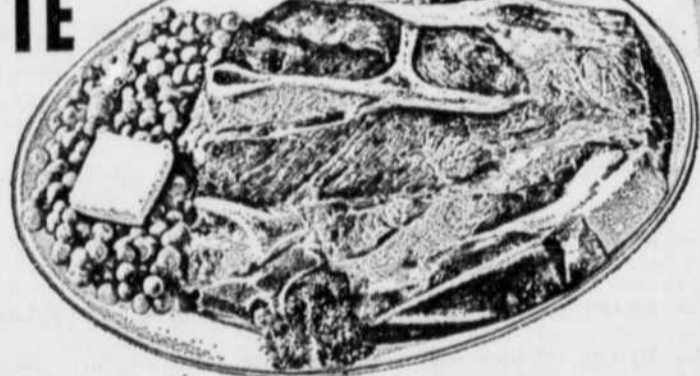
Boeuf de "marque rouge" seulement, le meilleur au Canada

## ROTI DE PALETTE

Savoureux et tendre pour rôti ou pot-au-feu

# 39¢

lb



ABRICOTS FRAIS **23¢** lb

CAROTTES FRAICHES **3** **23¢**

PETITS CONCOMBRES **44¢** lb

PERSIL FRAIS **09¢** lb

STEAK HACHE **83¢** lb

SAUCISSE FRAICHE **55¢** lb

SAUCISSE FUMEE **49¢** lb

CRETONS "BILOPAGE" **43¢** lb

MAIS EN CREME **2** **35¢**

SAUCE AUX POMMES **2** **43¢**

RAGOUT "CLARK" **2** **39¢**

BISCUITS "CHRISTIE" **45¢**

GATEAUX "VAILLANCOURT" **37¢**

FROMAGE "MEULDOR" **63¢**

PRODUITS "GATTUSO" **45¢**

SPAGHETTI "GATTUSO" **35¢**



SAUCE "CATELLI" **2** **37¢**

BEURRE DE CAMEL **49¢**

HUILE "BURN'S" **49¢**

GATEAUX "MONARCH" **2** **35¢**

SAVON "PALMOLIVE" **2** **35¢**

NOURRITURE POUR CHIENS **75¢**

DETERGENT "SURF" **129¢**

PAPIER DE TOILETTE **4** **53¢**

ALLENS Breuvage

Bte 48 oz **25¢**

CAFE FRAIS

"Chase and Sanborn", mouture régulière

Sac 1 lb **69¢**

MOUCHOIRS

Kleenex "Boutique" couleurs vives au choix

Bte 260s **27¢**

CEREALES

"Honey Comb", nouveau format économique

Bte 12 oz **44¢**

# Selon un réseau de Chicago, Montréal perdrait sa franchise aujourd'hui

CHICAGO (PA) — Le réseau WGN a appris hier soir que Montréal perdrait sa franchise dans la ligue Nationale de baseball parce que la cité n'a pas les moyens d'installer un dôme sur son stade.

Dans ses stations de radio et TV, WGN a déclaré "qu'un dirigeant du baseball" a précisé que la franchise serait transférée à Buffalo ou Milwaukee. Montréal aurait dû dépenser \$5,000,000 pour installer un dôme selon WGN.

On en saura plus long aujourd'hui.

On sait que la ligue Nationale avait accordé des franchises à Montréal et San Diego ce printemps

afin d'élargir ses cadres à 12 équipes comme la ligue Américaine dès l'an prochain.

A Montréal, John Newman, un des commanditaires du club de Montréal, a déclaré que le rapport "n'était que de la bouillie pour les chats".

Il a précisé que Montréal et San Diego avaient obtenu un délai de 1er ou 15 août pour effectuer le premier paiement à la LN.

Ce paiement s'élevait à \$1,120,000 et le délai a été accordé par le président Warren Giles, de la LN.



DENNIS McLAIN

BOB GIBSON

## Erreur coûteuse de Drysdale

LOS ANGELES (PA) — Une erreur de Don Drysdale avec les buts remplis et un simple de deux points de Willie Starrett, à la neuvième, a permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Dodgers 4-1 mardi soir, dans la Nationale.

Manny Jimenez, Drysdale a ensuite jongé avec la balle frappée par Murray Wills pour sa deuxième erreur de la manche qui a permis le point vainqueur.

La victoire leur a permis de reprendre l'exclusivité de la 2e place dans la ligue Nationale. Chicago 300 010 009-4 11 1 Pittsburgh 100 009 005-4 11 1

Mets de New York à un gain de 4-1 sur les Astros de Houston. Les Astros avaient égalé les chances dans la 2e reprise à l'aide de trois simples et un ballon-sacrifice.

## McLain et Gibson favorisés au titre du plus utile

NEW YORK (PA) — Denny McLain et Bob Gibson présentent une belle combinaison au titre de Joueur le plus utile au baseball cette saison.

Boog Powell, de Baltimore, et Ken Marrelson, du Boston, récolteront certes de nombreux votes pour cet honneur dans la LA et Powell pourrait bien sortir vainqueur du scrutin si les Orioles devançaient les Tigers au 20 rang. Boog a récolté 20 circuits et 69 points produits tandis que Harrelson a gagné 28 circuits et domine la ligue avec 91 points produits.

Trophée Young, accordé au meilleur lanceur dans chaque circuit. McLain devrait l'emporter facilement, mais Juan Marchal, des Giants de San Francisco, s'avère un rude concurrent pour Gibson avec une fiche de 20-4.

Il pourrait bien arriver que Marchal remporte le trophée Young et Gibson, le titre de Joueur le plus utile.

Le trophée Young n'a été accordé qu'à un seul lanceur de 1956 à 1966, mais on a décidé l'an dernier de le donner dans chaque ligue.

Depuis la création du trophée Young, seulement deux lanceurs ont accumulé les honneurs de meilleur artilleur et Joueur le plus utile dans la même saison, soit Don Newcombe, du Brooklyn, en 1956 et Sandy Koufax, du Los Angeles, en 1963.

### Roy reste debout

HOUSTON (PA) — Le poids-lourd Cleveland Williams a remporté une décision unanime, après 10 rounds mardi soir aux dépens de Jean-Claude Roy, de Montmartre, Qué., au Colisée Sam Houston.

Roy pesait 187 livres tandis que son adversaire faisait osciller la balance à 211 livres.

Avec un frappeur de retiré, Drysdale a fait avancer les deux coureurs sur les sentiers sur un mauvais lancer de routine, tandis que le joueur de premier but Ron Fairly était incapable d'effectuer un jeu sur un coup dans le champ intérieur de

Atlanta 300 010 020-3 3 4 Atlanta 300 010 020-3 3 4 Niekro 12-6 Regan 3 et Hundley, Jarvis 10-9 Britton 3 Kelley 8 et Martinez, Cis; Alt-Aaron 21 Alou 8.

ST-LOUIS (PA) — Jim Maloney a continué de maîtriser les Cards hier soir en conduisant les Reds de Cincinnati à un blanchissage de 5-0.

Il a limité les Cards à cinq coups sûrs, tandis que les Reds s'assuraient le gain avec une poussée de quatre points, dont trois non mérités, dans la 8e manche marquée par le circuit de Leo Cardenas et deux simples productifs après une erreur de Julian Javier.

McLain affiche un record de 22-3 avec les Tigers de Detroit qui possèdent une avance de 5 1-2 parties en tête de la ligue Américaine.

Gibson présente une fiche de 15-5, y compris 12 gains d'affilée, au profit des Cards de St-Louis qui dominent la ligue Nationale par 14 parties.

Il y a d'autres joueurs qui ont joué un grand rôle chez les meneurs. Le voltigeur Willie Horton a gagné 26 circuits et produit 58 points pour les Tigers et Curt Flood a brillé avec les Cards, étant un des cinq frappeurs affichant une moyenne supérieure à 300 dans les majeures.



## Direct au but!

par Jacques REVELIN

### Une excellente décision qui va en chatouiller plusieurs

Le Grand Prix de la Vallée de la Chaudière chatouille désagréablement tous ceux qui s'acharnent à bloquer les efforts d'Yvon Guillou, mais ce dernier a confirmé hier soir à St-Georges de Beauce qu'il ne trahira pas les nombreux jeunes cyclistes anxieux de s'aventurer dans une première grande course taillée à leur mesure.

L'épreuve aura lieu en effet, entre le 30 août et le 1er septembre, sur un parcours de 190 milles sectionné en six étapes, quatre en ligne et deux circuits. Tous les candidats âgés de 19 ans et moins pourront y prendre part, s'ils possèdent une bicyclette à dix vitesses et suffisamment d'expérience pour rouler en peloton. La meilleure équipe d'officiels prendra charge de cette compétition, derrière Georges Lachance et Paul-Emile Viger. Présent à l'hôtel de ville de St-Georges où Yvon Guillou avait rallié ses nombreux amis, M. Lachance devait d'ailleurs encourager fortement les jeunes débutants à prendre part au Grand Prix de la Vallée de la Chaudière en qualifiant cette épreuve de véritable course de la découverte.

En dépit des ultimes démarches entreprises, l'ACC a définitivement refusé de sanctionner ce tour de la Beauce et il ne faut pas dire tant pis mais tant mieux car, de ce fait, les organisateurs et les participants ne seront pas taxés inutilement. Inutilement certes car, jamais les dirigeants du cyclisme canadien (ou plutôt montréalais) ne se sont donné la peine de paupériser les Tours du Comité de Portneuf qui étaient pourtant SANCTIONNÉS. Ainsi, on pourra facilement se passer de leur supervision et ils seront libres de courir publiquement le risque de suspendre tous ceux ayant commis la faute de prendre part à une épreuve pleinement correspondante à leurs moyens et soutenue financièrement par le gouvernement canadien.

De la Colombie-Britannique, Yvon Guillou a déjà reçu l'assurance de la venue d'une équipe, que son tour soit sanctionné ou non. Dans les autres provinces on hésite encore, tout en se préparant à venir dans le cas où...

Cette nouvelle expérience d'Yvon Guillou peut être, doit être, et sera probablement un succès. On le craint justement dans un certain milieu et même en haut lieu, là où la neutralité d'un ancien journaliste devenu fonctionnaire n'est sûrement pas évidente. Mais qu'importe, comme avant et plus encore sans doute, Yvon Guillou recevra un ardent support car il veut se préoccuper des jeunes cyclistes, source vitale de ce sport et de tous les autres. Quelqu'un avait promis une semblable attention en se faisant élire président de l'ACC mais ce n'était qu'une promesse. Depuis quatre ans, Guillou a non seulement parlé mais agit, à tel point qu'une bonne partie des coureurs du dernier tour de la Nouvelle-France ont fait leur apprentissage dans le Tour du comté de Portneuf qui a fait surgir Jules Béland, l'un des quatre sélectionnés pour les J.O. de Mexico, celui que de nombreux dirigeants de l'ACC et confrères de la métropole ont "découvert" seulement cette année.

Pour revenir au Grand Prix de la Vallée de la Chaudière, précisons son parcours en détaillant les étapes:

- 1ère - ETAPE : St-Georges Est, Jersey Mills, St-Côme et retour à St-Georges Est, Ste-Rose, Ste-Germaine du Lac Etchemin : 42 milles.
- 2e - ETAPE : Lac Etchemin, St-Léon, St-Malachie, Abénakis, Ste-Slaire, St-Anselme 25 milles
- 3e - ETAPE : Lévis, St-Romuald, Charny, St-Lambert, St-Etienne, St-Gilles, St-Patrick, St-Sylvestre : 40 milles.
- 4e - ETAPE : circuit de 20 milles dans le domaine de St-Sylvestre
- 5e - ETAPE : Valley-Junction, St-Joseph, Beauceville, Notre - Dame de la Providence, St-Georges Est.
- 6e - ETAPE : circuit de 30 milles dans St-Georges Est.

Voilà assurément un trajet à la mesure des débutants.

### En souplesse...

Avez-vous remarqué la "louche" de notre expert des courses sous harnais. Pour dimanche soir dernier il avait désigné LUCKY BILL comme "long shot" et ce cheval a effectivement remporté la neuvième course en abaissant sa marque de trois secondes. Ce triomphe prouve dans l'ACTION la puissance de nos pronostics en rapportant 76.10, 15.30, 8.30. Notre journal est le seul à prendre des risques sur un "long shot" par programme. Voilà qui prouve que ça en vaut parfois la peine...

Habituellement quand une organisation sportive nous fait parvenir un communiqué nous le lisons, le corrigeons et le résumons si nécessaire, puis nous l'introduisons dans nos pages de façon anonyme. Cette façon d'agir est classique, donc commune à tous les quotidiens, à tous sauf un semble-t-il. Lundi, un long texte rédigé par le gérant-général des Indiens pour annoncer le programme double de la soirée est paru intégralement dans notre journal, sans signature. Or, on a pu le lire ailleurs, avec quelques mots de changés et précédé d'un nom qui n'était pas celui de l'auteur. Par un manque flagrant d'expérience ou pour un autre motif encore plus déplorable, quelqu'un a ainsi causé une confusion pouvant laisser croire à certain que nous avions commis un plagiat. C'est plutôt le contraire qui s'est produit et devinez dans quel journal et par qui?...

On en apprend tous les jours : la balle lente, ce n'est pas la balle molle. Les deux jeux se ressemblent mais leurs règlements sont distincts. Une équipe de balle lente se compose de onze joueurs et les lanceurs sont obligés de laisser cogner les frappeurs. Les seuls retraits au bâton surviennent sur trois fausses balles. Il n'y a pas de buts gratuits non plus. À la défensive, les deux joueurs supplémentaires se situent l'un dans le champ et l'autre à l'arrière-court, ce qui porte leur nombre à deux et à quatre chez les voltigeurs. Cette variante aurait germé dans la tête de Jacques Plante, paraît-il. Voilà pourquoi la brasserie Molson a édité un livret expliquant les règles de la balle lente et voilà pourquoi également elle commandite les divers tours de ce nouveau jeu à travers la Province. Il y en aura un bientôt à St-Hyacinthe et à St-Romuald. Selon ceux qui l'ont expérimenté, les pointages ne sont pas plus élevés qu'à la balle molle et il y a plus d'action...

Comme les articles de Mlle Ginette Vachon paraissent de temps à autre dans notre section sportive, nous nous permettons d'attirer l'attention sur celui publié aujourd'hui car il s'agit du CINQUANTIÈME. Il se trouve en page 8 avec une suite dans la 9 ou nos commentaires sur cette expédition sont plus étalés qu'ils auraient pu l'être dans cette chronique. Vivement que les postiers se remettent au travail car les notes encore disponibles suffiront tout juste à la rédaction d'un 51e article, pas davantage...

### 3 POINTS A LA SE

SAN FRANCISCO (PA) — Un simple de Bobby Bonds, qui a produit le point vainqueur avec deux frappeurs de retirés, à la 8e, a aidé les Giants à vaincre les Phillies de Philadelphie, 4-1, mardi soir, dans la Nationale.

Gaylon Perry a accordé seulement trois coups sûrs pour les Giants, tandis que Larry Jackson, qui n'avait accordé qu'un coup sûr en 7 manches, a été responsable des trois points des vainqueurs, à la 8e. Philadelphie 000 000 100-1 3 2 San Fran. 100 000 023-4 5 0 L. Jackson et Ryan; Perry et Dietz; G-Perry, 10-10, P-L Jackson, 10-14.

### ENFIN!

HOUSTON (PA) — Kevin Collins a gagné un circuit de trois points dans la 9e manche hier soir en conduisant les



HER

Ligue Provinciale Québec à Lachine (pluie) Granby à Drummondville (pluie) Plessisville à Thetford (2, pluie)

Ligue Nationale Chicago 4, Atlanta 3 Cincinnati 5, St-Louis 0 New York 4, Houston 1 Pittsburgh 4, Los Angeles 1 Philadelphie 1, San Francisco 4

Ligue Américaine Minnesota 5, Baltimore 4 Boston 8, Chicago 2 Cleveland 1, Detroit 3 (17 m.) Cleveland 2, Detroit 3 (19) Californie 10, Washington 3 Californie 0, Washington 1

### AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale Thetford à Québec, 8 hrs (Fin du jeu avant la joute 14g.) Drummondville à Plessisville

Ligue Nationale Philadelphie à San Francisco Chicago à Atlanta (4) Cincinnati à St-Louis (5) New York à Houston (3) Pittsburgh à Los Angeles (8)

Ligue Américaine Oakland à New York (2) Boston à Chicago (8) Californie à Washington (8) Cleveland à Detroit (2) Minnesota à Baltimore (2, 8)

### LES CLASSEMENTS

LIGUE PROVINCIALE				
	G	P	Moy.	Diff.
Granby	35	16	666	—
Drummondville	32	16	640	216
Québec	32	20	613	316
Sherbrooke	31	20	608	4
Lachine	29	33	577	16
Thetford	11	32	356	20
Plessisville	12	34	361	3016

LIGUE NATIONALE				
	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	72	40	543	—
Chicago	59	33	527	12
Cincinnati	56	37	523	136
Atlanta	56	34	518	14
San Francisco	56	34	509	15
Pittsburgh	54	37	486	175
Philadelphie	51	36	463	192
New York	52	32	456	22
Houston	47	34	423	2412

LIGUE AMERICAINNE				
	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	68	41	624	—
Baltimore	61	47	583	616
Boston	58	31	536	916
Cleveland	60	33	528	916
Oakland	59	33	509	1212
Minnesota	51	36	477	16
New York	50	35	456	16
Californie	51	30	456	20
Californie	47	30	439	20
Washington	40	37	374	27

### Lanceurs probables

Ligue Nationale Chicago, Holtzman 5-7 à Atlanta, Stone 1-1, soir; Pittsburgh, Veale 9-11 à Los Angeles, Sutton 4-9, soir; New York, Seaver 10-7 à Boston, Dietzer 9-10, soir; Philadelphie, James 3-4 à San Francisco, Sadecki 10-3; Cincinnati, Ellis 9-11, soir; St-Louis, Nelson 1-0, soir.

Ligue Américaine Boston, Ellisworth 10-6 à Chicago, Friday 2-3; Cleveland, McDowell 12-6 à Detroit, Wilson 9-9, soir; Californie, Ellis 8-7 à Washington, Pasquel 10-5, soir; Minnesota, Boswell 8-8 et Chance 10-10 à Baltimore, Hardin 13-7 et Bunker 1-0 (2), soir; Oakland, Nash 9-9 et Odom 9-8 à New York, Stottelmyre 13-8 et Peterson, 6-7 (2).

## Détroit gagne une joute et mène dans l'autre; record de Hiller

DETROIT (PA) — Le simple bon pour un point de Dick Tracewski, dans la seconde moitié de la 17e manche, a permis aux Tigers de triompher des Indiens de Cleveland 2-1, mardi soir, dans la première partie d'un double.

Le second match a été arrêté après 8 manches, soit à 1h a.m. alors que Detroit menait 5-2. La joute sera complétée avant le début de la rencontre de ce soir. Les règlements de la ligue Américaine interdisent qu'une manche soit commencée après 1h a.m.

La première partie a duré 4:23 heures et le lanceur débutant John Hiller des Tigers a établi un nouveau record des majeures en retirant sur trois prises les six premiers frappeurs à lui faire face. L'ancienne marque de cinq retraits au bâton était détenue par sept lanceurs.

Williams, Fisher 6 et Sims; Sparna, Lolic 4, Wyatt 7 et Price, Freehan 7. Cir-Détroit, Cash 16.

2e RANG EN JEU BALTIMORE (PA) — Un circuit bon pour deux points de Bob Allison, à la 6e manche, a permis à Minnesota de prendre l'avance 5-0 pour finalement l'emporter 5-4 mardi soir contre les Orioles.

L'artilleur de relève Ron Perrano s'est sorti d'une impasse à la 8e après deux points comptés par les Orioles, portant le score 3-1 et la échappé belle à la 9e lorsque le frappeur d'urgence Larry Haney a été retiré pour ne pas avoir touché au premier coussin sur

### Stampeders 41 Lions 7

VANCOUVER (PC) — Le quart Peter Liske et l'ailler rapproché Terry Evanshen ont commencé mardi soir à répéter leurs exploits accomplis la saison dernière, dans l'éclatante victoire de 41-7 des Stampeders de Calgary aux dépens des Lions, dans un match régulier de la ligue Canadienne de football présentée devant 32,765 spectateurs.

Liske, meilleur passeur de la LOP, en 1967, a lancé cinq passes de touché et en a préparé un autre, tandis qu'Evanshen, premier receveur de passes de la ligue, la saison dernière, a enfilé deux majeurs et a préparé le terrain pour celui de Ted Woods, qui a plongé de la ligne d'une verge.

Liske a aussi lancé des passes de touché à Herman Harrison, Gerry Shaw et Bob McCarthy, tandis que Larry Robinson réussissait toutes les transformations sauf une.

Les Lions, en quête d'un deuxième triomphe cette saison, ont été impuissants à présenter une offensive soutenue et

menaçante avant le dernier quart alors que Calgary s'est montré moins agressif. Sonny Homer a enfilé l'unique majeur des locaux sur une passe de cinq verges de Paul Brothers, et Ted Gereia a effectué le converti.

Calgary : Passe de 28 verges de Liske à Evanshen, Converti; Robinson 4.30. Calgary : Passe de 5 verges de Liske à Harrison, Converti; Robinson 2.35

Deuxième Quart Calgary : Passe de 20 verges de Liske à G. Shaw, Converti; rale par Robinson 3.13. Calgary : Passe de 20 verges de Liske à McCarthy, Converti; Robinson 6.37. Calgary : Course d'une verge de Woods, Converti; Robinson 13.07

Troisième Quart Calgary — Passe de 13 verges de Liske à Evanshen, Converti; Robinson 5.31.

Quatrième Quart Vancouver : Passe de 5 verges de Brothers à Homer, Converti; Gerry 2.35.

Calgary : Passe de 20 verges de Liske à G. Shaw, Converti; rale par Robinson 3.13. Calgary : Passe de 20 verges de Liske à McCarthy, Converti; Robinson 6.37. Calgary : Course d'une verge de Woods, Converti; Robinson 13.07

### Gibson honoré

CINCINNATI PA — Bob Gibson, lanceur des Cards de St-Louis, a été choisi le joueur du mois pour juillet dans la ligue Nationale. Il avait également mérité cet honneur en juin. Il est ainsi le premier joueur à mériter cet honneur deux mois d'affilée depuis l'inauguration de ce choix il y a 10 ans. Il a récolté 45 des 50 votes à la suite de six victoires en six essais en juillet. En juin il avait blanchi ses rivaux pendant 47 2-3 manches, y compris cinq blanchissages successifs.

Calgary 41, Vancouver 7. Aujourd'hui Regina à Edmonton. Vendredi Ottawa à Toronto. Samedi Montréal à Hamilton, 8 hrs

### CLASSEMENTS

Division de l'EST										
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pt	Pis		
Ottawa	1	1	0	0	0	15	2	4		
Toronto	1	1	0	0	0	32	4	3		
Hamilton	1	0	1	0	0	15	2	3		
Montréal	1	0	1	0	0	10	27	0		

Division de l'OUEST										
	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pt	Pis		
Regina	3	2	0	0	0	22	32	4		
Vancouver	2	1	1	0	0	37	27	2		
Edmonton	2	1	1	0	0	21	42	2		
Calgary	2	1	0	0	0	38	32	3		
Winnipeg	2	0	2	0	0	24	45	0		

## Les moteurs à turbine en "perte de vitesse"

MONTREAL (PC) — La United Aircraft du Canada Ltée a déclaré hier que le développement des moteurs à turbine pour auto de course sera sérieusement handicapé à la suite de la plus récente décision du Club automobile des Etats-Unis qui, effectivement, veut en arriver à bannir ce moteur de la course du 500 milles d'Indianapolis.

Les directeurs de la United Aircraft ont annoncé la semaine dernière une réduction de 25 pour cent de la grosseur du moteur à turbine. Le communiqué de la compagnie soulignait qu'elle réduisait pour la deuxième année consécutive la surface d'entrée d'air des moteurs à turbine.

"C'est une décision des plus regrettables," a déclaré M. Thor E. Stephenson, président de la United Aircraft, compagnie qui manufacture les seuls moteurs à turbine à être qualifiés pour les 500 milles.

M. Stephenson a poursuivi en disant: "Nous étions heureux de l'opportunité qui nous était offerte de participer avec Andy Granatelli au développement efficace des moteurs à turbine pour les autos de course. À la suite des règlements qui furent imposés dans le domaine des courses automobiles, les moteurs durent être poussés jusqu'au point de rupture dans le but d'obtenir le maximum de puissance."

### RECHERCHES ARRÊTÉES

M. Stephenson a ajouté qu'il était "regrettable que les recherches effectuées dans le but d'apporter des améliorations sensibles dans le domaine de l'automobile semblent sur le point d'être arbitrairement arrêtées."

En 1967, une auto-turbo inscrite par Granatelli et conduite par Parnelli Jones avait une surface d'entrée d'air de 21.9 pouces. Le communiqué déclarait que cette entrée d'air avait été réduite à 15.9 pouces pour la course de 1968, mais que dans l'avenir, l'entrée d'air sera réduite à 11.9 pour les 500 milles d'Indianapolis.

"Un moteur qui sera construit en se basant sur ces restrictions non réalistes ne serait pas du tout compétitif à Indianapolis," a dit M. Stephenson.

## la ville de québec

avis/offres/demandes  
**ARENA A LOUER**  
Ceux qui auraient l'intention de louer l'Aréna municipale du Parc Victoria au cours de la saison 1968-69 sont priés de prendre note que leurs demandes devront nous parvenir avant le 20 août.  
Pour information, veuillez vous adresser à :  
**PIERRE PARADIS — 523-8243**

# Les Seals d'Oakland auront seulement trois propriétaires

**OAKLAND (PA)** — Les Seals d'Oakland, derniers dans la ligue Nationale de hockey quant au classement et l'assistance, comptent maintenant moins de propriétaires et probablement plus d'argent.

Deux des partenaires de l'an dernier, Potter Palmer, de Chicago, et John O'Neil, de Miami, seront les seuls propriétaires du club en compagnie de George Gillette, de Chicago.

Barry Van Gerbig, autre propriétaire de l'an dernier, demeurera dans l'organisation de l'équipe, mais non en qualité de propriétaire.

L'an dernier, les Seals comptent près de 50 détenteurs de parts, ce qui a prêté à confusion dans la direction.

Les Seals n'ont guère fait mieux sur la patinoire, ne récoltant que 13 victoires et attirant une moyenne de 6,900 spectateurs par partie.

## Le champion junior '67 bat Gill Fauquier et Val Harit

**TORONTO PC** — Le vétéran Jim Skelton, de Vancouver, a vaincu hier l'ancienne étoile de la coupe Davis junior Dave Dinelle, de Toronto, 1-6, 6-3, 6-4, lors des championnats de tennis réservés aux Canadiens.

Dale Power, champion junior en 1967, a continué d'étourdir en triomphant de Gill Fauquier, d'Ottawa, 6-0, 6-0, en 3e ronde, et de Val Harit, de Montréal, 6-1, 6-3, en 4e ronde.

Il affrontera, en quart-de-finale aujourd'hui, Bob Bartley, qui a éliminé Doug Tough, d'Oakville, 10-8, 6-2.

Cependant, le fils de Skelton, Alan, éliminant Tom Bell, de Montréal, 8-6, 7-5, en 4e ronde.

Par ailleurs, Tony O'Donnell, d'Ottawa, a éliminé Peter Yates, de Toronto, 12-10, 6-2; Dave Rollins, de Vancouver, a éliminé Scott Dunlop, d'Ottawa, 6-0, 6-3; Jim Ebbitt, de Montréal, a disposé de Marius Wins, d'Ottawa, 6-2, 6-3; et André Côté, de Montréal, a vaincu Roger Skillings, de Victoria, 6-3, 6-4.

## On veut des frappeurs

**CINCINNATI PA** — Certains dirigeants de la ligue Nationale, agacés par la domination accentuée des lanceurs, surtout cette saison, songent à des moyens de rétablir l'équilibre entre les frappeurs et les lanceurs.

Le président de la ligue Warren Giles a révélé hier qu'il avait fait parvenir des mémoires aux instructeurs, gérants et directeurs gérants leur demandant leur point de vue sur ce qu'il considère le déséquilibre évident entre les lanceurs et les frappeurs.

Gilles a ajouté qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier les réponses reçues et a laissé entendre qu'il ferait un rapport aux clubs du circuit avant d'en parler publiquement.

Certains dirigeants et joueurs de la ligue ont déjà exprimé des opinions à ce sujet.

Le gérant Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, favorise le rapprochement des clôtures au stade des Dodgers la saison prochaine parce que, selon lui, «cela aidera plus les frappeurs que cela nuira à nos lanceurs».

## Congrès du sport

Près de quarante trois organismes de sport du Québec, organismes d'envergure provinciale, ont rendez-vous avec des représentants du haut commissariat aux sports, à la jeunesse et aux loisirs, ainsi qu'avec les principaux organisateurs du premier congrès du sport du Québec, ce soir à compter de 8 heures p.m. au 2070 rue Peel Montréal.

Cette assemblée revêt un caractère particulier car elle permettra une première rencontre amicale entre le commissaire aux sports et les principaux dirigeants sportifs du Québec, sous un même toit en une même occasion.

L'ordre du jour: le premier congrès du sport du Québec et le rôle des diverses associations qui régissent le sport en général au Québec.

Tous sont invités d'y participer, compte tenu qu'il y a encore grève des postes, sans aucune autre invitation.

Le voligeur Lou Brock, des Cards de St-Louis, est d'avis que les frappeurs n'ont qu'exaucés à blâmer en se fixant l'idée d'attendre un lancer spécial qu'ils ne cognent même pas quand il leur est servi. Il a ajouté que les lanceurs ont progressé et que les frappeurs n'ont qu'à faire les ajustements exigés.

## Deux nouveaux vainqueurs aux 1ers pas cyclistes

A cette 5e course d'une série de 7, soit le petit Tour de l'Île d'Orléans, Jacques Mainguy junior et Jean Neron chez les cadets, se sont révélés les meilleurs de cette course qui a débuté par un fort vent froid sous un ciel des plus nuageux.

Ceci a sensiblement restreint le nombre des partants chez les cadets, tenant compte également qu'un départ trop loin du cœur de la ville ne les favorisait pas.

**CLASSEMENT CADETS — 34.5 miles**

Rang	Nom	Temps
1	Jean Neron	1:11:31
2	Bernard Voyer	1:11:31
3	Louis Dubé	1:11:57
4	Renoit Rousseau	1:16:46
5	André Pilon	1:20:14
6	André Label	abandon

**CLASSEMENT JUNIORS**

Rang	Nom	Temps
1	Jacques Mainguy	1:31:55
2	Réal Godbout	1:30:56
3	Michel Tremblay	1:32:57
4	Guy Roy	1:31:04
5	Yves Ruel	1:36:44
6	Michel Derose	1:35:44
7	Daniel Abel	1:35:44
8	Rens Gaudin	1:35:30
9	Bernard Johnson	1:37:11
10	Michel Abel	1:38:58
11	Richard Chouinard	1:41:17
12	Richard Fortin	1:41:28
13	Fils Drouin	1:42:07
14	André Turgeon	abandon

## Deux pugilistes sont mis "KO" en Russie

**MOSCOU (AFP)** — Alexandre Bazoukine, champion de boxe de l'Armée soviétique, poids lourd, et Victor Ageuev, plusieurs fois champion de l'URSS et finaliste du championnat de boxe de l'URSS 1968, super-welter, du club Bourvestnik-Moscou, ont été exclus de la sélection olympique de boxe, annonce la presse soviétique.

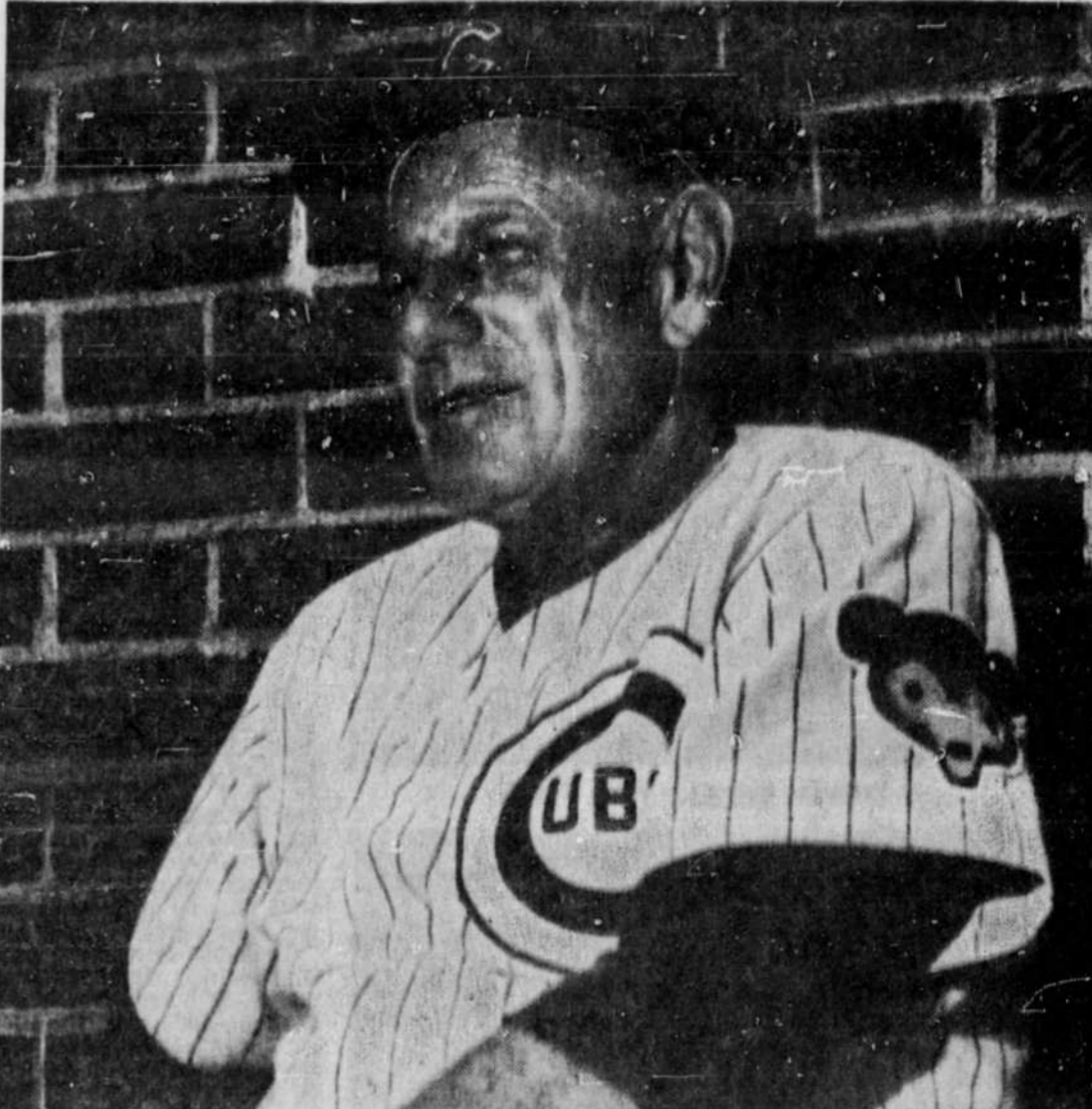
La décision, prise par l'Union des sociétés et organisations sportives de l'URSS, sanctionne la conduite personnelle des deux champions, exclus «pour avoir sali le titre de sportif soviétique en se battant dans la rue en état d'ivresse».

## BASEBALL

**WASHINGTON (PA)** — Cap Peterson a compté à la suite d'un lancer erratique du lanceur Jim McGlothlin et Joe Coleman a affiché une tenue de quatre coups sûrs en conduisant les Sénateurs de Washington à un gain de 1-0 dans la 7e partie d'un programme double hier soir.

Les Angels de la Californie avaient profité de six erreurs locales pour l'emporter 10-3 dans le premier match.

Chuck Hinton a commencé la première joute avec un circuit et les Angels ont ensuite compté deux de leurs points non mérités à la suite de l'erreur de Gary Holman après deux retraits dans la 13e manche.



• Léo Durocher : répétition de 1951 ?

## Durocher ne concède pas encore le titre aux Cards

**ATLANTA (PA)** — Est-ce que Léo Durocher peut accomplir un autre miracle au baseball? Le fier gérant des Cubs de Chicago prétend qu'il ne songe même pas à l'exploit qu'il a réussi en 1951 en conduisant les Giants de New York au championnat de la ligue Nationale «lors du Miracle du siècle».

Atlanta avant les parties d'hier soir. Les Cubs ont vaincu les Cards trois fois en dernière fin de semaine avant de céder au compte de 6-1 devant Atlanta lundi soir.

«Les joueurs devront réaliser l'exploit, a ajouté Durocher, car, moi, je ne puis que les diriger. C'est Bobby Thompson qui a cogné le circuit il y a 17 ans».

**DECLARATION**  
«Je ne pense pas du tout à 1951, a dit Durocher, car cela est fini depuis longtemps. «Nous avons bel et bien réveillé la ligue, mais certaines autres équipes devront également sortir de leur léthargie, sans quoi ce sera inutile. «Nous ne concédons pas le titre aux Cards».

## Essais juniors du Québec

**TROIS-RIVIERES (P.C.)** — Guy Fabre, de Laval, a roulé un 71, un sous la normale, hier en prenant les devants dans la première des deux rondes des essais de golf du Québec.

### Les meilleurs golfeurs canadiens se disputent LA COUPE LABATT

## au tournoi de championnat de l'A.C.G.P. [ASSOCIATION CANADIENNE DES GOLFEURS PROFESSIONNELLS]

15, 16, 17, 18 AOÛT AU CLUB ROYAL QUÉBEC, BOISCHATEL, QUÉ.

Parcours: 6,645 verges, normale 72.

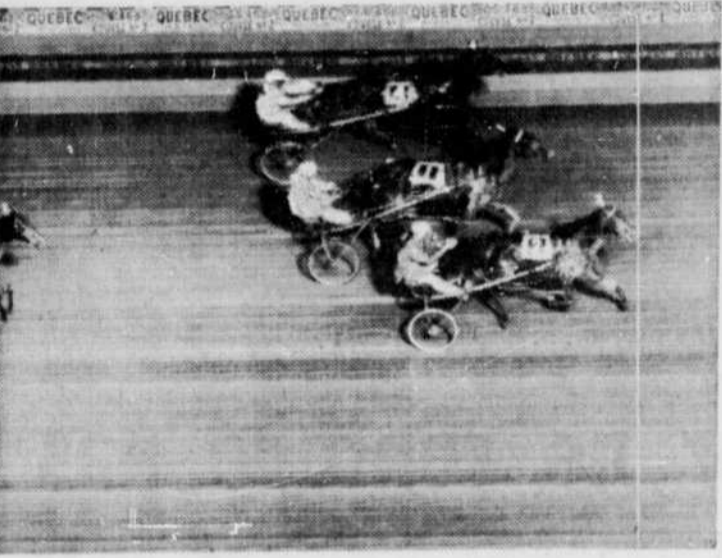
Partout au Canada Labatt y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Photos décisives du pari-double



• Première course : le no 2, HI JET



• Deuxième course : le no 2, MADO CAX

Résultats à Québec

Table with 5 columns: Course No, Race Name, Winner, and Odds. It lists results for various horse races including 'No 2 Hi Jet', 'No 2 Mado Cax', 'No 3 Northwood Dexter', 'No 3 Little Miss Jerry', and 'No 2 Northwood Dexter'.

Hier à Richelieu

Table with 5 columns: Course No, Race Name, Winner, and Odds. It lists results for various horse races including 'No 4 Miss T Diana', 'No 3 Northwood Dexter', 'No 3 Little Miss Jerry', 'No 2 Northwood Dexter', and 'No 2 Northwood Dexter'.

Stan Leonard a dominé le CP.G.A. avec 6 victoires

Depuis la création du championnat de la CPGA, en 1912, un seul golfeur a réussi à mériter le titre plus de cinq fois et celui-ci participera encore cette année à ce tournoi, commandité par la Brasserie Labatt...

Léonard, qui prendra également part au championnat pour les professionnels canadiens d'âge senior (50 ans et plus), les 12 et 13 août sur le même parcours, sera l'un des nombreux ex-champions de la CPGA à venir participer au tournoi de cette année.

Rallye cycliste

Un rallye de sécurité cycliste aura lieu au Collège mercredi à 1 heure P.M. Le rallye est organisé par la Fédération Cyclotouriste Provinciale et par le Club Cyclo Saint-Vincent.

Gauthier est champion pour le mois de juillet

Jean-Paul "Boum-Boum" Gauthier a été le gagnant du "Prix O'Keefe" du mois de juillet chez les conducteurs de la Piste de courses de Québec Inc.

La lutte pour le championnat de l'année devrait être très intéressante au cours des prochaines semaines. Laroche, qui vient de faire un retour à l'hippodrome de la Cité de Champlain, est en bonne position pour répéter son exploit de 1967.

Table with 5 columns: Name, Points, and other statistics for the 'Trophée O'Keefe - Championnat de juillet'. It lists names like Denis Laroche, Yvon Catellier, and Jean-Cyrenne.

Golf



Table listing names and scores for the 'C.L.G.A. A CAP-ROUGE' tournament. Names include Margot Doré, Lorraine Darveau, and Ginette Thibault.

Table listing names and scores for the 'L'Association des Golfistes du Canada' tournament. Names include Yvonne Langlais, Viviane Falardeau, and Louise Larochelle.

Le tournoi "medal play" était à l'affiche au club de golf Lac Beauport en fin de semaine. Dans la classe "A", Roger Cloutier l'a emporté avec un score brut de 73, contre 78 pour Laurent Ampleman.

Le tournoi "medal play" de fin de semaine au club de golf Alpin. Classe A: René Garneau: 75; Michel Fortier: 78. Classe B: Pierre Guay: 79; Pierre Boutet: 82.

Le tournoi de golf annuel des Anciens des As de Québec (Old Timers) aura lieu le 23 août prochain sur le parcours du club de golf de Québec.

Jos Leblanc, de Sherbrooke, a remporté dimanche les honneurs du tournoi O'KEEFE présenté au club de golf de Shawinigan, avec un excellent 69, chez les professionnels.

Chez les amateurs, classe "A", la victoire a souri à Bob Grang, de Grand-Mère. Il a roulé 72. Le meilleur net a été réussi par John Lindell, du club KI-8-EB, soit 68.

Samedi, c'était la journée des classes "B" et "C". Dans la classe "B2", Pierre Larochelle l'a emporté avec 80, tandis que Jean-Guy Trépanier méritait le titre chez les "C2" en jouant 89.

La veille, les dames s'étaient disputées leur tournoi. C'est finalement l'ancienne championne du Canada, Jocelyne Bourassa, qui l'a emporté avec 75, dans la classe "A2", alors que Héléna Laroche triomphait dans le "B2" avec 94.

Le dernier tournoi du circuit O'KEEFE aura lieu samedi et dimanche prochains sur le parcours du club de golf de Lorette.

Le tournoi "Pro Roland Huot" prenait l'affiche au club de golf Lorette en fin de semaine. Trois catégories existaient chez les hommes, de même que chez les dames. De plus, une tranche occupait les juniors, garçons et filles.

Table with 2 columns: HOMMES and DAMES. It lists names and scores for various golfers in different categories.

Pas moins de 259 golfeurs amateurs de la région de Québec et des environs participent en fin de semaine sur le parcours du club de Lorette au 10e et dernier de la saison des tournois réguliers du circuit provincial O'Keefe.

Le vétérinaire Paul Pouliot du Royal Quebec sera sans aucun doute l'un des favoris des amateurs pour arracher la victoire dans la classe "A" et la part du lion de près de 1,000 dollars en prix de marchandises offerts à ce tournoi.

Les golfeurs de la classe "B" et "C" joueront samedi, 10 août, et seront suivis, dimanche, 11 août, par ceux de la classe "A". Parmi les autres golfeurs réputés inscrits, notons les Alfred Chouinard, Michel Taché, Don Brock et André Parent, tous membres au Royal Québec.

Il n'y a pas de tournoi des dames cette semaine à Lorette. Le prochain événement du circuit O'Keefe pour les amateurs québécois est le tournoi Champions des Champions de l'Association de Golf de la Province de Québec, disputé le 15 septembre au club de Belœil.

Gilles DERY

Le tournoi de volleyball féminin sera disputé en fin de semaine

L'existence, groupera 2 catégories chez les filles, soit les cadettes, âgées de 15 ans et moins et les juniors, âgées de 16 et 17 ans.

Les règlements officiels du Volleyball publié par le Canadian Volleyball Association seront en vigueur. On peut toujours se procurer ces règlements en communiquant avec M. Jean-Claude Pigeon au bureau de la Fédération de Québec.



Le 5ième Festival Athlétique Régional, organisé à l'intention de jeunes athlètes, garçons et filles, âgées de 12 à 17 ans, des organisations de loisirs de la région de Québec, sera présenté le 18 août, au Parc Charlesbourg pour l'athlétisme et à l'Académie de Québec, pour la natation.

3 catégories d'athlètes se feront la lutte pour les grands honneurs de ce grand festival athlétique soit les 12 et 13 ans, les 14 et 15 ans, puis les 16 et 17 ans.

A compter du 11 août, des éliminatoires de secteurs seront disputés dans les six grands secteurs de la région de Québec.

Afin de rendre le festival encore plus captivant et surtout pour intéresser les athlètes de la catégorie des 16 et 17 ans, on a ajouté 16 nouvelles épreuves dans les compétitions de natation et 20 nouvelles épreuves dans les compétitions d'athlétisme. Déjà, on en comptait 26 en natation et 29 en athlétisme.

Chez les garçons et chez les filles de 16 et 17 ans, en natation, il y aura un 100 mètres style libre; un 100 mètres style relai styles variés; un 50 mètres relai; un 50 mètres relai styles variés; un 50 mètres relai; un 50 mètres relai styles variés.

MONCTON PC — René DuRelle, champion canadien milour, défendra probablement son titre contre l'ex-champion Al Sparks, de Winnipeg, à Chatham, N.-B., le 14 septembre. On sait qu'il a ravi le titre à Sparks par décision partagée à Chatham le 13 juillet.

Dans le domaine de l'athlétisme, on a aussi mis l'accent sur la catégorie des 16 et 17 ans, garçons et filles. On a donc ajouté des épreuves de piste de 100 verges, 220 verges et 440 verges ainsi qu'un 440 verges.

LA FAMILLE TEBEBEHE



par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder



# Pour l'aéroport de l'Ancienne-Lorette

## Qu'advient-il du statut d'aéroport international ?

(Par Jean-Pierre Gagnon)

Le statut international dont vraisemblablement l'aéroport de l'Ancienne Lorette sera doté d'ici quelques années n'aura qu'une utilité éphémère et de peu de valeur pour les usagers québécois du transport aérien. En effet, depuis l'apparition, il y a quelques années, d'avions turbopropulsés et turboréactés, les autorités du ministère fédéral des Transports se sont vues dans l'obligation d'accroître les dimensions des pistes d'atterrissage de la plupart des aéroports qui accueillent des avions de lignes transcontinentales.

Pour sa part, l'aéroport de l'Ancienne Lorette a subi plusieurs modifications importantes, dont la construction d'une aérogare de même que l'amélioration des pistes d'atterrissage. Déjà, soit quelques années après qu'elles eurent subi des modifications, les présentes installations s'avèrent insuffisantes et il faut à accueillir le volume annuel des opérations effectuées à l'aéroport.

En effet, l'aérogare ne dispose plus de locaux suffisants pour accueillir les passagers et la marchandise, dont le volume croît sans cesse. Il en est de même pour les pistes d'atterrissage, dont les dimensions ne permettent, sans risque d'atterrissage d'aéronefs du type DC-8 et Boeing 707.

Dans le passé, des avions du type DC-8 se sont posés sans difficulté sur la piste principale de l'aéroport, mieux connue sous le nom de 06-24 à cause de son orientation. Mais, à cause de son étendue insuffisante, la manœuvre de décollage devient quelque-peu périlleuse, car il ne suffirait que d'une faible perte de puissance pour que l'avion rate son envol et s'écrase sur les terrains avoisinants.

Or, il est à noter que la plupart des appareils à long rayon d'action sont présentement du type DC-8 et Boeing 707. Par ailleurs, grâce au développement rapide de la technologie moderne, la plupart des appareils en service sur les lignes transcontinentales sont sur le point d'être changés pour des appareils beaucoup plus rapides et ayant la particularité de pouvoir transporter un nombre beaucoup plus important de passagers.

Ces appareils qui voleront à une altitude de plus de 30,000 pieds et à des vitesses variant entre 1,500 et 1,800 milles par heure, ne pourront se poser que sur des pistes aménagées spécialement à cet effet.

Un autre fait important à noter est que la plupart des appareils de types inférieurs aux appareils supersoniques seront appelés à disparaître des lignes transcontinentales d'ici une quinzaine d'années.

### L'avenir de notre aéroport

Avec l'apparition de l'ère supersonique et la disparition graduelle des appareils de type subsonique des lignes transcontinentales, l'avenir de l'aéroport de l'Ancienne Lorette et la possibilité qu'elle devienne un aéroport international sont remis en question.

### \$1 million pour l'amélioration de l'aérogare

(J.-P. G.) — Le ministère fédéral des Transports procèdera à d'importantes modifications de l'aérogare de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, à 1-on appris hier de sources sûres.

Selon les informations recueillies, le ministère des Transports aurait décidé de consacrer de plus de \$1 million pour l'agrandissement de l'aérogare actuelle ou la construction d'une autre.

Trois suggestions auraient été soumises aux hauts-fonctionnaires du ministère par les autorités de l'aéroport local.

La première solution voudrait qu'un nouveau plancher, de même qu'un sous-sol soient ajoutés à l'édifice actuel pour faire face à la récente augmentation du trafic aérien dans la région de Québec.

Une autre solution voudrait qu'une nouvelle annexe soit ajoutée à l'édifice présent. Cette annexe comprendrait deux planchers et un sous-sol.

Enfin, la troisième solution consisterait en la construction d'un nouvel édifice, plus moderne et mieux adapté aux exigences actuelles du transport aérien.

L'amélioration de l'aérogare, que ce soit l'agrandissement de l'édifice actuel, ou la construction d'un autre, permettrait aux divers organismes représentés à l'aéroport, tels les divers ministères impliqués de même que les compagnies d'aviation, de disposer de plus d'espace et de centraliser leurs opérations. De plus, le nouvel édifice comprendrait des salles spécialement aménagées pour les "VIP", de même que l'agrandissement du restaurant et l'aménagement d'un bar pour les clients.

tant que doit solutionner d'ici quelques années le ministère fédéral des Transports. Mais, dans quelle mesure l'aéroport de l'Ancienne Lorette sera-t-il affecté lorsque les autorités de l'aéroport de Dorval décideront de dévier le trafic aérien devenu trop intense? Le problème constitue une inconnue redoutable.

La situation géographique de la Vieille Capitale ne constitue pas un atout favorable, à cause de la distance que devraient franchir les passagers et la marchandise pour se rendre dans la métropole, et il semble bien que Trois-Rivières pourrait être plus avantageuse, puisque son aéroport dispose de suffisamment de terrain et que, lui aussi, est situé dans un important "corridor aérien".

### Possibilités

Trois possibilités s'offrent à l'aéroport de l'Ancienne Lorette afin que celui-ci obtienne le statut "d'aéroport international". Toutes exigent d'importantes dépenses de la part du ministère des Transports afin que les pistes puissent accueillir de plus gros aéronefs, soit du type DC-8 et Boeing 707.

La première possibilité qui s'offre est que l'aéroport devienne une escale technique pour les aéronefs se dirigeant vers les régions du Centre et de l'Ouest des États-Unis. En terme d'aviation, une escale technique est l'endroit où un aéronef peut s'approvisionner en carburant afin de poursuivre sa route.

Une fois arrêté, les avions pourraient facilement prendre à leur bord des passagers de même que de la marchandise. Présentement, l'aéroport de Dorval constitue pour certaines envolées, une escale technique. Vu la densité du trafic à cet endroit, il est fort possible que les aéronefs et cargos qui y font présentement une escale soient déviés vers un autre aéroport. L'aéroport de l'Ancienne Lorette se prêterait bien à ce genre d'escale, étant donné qu'il est situé dans un "corridor aérien" important.

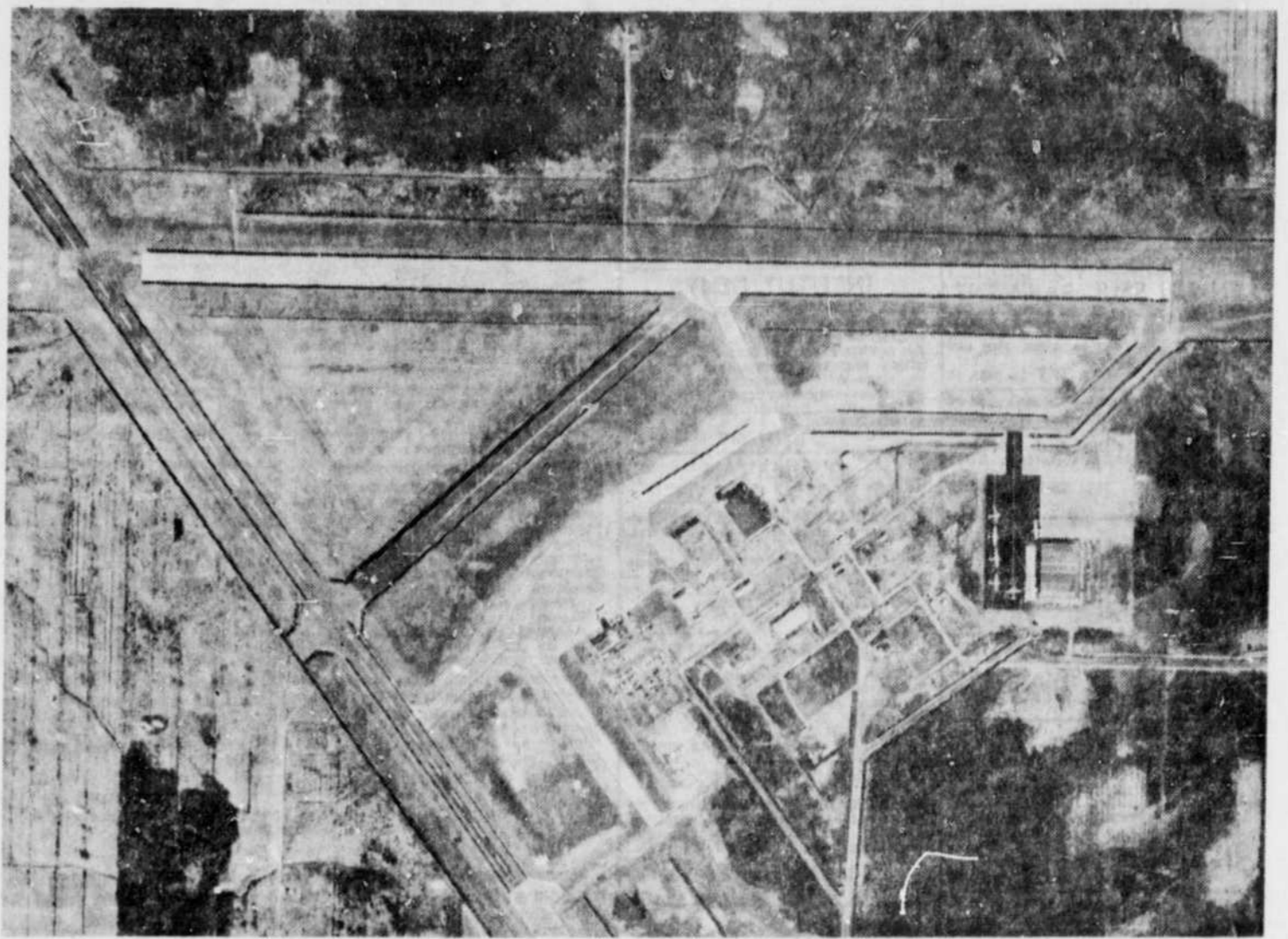
La seconde possibilité qui s'offre est que la Vieille Capitale soit reliée directement avec certaines villes américaines importantes. En effet d'ici quelques années, il semble que la demande permettrait des liaisons directes avec New York, Boston et même Miami qui sont très visitées durant la saison froide par les Québécois.

De plus, grâce aux développements économiques et même politique entre le Québec et la France, une liaison régulière entre Québec et la capitale française pourrait devenir souhaitable. Comme on le sait, la jeunesse constituera bientôt une clientèle de choix pour les compagnies d'aviation, étant donné qu'elle disposera de plus de loisirs et d'argent pour effectuer régulièrement des voyages.

Enfin la troisième possibilité qui s'offre à l'aéroport local serait qu'il se spécialise dans le transport de marchandises entre les divers centres économiques des cinq continents. Cette solution permettrait à l'aéroport de Dorval de se débarrasser d'une importante partie du surplus de trafic qui, parfois, encombre ses pistes d'atterrissage et d'envol.

Afin d'en faire un aéroport international pour le transport des marchandises, le ministère des Transports se verrait dans l'obligation d'investir plusieurs millions dans la construction d'édifices pour bureaux et pour la douane, de même que d'ateliers mécaniques pour l'inspection d'avions et de hangars pour l'entreposage des marchandises.

Cette dernière solution permettrait toutefois d'importantes économies aux autorités car il ne serait pas nécessaire d'y avoir un important personnel affecté aux services de la citoyenneté et de l'immigration, de même que pour l'hygiène et divers autres services connexes.



● La piste principale de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette devra être allongée de 4,000 pieds si les autorités désirent que des aéronefs de lignes transcontinentales viennent s'y poser. En effet, il est impossible à un aéronef du type DC-8 ou Boeing 707 d'y atterrir sans danger. Les terrains ont déjà été achetés mais il ne semble pas que les présentes installations soient modifiées avant 1970. La piste principale est représentée ici par le trait horizontal blanc. Elle devra être allongée en direction sud-ouest, vers St-Augustin.

## Les projets annoncés pour Montréal et Malton ne dérangent en rien ceux de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette

Par Jean-Pierre GAGNON

Les projets annoncés la semaine dernière par le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer et se rapportant aux aéroports de Dorval et de Malton, dans la banlieue de Toronto, ne dérangent en rien ceux mis de l'avant par les autorités de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette afin que ce dernier acquière le statut "d'aéroport international".

Selon le gérant de l'aéroport local, les autorités de ministère fédéral des Transports poursuivraient leurs études dans la même voie et tôt ou tard, l'aéroport de l'Ancienne-Lorette deviendra international. "Ce n'est qu'une question de temps", a précisé M. A.-Roland Habel.

M. Habel a souligné que les projets importants annoncés par le ministère des Transports concernaient uniquement le transport de passagers par super-cargos et par avions supersoniques, ce qui n'a rien à voir pour le moment avec les projets mis de l'avant par l'aéroport local.

### Le statut international

Comme on le sait, le gouvernement fédéral a planifié l'expansion de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette de telle sorte qu'il puisse éventuellement devenir "aéroport international" et qu'il puisse accueillir des avions à long rayon d'action.

Pour obtenir le statut d'aéroport international, un aéroport doit remplir trois conditions principales. Il faut tout d'abord que l'aéroport desserve une population d'au moins 250,000 habitants. Or, le Québec métropolitain en compte bien au-delà de 500,000 dans un rayon d'une trentaine de milles de la ville de Québec.

La deuxième condition est que les compagnies d'aviation en fasse le point de départ et d'arrivée d'envolées intercontinentales, et non pas seulement un relais.

Enfin, les pistes d'atterrissage doivent supporter une pesanteur minimum de cinquante tonnes. Cette dernière exigence est déjà comblée depuis 1961, grâce à des transformations qui ont permis l'atterrissage d'a-

vions du type Vanguard, dont le poids s'élève à 65 tonnes. L'obtention du statut d'aéroport international par celui de l'Ancienne-Lorette dépend uniquement des compagnies et de la loi de l'offre et de la demande. En effet, pour que les autorités fédérales procèdent à des améliorations sur les pistes d'atterrissage, certaines démarches doivent être effectuées par les compagnies privées d'aviation auprès du ministère des Transports.

Jusqu'à ce jour, aucune demande n'a été adressée aux autorités compétentes. Il en est de même pour la société Air Canada qui annonçait, il y a quelques mois qu'une liaison directe Québec-Paris serait réalisée vers 1972-73. Selon le gérant de l'aéroport, aucune demande officielle en ce sens n'aurait été adressée aux autorités compétentes.

De son côté, un porte-parole d'Air-Canada nous a affirmé qu'un tel projet était à l'étude, chez des hauts-fonctionnaires de la société. On se souvient que le projet avait été rendu

public, en avril dernier, par le gérant régional des ventes d'Air-Canada, M. Guy Pérodeau. Selon M. Habel, il faudrait la piste principale de 4,000 pieds afin de faciliter l'accès aux aéronefs du type DC-8 et Boeing 707.

De tels travaux coûteraient au trésor public une somme d'environ \$4 millions de dollars. M. Habel a de plus précisé que les terrains environnant l'aéroport, du côté sud-ouest, avaient été achetés, mais que le ministère n'avait pas encore approuvé les crédits pour l'allongement de la piste.

Il en coûte habituellement \$1,000,000 par mille pieds pour construire une piste de béton sur une largeur de 200 pieds. Ce prix inclut évidemment les prix d'achat des terrains, de même que la préparation du sous-sol et du ballastage.

Le sous-sol doit être convenablement préparé, sur 108 pouces de profondeur, pour recevoir une importante couche de béton, afin de supporter le poids des lourds appareils.

### Expérience sur la résistance de l'humain

DAYTON, Ohio. (PA). — On fait cuire des humains, à la base aérienne Wright-Patterson de Dayton, Ohio.

Il s'agit d'une expérience concernant les réactions des humains à l'extrême chaleur, s'appliquant à un programme aérospatial avec des avions supersoniques.

Trois fois par jour, des aviateurs sont placés dans un four de quatre pieds de hauteur, et on augmente la chaleur à 300 et même 400 degrés. On sait que 15 minutes à 400 degrés sont suffisantes pour cuire un steak saignant.

Certains humains peuvent supporter jusqu'à 15 minutes à 300 degrés, ce qui est bien au-dessus du point d'ébullition de l'eau, mais deux ou trois minutes à 400 degrés sont l'extrême limite, déclare le capitaine Grant Callin, âgé de 27 ans, des laboratoires de recherche médicale aérospatiale.

beaucoup plus résistant que l'on pourrait le croire.

L'un des conclusions les plus significatives que l'on ait pu atteindre depuis que ce programme a été entrepris, en mars, dit le capitaine Callin, c'est que les astronautes peuvent survivre à la réintégration dans l'atmosphère terrestre si le système de climatisation de leur cabine cesse de fonctionner.

"Ce genre de renseignement pourrait amener l'élimination de plusieurs systèmes coûteux et encombrants dans les engins spatiaux", d'expliquer le capitaine Callin, qui a lui-même expérimenté la chose 12 fois.

**EMBAUCHONS des ETUDIANTS**  
CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

### POUR DE DELICIEUX REPAS ECONOMIQUES, PROFITEZ DE NOS SPECIAUX DE VIANDES

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 10 août 1968.

**FESSE DE PORC**  
COMPLETE OU DEMIE  
LA LIVRE **.59**

STEAK de PORC	La livre	<b>.89</b>
ROTI DE SURLONGE	découssé la livre	<b>.89</b>
SAUCISSE FUMEE	Maple Leaf V.P. 1 livre	<b>.53</b>
SAUCISSON DE BOLOGNE	Maple Leaf 1 livre	<b>.39</b>

**Trans-Kébec**  
MARCHÉ D'ALIMENTS

**RAISINS VERTS**  
SANS NOYAU - CALIFORNIE ETATS-UNIS NO 1  
La livre **.23**

**PRUNES** Shira Canada No 1 PANIER DE 6 PINTES **2.39**

**FEVES JAUNES** Québec No 1 **2.29**

**PETITS OIGNONS** Québec No 1 **3.19**

**CREME GLACEE TRANS-KEBEC** PINTES PLASTIQUE, SAVEURS ASSORTIES **.49**

**CHAMPIGNONS ENTIERS ELBEE** BOITE 10 ONCES **.39**

**SAUMON ROSE A.B.C.** BOITE 1 LIVRE **.69**

**LAVO EAU DE JAVEL CONCENTREE** CONTENANT 128 ONCES **.59**

**PAIN DE VIANDE KAM** BOITE 12 ONCES **.49**

**JAMBON CUIT MAPLE LEAF** DANS L'ÉPAULE BOITE 1 1/2 LIVRE **1.49**

**SANDWICH SPREAD KRAFT** JARRE 16 ONCES **.43**

**BEURRE D'ARACHIDES KRAFT** CREMEUX JARRE 12 ONCES **.39**

**POUDING INSTANTANE ROYAL** BUTTERS-COTCH - CARAMEL CHOCOLAT, VANILLE BOITES 37, OZ **3.49**

**ANANAS TRANCHES KONTIKI** BOITES 20 ONCES **.95**

**PRIME DE LA SEMAINE LINGE DE VAISSELLE** SPECIAL **2 pour .59**

**PECHES AUSTRAL FANTAISIE** 2 BOITES 28 ONCES **.89**

**POIRES AUSTRAL FANTAISIE** 2 BOITES 28 ONCES **.89**

**BISCUITS DAVID WEEK END MIX** BOITE 2 LIVRES **.89**

**CORNETS ROBINSON** POUR CREME GLACEE BOITE 48 **.49**

**OEUFS FRAIS TRANS-KEBEC** CANADA - CATEGORIE 'A' GROSSEUR MOYEN 2 OZ **.89**

**ANTISEPTIQUE BUCAL COLGATE 100** FORMAT GEANT **.69**

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

# LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

## Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillyrouge & Carrier & Laforce notaires, 88, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4637, demandes M. André, 525-4637 (1 ms) 13

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en lire et de hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000, aux taux bas, scolarisés les hypothèques et les balances de vente au prorata. Je ne puis vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 828-1988.

CONSOLIDÉZ VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT  
AUCUN avis refusé jusqu'à \$5,000. Comptes Sécurité Budget Enr., 368, du Roi, 525-3929, ce n'est pas une compagnie de finance.

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Conditions, conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. L. H. D. Inc., 1085, St-Joseph, Québec, Tél.: 525-4637 (1 ms) 13

## Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estimé gratuit. Desrochers & Frères, Tél.: 527-9200.

A vendre — Divers  
POLYON polypropylène, latex Phenex (en gros), s'adresser: 217, 51e Rue Ouest, St-Roch; Tél.: 625-9535.

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées. RICHARD MEUBLES ENR., 51, rue Hélie, Québec, Tél.: 525-9535.

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échanges romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTON DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6462.

TOURBE A GAZON  
TOURBE à gazon, à vendre, 3 sacs le pied, 50 lb. Pour informations: Tél.: 542-7553.

ENCHERES MARCEAU ENR.  
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, tapis et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques à partir de \$19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph Est, Québec, Tél.: 525-8128.

ACHAT, vente, échange, entreprise de meubles appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ÉCONOMIE DES 311, 311, rue St-Joseph, Québec, Tél.: 525-8155.

FUTURS MARIÉS  
CONTINUEZ les termes, \$21.55 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. VINCENDE MEUBLES INFORMATIONS, 259, St-Joseph Ouest Québec; ouvert tous les soirs: Tél.: 525-3760.

FRANÇOIS, occasion formidable, vendre aménagement de pièces, chambre, cuisine, salle de bain, etc. À bas prix, 110, rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.

COFFRES-FORTS; à partir de \$75.00, pour bureau ou maison; aussi portes-voies usagées avec verrouillage. Marché Safe: Tél.: 522-3208.

HENRI TURCOTTE LTEE JOURS D'ABAIINES  
RABAIS de 25% jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers NEUF. Pour la chambre, le salon, la cuisine et dînette, fauteuils de repos, radios-cassette, téléviseurs, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, fournales à l'usage des continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, toutes largeurs. HENRI TURCOTTE LTEE, 100, rue de la Couronne, Québec, Tél.: 529-3355.

Machines à coudre  
THIBOUTOT & FRÈRES, réparations machines à coudre et accessoires électriques, 842-7063.

Maisons à vendre  
VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC. 3063, des Quatre-Bourgeois; Tél.: 653-4945.

Matériaux construction  
FOURNAISE air chaud, 450,000 B.T.L., portes garage, 5 x 10 x 10 de "frass" en bois, 25 pieds et 52 "goussier, avant 4 hrs. Tél.: 525-9609.

Chambres à louer  
BILLY, étudiant, chambre meublé, frigo, poste four, entrée seule près Université, autobus à la porte, \$10.00 par semaine. Pour information: Tél.: 527-4433.

Chalets à louer  
CHALETS NADEAU, qual Rivière Ouelle, Chalet Kamourague, chalet de 5 pièces, meublé, à la semaine. S'adresser à: MME GEORGES NADEAU, Tél.: 526-2908, de 9h à 5h, tous les soirs, entre 7 et 10 heures.

Marchandises sèches  
MARCHANDS COLPORTEURS. PORTEZ ATTENTION. Demandes notre nouveau catalogue illustré, envoyez gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous conviendra de l'immense choix de nos produits de l'industrie. MONTREAL JOB-BING LIMITED, 887-889, rue St-Joseph, Québec, P.Q. Tél.: 524-4061.

Lingerie générale  
LINGERIE GENERALE ATTENTION!  
MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paquets, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, lingerie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandes catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent rendu. LA CIE ASH INC., 82, St-Joseph Est, Québec. 6747 10-7 (1 ms) mdes sèches.

Médecins  
DP CHS RINPRET, Voles urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 385, est, St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures, de 9h à 12h. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. 7061 20-7 (1 ms) 140

## Commerces à vendre

MOTELS, RESTAURANTS, malgou de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, ainsi que commerces à vendre. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GELMANN LTEE, 321, St-Paul, Québec, Tél.: 525-22-71 (1 ms) 66

## Ecoles

ECOLE Doyon Inc., 1835, ave. Mauricie, Tél.: 661-1211. Cours commercial pour les 10e, 11e années, spécialité steno-dactylo bilingue, cours du jour et du soir.

INSTITUT DENYS  
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Éducation). Conversion anglaise, comptabilité supérieure, steno-dactylo, préparation à l'École Technique, mathématiques, 772, Côte St-Genève, Québec, Tél.: 529-3721 — 681-2805.

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE  
CONVERSION anglaise cours commercial anglais, cours de secrétariat, de sténographie d'anglais, Diplômes aux États-Unis — Institution reconnue par le ministère de l'Éducation. 772, Côte St-Genève, Québec, Tél.: 529-3721 — 681-2805.

ECOLE BLUTEAU  
COURS commercial, jour, soir, de 6 à 12e année. Programme et certificat. Ministère de l'Éducation ou Commerce et Approvisionnement, 475, Cascardière, 524-3213.

STURTON SCHOOL  
35, CREMAZIE Ouest, cours commercial, anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées, dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231.

Immeubles  
AVONS nombreuses demandes, pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montclair, St-Sacrement et Limoilou. Contactez Immobilier Yves GELMANN; Tél.: 529-8121.

Logements à louer  
ST-FOY  
PLACE DE LA CONCORDE  
3, 4, OU 5 PIÈCES, très modernes, meubles et électro. Cuisine en "10" de Formica", Grand salon de 12' x 21', grande chambre principale de 10' x 16', espaces garde-robots (Walk In), 1964 Fairlane "500", 1964 Valiant sedan, "6", ordinaire; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1963 Oldsmobile; 1963 Metro; 1963 Rambler; Station; 1962 Galaxie "500"; 1961 Ford; 1959 Pontiac; 1959 Packard; 1490 DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPÉRANZA, QUÉBEC; Tél.: 525-4789.

Machines à coudre  
THIBOUTOT & FRÈRES, réparations machines à coudre et accessoires électriques, 842-7063.

Maisons à vendre  
VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC. 3063, des Quatre-Bourgeois; Tél.: 653-4945.

Matériaux construction  
FOURNAISE air chaud, 450,000 B.T.L., portes garage, 5 x 10 x 10 de "frass" en bois, 25 pieds et 52 "goussier, avant 4 hrs. Tél.: 525-9609.

Chambres à louer  
BILLY, étudiant, chambre meublé, frigo, poste four, entrée seule près Université, autobus à la porte, \$10.00 par semaine. Pour information: Tél.: 527-4433.

Chalets à louer  
CHALETS NADEAU, qual Rivière Ouelle, Chalet Kamourague, chalet de 5 pièces, meublé, à la semaine. S'adresser à: MME GEORGES NADEAU, Tél.: 526-2908, de 9h à 5h, tous les soirs, entre 7 et 10 heures.

Marchandises sèches  
MARCHANDS COLPORTEURS. PORTEZ ATTENTION. Demandes notre nouveau catalogue illustré, envoyez gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous conviendra de l'immense choix de nos produits de l'industrie. MONTREAL JOB-BING LIMITED, 887-889, rue St-Joseph, Québec, P.Q. Tél.: 524-4061.

Lingerie générale  
LINGERIE GENERALE ATTENTION!  
MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paquets, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, lingerie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandes catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent rendu. LA CIE ASH INC., 82, St-Joseph Est, Québec. 6747 10-7 (1 ms) mdes sèches.

Médecins  
DP CHS RINPRET, Voles urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 385, est, St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures, de 9h à 12h. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. 7061 20-7 (1 ms) 140

## L'Action 522-4771

### TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Francaises, prochains mariages, décès, services anniversaires grand-messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la forme ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine. Reconnaisance ou remerciements pour faveurs obtenues: 30 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot supplémentaire — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate.

2 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

3 insertions consécutives ou plus: 08 cents la ligne agate.

Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la compagnie et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; ni en est de même pour les avis sans responsabilité.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

### A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

## AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES  
REPARATION - SERVICE

### RADIOS D'AUTOS "BLAUPUNKT"

Assortiment complet de  
et toutes marques

PRIX A PARTIR DE \$39.50 (INSTALLÉ)

### QUEBEC RADIO D'AUTO

VENTE — INSTALLATION — REPARATION  
3004, avenue Royale, Giffard, Qué. 5 — Tél.: 663-7332

6158 10-6 (1. mer. s. au 7-8) A.A.

### SPECIAUX DE LA SEMAINE

QUALITE — BAS PRIX

1966 PONTIAC, 2 portes, auto., 8 cyl.	\$1450.
1965 FORD, 2 portes, 8, auto.	\$1250.
1965 CHEVROLET, 2 portes, 8, auto.	\$1300.
1965 FORD, Station-W., 8, auto.	\$1200.
1964 IMPALA, 8, équipée	\$1450.
1963 PONTIAC, 8, équipée	\$ 450.
1968 CORVAIR, hard-top, auto., 6 cyl.	\$2350.
1966 EPIC, radio	\$1050.

Beau choix de voitures  
1962 à 1967

### ROGER BARRE AUTOS LTEE

Chevrolet — Oldsmobile — Epic

Centre de l'auto et camions usagés

1095, de la Canadière — Tél.: 529-3331

R. LAVALLEE AUTO  
Plymouth sedan 1966; Parisienne décapotable 1964 Viva 1964; Pontiac Station 1964; Pontiac hard-top 1964; Honda décapotable 1967; Rambler décapotable 1964. Condition, échange, 2450 1ère Avenue; 529-4594.

HUDON AUTOS ENR.  
1967 Falcon; 1967 Renault R-10; 1966 Pury II; 1966 Galaxie; 1966 Chevrolet; 1965 Pontiac; 1965 Falcon convertible; 1965 Pury II; 1965 Custom Sport; 1965 Oldsmobile; 1964 Cadillac, décapotable; 1964 Plymouth; 1964 Galaxie XL; 1964 Fairlane "500"; 1964 Valiant sedan, "6", ordinaire; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1963 Oldsmobile; 1963 Metro; 1963 Rambler; Station; 1962 Galaxie "500"; 1961 Ford; 1959 Pontiac; 1959 Packard; 1490 DORCHESTER-NORD, COIN L'ESPÉRANZA, QUÉBEC; Tél.: 525-4789.

### Agréable à voir



Faites une surprise à votre petite fille en lui confiant cette jolie robe-soleil avec papillons et fleurs. Confectionnez les poches de couleurs contrastantes.

Demandez le patron 7191 — grandeur: 2, 4, 6, 8.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

### Accessoires d'auto

PARTIES D'AUTOMOBILES, pneus et usagés de toutes marques, pneus WINH (Grues) USAGERS, Achetez chausures usagées occasionnelles et usagées.

ROBERTS & FILION Ltée, Déboulage, peinture, vitrage, 1800, Dorchester — 522-2230 ou 683-9998.

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blouin Ltée, 148, Boul Des Cèdres; 626-6456.

Garage - Service  
PETEGOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 332, Ave. St-Sacrement, Québec, Tél.: 525-2667.

Suspension  
SPECIALITE bushing de dix roues, Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis, 527-2723, 527-2774.

Service d'automobiles  
FORD, Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques, W. Martin Limitée, 803-P, Lévis, 537-8801.

## Le Japon projette de stimuler son tourisme actuellement en déficit

Le Japon projette de prendre des initiatives pour attirer des visiteurs. Il s'agit d'améliorer sa balance des paiements, au chapitre des voyages internationaux. Dans ce secteur, le Japon a enregistré l'an dernier un déficit record de 56 millions de dollars.

Le livre blanc du tourisme, qui paraît chaque année, révèle que même si le nombre de touristes allant au Japon a augmenté de 10% pour atteindre 488,000, le nombre de Japonais voyageant à l'étranger a atteint 428,000. C'est une brusque augmentation de 25% par rapport à l'année précédente.

Le Conseil officiel d'études sur le tourisme prédit que si cette tendance se maintient, le déficit de la balance des paiements s'éleva à 200 millions d'ici 1972.

Le Conseil recommande des mesures positives pour améliorer la situation. Au lieu de restreindre les voyages des Japonais, il faudrait faire davantage pour attirer les touristes au Japon. Le Conseil formule trois propositions précises:

(1) Améliorer et agrandir les installations actuelles: hôtels de classe moyenne, auberges pour la jeunesse, auberges gérées par l'Etat pour attirer les voyageurs à bas revenus et les jeunes.

(2) Favoriser les rabais hors saison dans les régions de tourisme.

(3) Simplifier les procédures d'entrée et de sortie des touristes.

Le Livre blanc contenait des nouvelles encourageantes sur l'industrie touristique au Japon. Les derniers chiffres disponibles pour 1966 démontrent qu'au total le nombre de clients inscrits dans les établissements touristiques du Japon a atteint 815 millions, soit une augmentation de 10% par rapport à 1965 et de 50% par rapport à 1962.

Le rapport signale aussi de nouvelles tendances sur la façon dont les gens voyagent au Japon. Dans les régions urbaines et les régions rurales, les voyages organisés perdent de la vogue. Les voyages de personnes seules et les voyages en famille deviennent à la mode. Le nombre des voyages en voitures a augmenté de 33%; celui des voyages en trains de sociétés privées a diminué. Par contre, les voyages par chemins de fer nationaux ont augmenté de 4%.

Au Japon, comme ailleurs, l'augmentation des revenus et des loisirs se traduit par l'accroissement du tourisme. Et le Livre blanc de signaler: "Le tourisme en est à un grand point tournant... Il est donc essentiel de concevoir un vaste programme à long terme".

### Le "Kosmos-234"

BOCHUM (AFP) — L'Institut des satellites de l'Observatoire de Bochum indique, que selon ses observations, le satellite "Kosmos-234", mis sur orbite le 30 juillet dernier, s'est posé en douceur, lundi matin, après 87.50 heures GMT, quel que par des satellites de l'Observatoire de Bochum, se comportant, sur son orbite, à la manière des vaisseaux spatiaux de type "Sojus".

## LES ÉCHECS

LA PARTIE COMMENTÉE

Dans la partie qui fait l'objet de cette étude, nous en sommes rendus à la position suivante: 1 d4, Cf6; 2 c4, e6; 3 Cc3, d5; 4 Fg5, F67... Présentement, deux coups s'imposent pour les blancs, parce qu'il est plus que temps de préparer le roque. Ce sont 5 Cf3 et 5 e3. Le dernier est peut-être préférable, parce que les noirs menacent toujours de prendre le pion du Gambit par d64. Si l'on joue Cf3, il faudra se résigner à aller le reprendre par l'échec de la Dame à a4, ce qui constitue tout de même une sortie prématurée, à déconseiller aux débutants. Le maître qui joue ici les Blancs a donc donné l'exemple, en adoptant définitivement 5 e3. En réponse, les noirs ont plusieurs bons coups à leur disposition: le Fou en le Cavalier b à d7; aussi c6, consolidant les pions au centre, et le roque, évidemment. Le grand-maître Maroczy a choisi ce dernier. Ecoutez-le et inscrivez: 5... 0-0. Nous ne devons pas jouer d64 tout de suite, parce que le Fou blanc gagnerait un temps en reprenant. Attendons qu'il ait joué à d3, par exemple, ce qu'ils seront bien forcés de faire avant longtemps, s'ils veulent roquer.

PHN

## MOTS CROISÉS

Problème No 126

HORIZONTAL

- 1-Demi-jour, lumière faible.
- 2-Pronom masculin — Lettre grecque.
- 3-Disposer en palissade.
- 4-Usages, coutumes — Tissu de paille ou de joncs entrelacé — Massue de gymnastique.
- 5-Article — plante type de la famille des verbénacées.
- 6-Mesure agraire — Ville des États-Unis — Division du compas.
- 7-Personne qui dirige, entraîne — Pronom personnel.
- 8-Du verbe rire — Rivière de Sibérie — Enduit de cire, de vernis.
- 9-Préposition — Large enveloppe de métal — Allure du cheval.
- 10-Lac d'Asie — Sans négativité.
- 11-Changement dans le plumage — Ornement sacerdotal — Adverbe.
- 12-Préfixe — Boutique de boucher.

VERTICAL

- 1-Qui appartient au peuple.
- 2-Élargir une ouverture — Tel qu'on a jamais entendu rien de pareil.
- 3-Fléuve d'Afrique — Répanou çà et là — En les.
- 4-Dieu de la mythologie scandinave — Adj. possessif.
- 5-Aventure fâcheuse.
- 6-Soubassement sans moulure (Archit).
- 7-Cour intérieure dans les habitations romaines — Rivière de France.
- 8-Tourmenter — Note de la gamme.
- 9-Qui témoigne de la cruauté.
- 10-Autorisation.
- 11-Attache d'une partie sur une autre.
- 12-Couverte de sable.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clé des Mots Croisés, 21 1/2 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle clé des mots croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$0.60.

Solution du problème No 125

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
O	V	I	S	C	A	P	T	E	M	A	
R	A	S	I	E	R	S	T	A	R		
O	S	A	C	U	I	S	A	N	T		
G	I	M	O	N	E	L	A	R			
R	E	B	R	A	S	R	I	E	N		
A	R	E	C	I	M	I	T	E	R		
P	E	R	I	C	L	I	T	E	R		
H	E	T	E	A	V	E	R				
I	N	R	A	S	E	R					
E	U	T	E	S	T	E	N	D			
I	O	S	F	R	E	N	A	I	E		
E	T	C	V	I	E	N	T	E			

### On ne peut pas dire qu'on s'accroche sur les meubles là-dedans.

Futurs mariés, vous trouverez annoncé dans L'Action de superbes mobiliers, garnitures de maison, etc. Faites-en votre profit!

Achetez chez nos annonceurs.

SERVICE DES ABONNEMENTS "L'ACTION" — 522-4771

### Pension

ST-YOYAS, Lévis, pensions en pension, personnes âgées, dames ou messieurs. Très bel endroit, vue sur le fleuve et grand terrain. Bon stage \$45.00 par mois. Pour informations, Tél.: 522-2378.

### Roulottes

ARMAND Remillard Ltée, le plus important vendeur de roulottes au Québec. Nouveaux modèles, 2230, Boul. Hamel, Roule, Québec; Tél.: 522-2378.

### Téléviseurs à vendre

L'FT de télévisions, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, lavages, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision 2.99 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 420, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.

### Représentants demandés

REPRESENTANTS demandés, pour la vente de produits chimiques (pétrole), possédant automobile, plusieurs territoires disponibles, expériences non nécessaires. Pour informations, Tél.: 522-1534 ou écrire à: M. J. ROBERT, 628 351, rue Julien, Québec 3, P.Q.

### Reparations diverses

PIECES ET REPARATIONS  
REFRIGERATEURS ET POÊLES  
DE TOUTES MARQUES  
QUEBEC SERVICE DE LAVÈUSE INC.  
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479

### L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Chambray, Charlebourg, Charny, Courville, Dufresne, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Anctonne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuval, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vion, St-David, St-Simile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency, 40 cents par semaine ou \$17.00 par année; \$8.75, 6 mois; \$5.50, 3 mois, 3 cents.

Ailleurs au Canada  
États-Unis et pays étrangers  
1 an, \$25.00; 6 mois, \$12.50



VALCARTIER — A l'occasion de l'arrivée des cadets de Trinidad-Tobago et de Grenade, dans le cadre du programme d'échange de cadets de terre entre le Canada et les pays Antillais membres du Commonwealth, une cérémonie élaborée de la levée du drapeau a eu lieu au camp des cadets à la base des Forces canadiennes Valcartier. La cérémonie fut présidée par le colonel Marcel Richard (au centre), commandant de la base qui passa les troupes en revue. Les cadets des Antilles sont commandés par le capitaine H. Walke (à gauche). La durée de leur séjour est de trois semaines. (Photo des Forces canadiennes)



MESSE ANNIVERSAIRE
Samedi après-midi, le 10 août, à 5 heures, aura lieu en la Chapelle du Séminaire St-François de CAP-ROUGE, une messe célébrée, à l'occasion du 5e anniversaire de la mort du P. Hilaire Rompré (de la Pèrède), survenue accidentellement le 7 août 1963, à St-Jérôme du Lac St-Jean. Le Père Hilaire a laissé un souvenir vivace chez un grand nombre de fidèles, d'amis, d'écritains et d'artistes. Ils veulent se rassembler de nouveau en sa mémoire et se retrouver en son esprit. Tous sont invités à participer à cette messe. Le T. R. P. Gabriel, commissaire provincial de L'O.S.F. donnera l'hommage de circonstance et le Dr Marcel Lapointe, écrivain, fera le panégyrique.

SERVICES SPÉCIAUX
DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS
1105 ST-VALLIER-OUEST Québec
TEL : 527-9654

avis de décès
ALAIN. — A St-Raymond, Co. Portneuf, le 6 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Ovide Alain, époux de dame Cécile Moisan. Père de Madeleine (Mme Arthur-X. Moisan), Mariette (Mme Maurice Cantin), Suzanne (Mme Laurent-P. Côté), Evangéline (Jean-Louis, Clotilde, Emmanuel, Nicole (Mme Marc Tremblay), Marguerite, et Danielle (Mme Gaétan Bérubé). Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Roland-G. Carlin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 7-8 (2 fs)

Une mini-tornade sans conséquences graves a balayé Hamilton, hier

Par la Presse Canadienne

Une mini-tornade a balayé la partie de Hamilton, à 85 milles de cette ville, qui a reçu le plus fort de la tempête, avec 1-1/2 pouces de pluie en l'espace d'une heure. On n'a pas donné une estimation des dommages.

La foudre a aussi frappé une station de l'Hydro, causant l'obscurité totale dans une grande partie de la ville pendant environ trois heures. Des incendiations et des avaries causées par des arbres déracinés ont été signalées dans toute la région de Toronto.

50e anniversaire, en septembre, de l'inauguration de la poste aérienne

TRURO, N.-E. (P.C.) — Les Chambres de commerce de Truro et de Charlottetown se proposent de fêter, le 24 septembre, le 50e anniversaire du courrier aérien au Canada.

Intronisation

L'abbé Jean-Marie Tardif, le nouveau curé de la paroisse Saint-Charles Garnier, sera installé dimanche le 11 août à 8h p.m.

Funérailles de Me Jacques Perron demain à Québec

Les funérailles de Me Jacques Perron, candidat progressiste-conservateur dans le comté de Québec-Est aux élections fédérales de juin dernier, auront lieu jeudi.

Un drame familial BREINTENBACH

Hesse (AFP) — Après avoir massacré sa femme Irma, 44 ans, et ses cinq enfants âgés de 5 à 17 ans, à coups de marteau et de hache, un commerçant de Breitenbach Herzberg, M. Kurt Hermann Buschbeck, 43 ans, a incendié sa maison et s'est suicidé en se jetant dans les flammes.

EMBAUCHONS des ETUDIANTS
CONSULTEZ VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Québec Aujourd'hui

Convocations

La Société de musique de chambre de Québec, annonce le dernier concert de la saison, à la maison Chevalier à 21 heures, pour mercredi le 7 août.

L'hippopotame "hippie" a été retrouvé hier

BROCKVILLE, Ont. PC — Hippie, un hippopotame de 4,000 livres, a été capturé aujourd'hui, alors que deux hommes l'ont vu errer sur le terrain d'un zoo privé, non loin du lieu dont il s'était échappé, le 28 juillet.

MM. Jerry Maisonneuve, 36 ans, et Jim Halladay, 31 ans, deux deus de Mallorytown, près de Brockville, ont aperçu Hippie et ont appelé son propriétaire John Vander Schuit, lui demandant la permission de tenter de capturer l'animal.

Un médicament aurait provoqué une série de naissances multiples

HALIFAX. — (P.C.) — Des chercheurs médicaux étudiant à l'hôpital-maternité Graduate de Halifax l'efficacité d'un médicament fertilisant qui aurait produit une série de naissances multiples il y a un an.

Le Dr S. C. MacLeod, chercheur de l'hôpital, reconnaît qu'on en a encore beaucoup à apprendre sur cette drogue, mais ajoute qu'on a obtenu un certain succès à l'usage.

Deux couples mariés sur 10, selon le médecin, expérimentent une stérilité relative et, il y a plusieurs années, seulement trois couples stériles sur 10 pouvaient espérer guerir. On réussit maintenant dans sept cas sur 10, précise le chercheur.

Une nouvelle pilule fertilisante sur le marché, qui ne doit être prise que sur avis d'un médecin, a été étudiée en clinique.

Le principal obstacle à ces traitements demeure les complications qui s'ensuivent, comme les avortements et naissances prématurées ou encore les naissances multiples.

Le Dr MacLeod affirme que la fertilité est à son meilleur chez les femmes de 16 à 25 ans, après quoi les chances de concevoir diminuent.

Il exprime une certaine crainte à voir de futures générations de contraceptifs et attendre des années avant de commencer à enfanter.

Décès de monsieur Paul-H. Côté

Monsieur Paul-H. Côté, marchand, époux de dame Hélène Martin, est décédé le 6 août 1968, à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 410 Dolbeau.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Décès de madame Philias Beaumont

Mme Philias Beaumont, née Maria Hamel, épouse de M. Philias Beaumont, est décédée le 5 août 1968, à Québec, à l'âge de 72 ans et trois mois. Elle demeurait à 221, rue Hermine.

Mme Beaumont repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Invitation au Sanctuaire de N.-D.-du-Cap

Tous les coeurs chrétiens seront heureux d'apprendre que la fête de l'Assomption de la Vierge sera célébrée dignement encore cette année au Sanctuaire de N.-D. du Cap.

Pour marquer d'une façon tangible leur attachement, une nuit de prières est organisée samedi le 10 août.

Les organisateurs: M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, tél.: 522-2512 et Mme Paul Plante, 185 rue D'Argenson, tél.: 522-3398.

Le départ se fera devant l'église St-Sauveur à 7 h, samedi soir et le retour est prévu vers 7 h, 30 dimanche matin à Québec.

Et le 15 août, jour de la fête de l'Assomption le départ est fixé à 7 h, 30 jeudi matin avec retour à Québec à 6 h.

Le trajet se fait en autobus.

Décès de monsieur Paul-H. Côté

Monsieur Paul-H. Côté, marchand, époux de dame Hélène Martin, est décédé le 6 août 1968, à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 410 Dolbeau.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Décès de madame Philias Beaumont

Mme Philias Beaumont, née Maria Hamel, épouse de M. Philias Beaumont, est décédée le 5 août 1968, à Québec, à l'âge de 72 ans et trois mois. Elle demeurait à 221, rue Hermine.

Mme Beaumont repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Invitation au Sanctuaire de N.-D.-du-Cap

Tous les coeurs chrétiens seront heureux d'apprendre que la fête de l'Assomption de la Vierge sera célébrée dignement encore cette année au Sanctuaire de N.-D. du Cap.

Pour marquer d'une façon tangible leur attachement, une nuit de prières est organisée samedi le 10 août.

Les organisateurs: M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, tél.: 522-2512 et Mme Paul Plante, 185 rue D'Argenson, tél.: 522-3398.

Le départ se fera devant l'église St-Sauveur à 7 h, samedi soir et le retour est prévu vers 7 h, 30 dimanche matin à Québec.

Et le 15 août, jour de la fête de l'Assomption le départ est fixé à 7 h, 30 jeudi matin avec retour à Québec à 6 h.

Le trajet se fait en autobus.

Décès de monsieur Paul-H. Côté

Monsieur Paul-H. Côté, marchand, époux de dame Hélène Martin, est décédé le 6 août 1968, à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 410 Dolbeau.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Décès de madame Philias Beaumont

Mme Philias Beaumont, née Maria Hamel, épouse de M. Philias Beaumont, est décédée le 5 août 1968, à Québec, à l'âge de 72 ans et trois mois. Elle demeurait à 221, rue Hermine.

Mme Beaumont repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Invitation au Sanctuaire de N.-D.-du-Cap

Tous les coeurs chrétiens seront heureux d'apprendre que la fête de l'Assomption de la Vierge sera célébrée dignement encore cette année au Sanctuaire de N.-D. du Cap.

Pour marquer d'une façon tangible leur attachement, une nuit de prières est organisée samedi le 10 août.

Les organisateurs: M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, tél.: 522-2512 et Mme Paul Plante, 185 rue D'Argenson, tél.: 522-3398.

Le départ se fera devant l'église St-Sauveur à 7 h, samedi soir et le retour est prévu vers 7 h, 30 dimanche matin à Québec.

Et le 15 août, jour de la fête de l'Assomption le départ est fixé à 7 h, 30 jeudi matin avec retour à Québec à 6 h.

Le trajet se fait en autobus.

Décès de monsieur Paul-H. Côté

Monsieur Paul-H. Côté, marchand, époux de dame Hélène Martin, est décédé le 6 août 1968, à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 410 Dolbeau.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Décès de madame Philias Beaumont

Mme Philias Beaumont, née Maria Hamel, épouse de M. Philias Beaumont, est décédée le 5 août 1968, à Québec, à l'âge de 72 ans et trois mois. Elle demeurait à 221, rue Hermine.

Mme Beaumont repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Invitation au Sanctuaire de N.-D.-du-Cap

Tous les coeurs chrétiens seront heureux d'apprendre que la fête de l'Assomption de la Vierge sera célébrée dignement encore cette année au Sanctuaire de N.-D. du Cap.

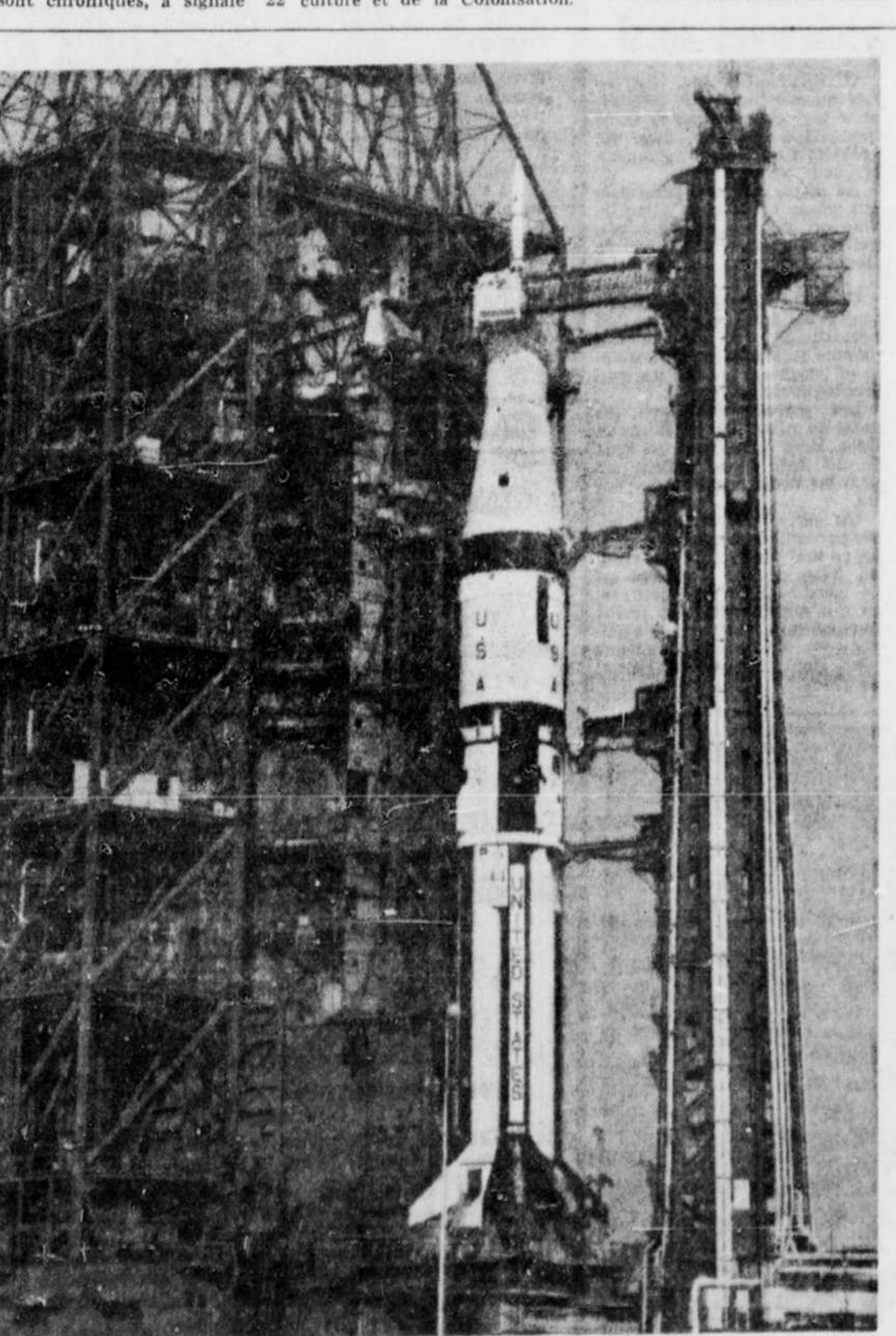
Pour marquer d'une façon tangible leur attachement, une nuit de prières est organisée samedi le 10 août.

Les organisateurs: M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, tél.: 522-2512 et Mme Paul Plante, 185 rue D'Argenson, tél.: 522-3398.

Le départ se fera devant l'église St-Sauveur à 7 h, samedi soir et le retour est prévu vers 7 h, 30 dimanche matin à Québec.

Et le 15 août, jour de la fête de l'Assomption le départ est fixé à 7 h, 30 jeudi matin avec retour à Québec à 6 h.

Le trajet se fait en autobus.



On fera un essai, mardi prochain, de la fusée Saturne 1B qui sera employée pour mettre en orbite les premiers hommes du programme Apollo. Cet essai sera fait avec un modèle de vaisseau spatial remplaçant l'appareil Apollo 7. Le vaisseau de l'espace qui a une chambre complètement thermique, a été mis à l'essai le 29 juillet et sera installé sur la fusée au début du mois prochain. Walter Schirra, Don Eisele et Walter Cunningham effectueront à son bord un voyage de 11 jours et cela dès le mois d'octobre.

Décès de monsieur Paul-H. Côté

Monsieur Paul-H. Côté, marchand, époux de dame Hélène Martin, est décédé le 6 août 1968, à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 410 Dolbeau.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Décès de madame Philias Beaumont

Mme Philias Beaumont, née Maria Hamel, épouse de M. Philias Beaumont, est décédée le 5 août 1968, à Québec, à l'âge de 72 ans et trois mois. Elle demeurait à 221, rue Hermine.

Mme Beaumont repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, ouest St-Cyrille.

Invitation au Sanctuaire de N.-D.-du-Cap

Tous les coeurs chrétiens seront heureux d'apprendre que la fête de l'Assomption de la Vierge sera célébrée dignement encore cette année au Sanctuaire de N.-D. du Cap.

Pour marquer d'une façon tangible leur attachement, une nuit de prières est organisée samedi le 10 août.

Les organisateurs: M. Gérard Pouliot du 325 rue Montmartre, tél.: 522-2512 et Mme Paul Plante, 185 rue D'Argenson, tél.: 522-3398.

Le départ se fera devant l'église St-Sauveur à 7 h, samedi soir et le retour est prévu vers 7 h, 30 dimanche matin à Québec.

Et le 15 août, jour de la fête de l'Assomption le départ est fixé à 7 h, 30 jeudi matin avec retour à Québec à 6 h.

Le trajet se fait en autobus.

ARTHUR THIVERGE & FILS
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804
Sardines Brunsw., 5 btes .49
Tomates choix, 28 ox 4/99
Pois verts No 4, 5 btes .99
Blé d'Inde, fèves jaunes 5/99
Soupe lég. Ayl., 10 ox 9/99
Jus tom. Clark, 19 ox 7/99
Corn Starch Ben, 2 lbs .39
Eau Vichy Gélusine, 12 lbs 2/99
Rice Krispies, 17 ox 2/99
Peanuts avec écaille, 14 ox .33
Jambon cuit, bte 1 1/2 lb 1.89
Oeufs Canada Catégorie "A"
grosseau gros, doux .59
Poulet Canada Catégorie "A"
Ev. 5 à 7 lbs .53
Bacon fumé, la lb .49
Saucisse fumée, la lb .69
Veau fesse déossé, la lb 1.09
Cretons français, la lb .79
Lard salé, la lb .49
Steak ronde Steer, la lb 1.19
Jambon cottage, la lb .69
Jambon haché, la lb .59
Bœuf haché, 3 lbs .39
Saucisson, 3 à 9 lbs .35
Bœuf haute-côte, la lb .47
Foie de lard, la lb .33
Rognon lard, la lb .49
Bonbons satinette ass. lb 2/49
Bonbons farcis ass. ox .39
Papier ciré Rap Rit 100 2/79
Pamplem. S.K. 56, 10 pr .79
Oranges S.K. 180, 2 doux .99
Raisins frais Cardinal, lb 2/75
Oignons, carottes N., 5 lbs .49
Blé d'Inde épis fra., 2 lbs .79
Tomates fraîches 12 lbs 2/99
Concombre frais, douz. 45
Pat. biches, No 1, 10 lbs .49
Pat. biches, No 1, 50 lbs 1.99
Nour. chien Healt, 12 btes 2.25
From. frotté, bte 5 lbs 2.99
Sax à déchets, gros 10/65
Farine tout usage, 50 lbs 3.99
Pâtes alm. ass., 5 lbs .99
Lait poudre Crino, 8 lbs 3.25
Sirop table, gallon 1.99
Conf. fraiss., fram., 15 lbs 3.75
Marmelade Shirriff, 4 lbs .99
Marinade, relish, moutarde,
Olives françaises, plain, gal.
Lard Crino, caiss., 48 btes 8.75
Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

En deuxième journée de la convention républicaine

Nixon est souriant et Rockefeller marque des points



HIROSHIMA — Le Pape a adjuré tous les hommes et surtout les gouvernants et les chefs militaires de ne jamais oublier les «terribles responsabilités» qu'ils ont devant Dieu et l'humanité, à l'occasion du 23e anniversaire de la destruction de la ville japonaise de Hiroshima par une bombe atomique américaine. Les recommandations papales sont contenues dans une lettre que le Saint-Père a fait parvenir au maire de la ville. La lecture du message du Vatican a été faite en présence d'une foule de 200.000 personnes. Sur la photo: le sinistre champignon atomique.

(Par Arch MacKenzie) MIAMI — (P.C.) — Richard Nixon semblait avoir été incapable d'obtenir l'appui des délégués d'Ohio et du Michigan alors que la convention nationale républicaine entreprenait hier sa deuxième journée. Il lui manquait encore quelque 80 délégués pour obtenir la nomination présidentielle au premier scrutin.

M. Nixon, souriant et bronzé, est arrivé à son hôtel du sud de la Floride, lundi, pour engager le combat en vue d'obtenir l'investiture républicaine, mercredi soir.

Son principal adversaire, le gouverneur Nelson Rockefeller, de New York, a emporté mardi l'adhésion du gouverneur de l'Etat de Washington, Daniel Evans, l'orateur le plus en vue de la convention. «C'est formidable», de dire le gouverneur Rockefeller, parlant de l'adhésion de Daniel Evans.

Selon un sondage de la Presse Associée, Nixon devrait obtenir 76 votes de plus pour gagner la nomination. Il disposerait au premier tour du scrutin de 591, alors qu'il lui faudrait 697 votes pour l'emporter. Le gouverneur Rockefeller et le gouverneur Ronald Reagan, de Californie, viennent loin derrière.

L'HARMONIE DU PARTI L'Ohio, avec 58 votes, et le Michigan, avec 48 votes, ont plus que ce qui est nécessaire pour porter l'ancien vice-président au premier rang. Mais tous, moins six, de ces délégués sont en faveur des candidatures des «fils favoris» de

leurs gouverneurs, James Rhodes, de l'Ohio, et George Romney, du Michigan. Nixon a déclaré, au cours d'une conférence de presse, ce matin, qu'il ne s'était pas entretenu avec Rhode ou Romney récemment et que, dans l'intérêt de l'harmonie du parti, il ne ferait rien pour se gagner ces délégués.

Il a ajouté qu'il se tiendrait éloigné de la Californie, pour la même raison. Les 86 votes de cet Etat sont acquis à Reagan, qui a confirmé les espoirs de tous en déclarant officiellement sa candidature, lundi. Ceci n'a causé aucune surprise et a plutôt été considéré comme un signe de faiblesse dans la position d'extrême-droite de l'ancien acteur de cinéma.

M. Henry Budd, homme d'affaires qui dirige les National Citizens pour le groupe Reagan, a déclaré que ce dernier venait trois mois trop tard. Nixon, qui avait essayé, en 1960, une défaite de la part de John F. Kennedy, a déclaré qu'il espérait l'emporter cette fois, et qu'il avait l'intention de se rendre en Union soviétique après la convention. Il doit révéler le nom de son co-listier, jeudi matin, pourvu qu'il obtienne l'investiture, le soir précédent.

LES «FAVORITE SONS» Les troupes de Rockefeller, qui comptent sur les «fils favoris» pour empêcher Nixon de remporter une victoire hâtive, ont emporté l'adhésion d'Evans, au cours d'un caucus de la délégation de l'Etat de Washington. M. Nixon n'a pas paru à la réunion de lundi, qui

groupait 18.000 personnes et qui inaugurerait la convention par des discours.

Par ailleurs, il s'est adressé à une foule considérable et enthousiaste à l'aéroport, et en un auditoire massé dans son quartier général à l'hôtel. Un service de sécurité très strict avait été prévu.

ROCKEFELLER Les aspirations du gouverneur Rockefeller à la candidature du parti républicain à la présidence des Etats-Unis ont reçu par ailleurs un sérieux encouragement lorsque le gouverneur Daniel Evans, de l'Etat de Washington, s'est déclaré en sa faveur.

M. Evans, qui a prononcé lundi soir, devant la convention plénière, un discours inaugural très remarqué, a tenu une conférence de presse dans la matinée pour annoncer son choix de l'homme qu'il estime le mieux qualifié pour la présidence, le plus apte à défendre les principes républicains et celui qui peut le mieux mener le parti à la victoire en novembre.

M. Evans a annoncé sa décision à sa délégation qui, selon lui, est actuellement ainsi partagée: 12 voix à M. Nixon, six à M. Rockefeller et six au gouverneur Reagan.

L'appui apporté par M. Evans au gouverneur Rockefeller est plutôt moral que numérique. Mais étant donné que le gouverneur de l'Etat de Washington avait été désigné pour prononcer le discours-clé de la convention, son soutien est important.

Une attaque sur Saigon par le Vietcong serait vouée à un cinglant échec

SAIGON (AFP) — L'ennemi peut préparer une nouvelle offensive pour soutenir sa position aux pourparlers de Paris, mais s'il attaque Saigon, il sera vaincu, a déclaré lundi le colonel Bui Thanh Lau, chef d'état-major des fusiliers marins sud-vietnamiens.

Parlant au cours d'une cérémonie d'inauguration d'une pagode bouddhiste à Thu Duc, près de Saigon, le colonel Lau a affirmé que les forces gouvernementales, particulièrement celles de la brigade des fusiliers marins, étaient prêtes à «infiltrer un cinglant échec aux Vietcong».

Ces derniers souffriraient d'une nette baisse de moral depuis leur dernière offensive de mai, selon les renseignements parvenus au commandement sud-vietnamien. Leurs cadres supérieurs, déçus par les rapports sur les victoires fictives présentés par les cadres subalternes, procéderaient actuellement à une réorganisation de ces cadres.

Les révolutionnaires de la vieille école seraient remplacés par les jeunes membres du parti, mieux endoctrinés mais n'ayant pas la même expérience des tactiques de guérilla, a précisé une haute source militaire vietnamienne.

CAUSE Cette réorganisation est partiellement la cause de l'inactivité actuelle des forces vietcong, a estimé cette source qui ne doute pas, cependant, que l'ennemi n'attende sagement quelque chose dans quelques semaines.

«Mais, a-t-il ajouté, le malaise qui régnait dans les rangs de l'ennemi, la difficulté que les échelons supérieurs éprouvent à apprécier la situation réelle sur le terrain, les conflits qui existent entre les unités infiltrées du Nord-Vietnam et les maquisards locaux, rendent à l'heure actuelle toute tentative vietcong plus difficile.» Le commandement vietnamien a déjà commencé à exploiter systématiquement ce malaise et les conflits latents chez l'ennemi en intensifiant la guerre psychologique pour provoquer des ralliements.

Les prélat canadien de l'Eglise anglicane, le Rév. Howard Clark, a précisé dans une intervention que la conférence ne voulait pas se lancer dans la critique de l'encyclique de Paul VI, mais que la résolution adoptée était pondérée. Il a dit que d'ici à ce que ses confrères et lui aient étudié l'encyclique, ils ne veulent pas la critiquer mais tiennent simplement à réaffirmer leur position.

«Nous ne croyons pas, a-t-il ajouté, que la contraception en elle-même mène à l'irresponsabilité et à l'égoïsme.» Il est évident que dans les séances à huis clos la discussion a été chaude. Lors du débat en séance plénière, certains prélats du tiers-monde ont dit qu'ils ne trouvaient pas suffisante la résolution. En plus de la réaffirmation de la position adoptée en 1958, ils auraient voulu qu'on affirme positivement la valeur des contraceptifs comme moyen de faire face à l'explosion démographique.

La résolution commence par affirmer son estime pour les préoccupations que motive le Pape. «Ne pouvant poursuivre le document, la conférence s'est trouvée incapable d'accepter la conclusion du Pape selon laquelle toutes les méthodes de contrôle de la conception, autres que de s'abstenir de relations sexuelles ou de les limiter aux périodes infécondes, sont contraires à l'ordre établi par Dieu.

CHAUDE DISCUSSION Les prélats canadiens de l'Eglise anglicane, le Rév. Howard Clark, a précisé dans une intervention que la conférence ne voulait pas se lancer dans la critique de l'encyclique de Paul VI, mais que la résolution adoptée était pondérée. Il a dit que d'ici à ce que ses confrères et lui aient étudié l'encyclique, ils ne veulent pas la critiquer mais tiennent simplement à réaffirmer leur position.

«Nous ne croyons pas, a-t-il ajouté, que la contraception en elle-même mène à l'irresponsabilité et à l'égoïsme.» Il est évident que dans les séances à huis clos la discussion a été chaude. Lors du débat en séance plénière, certains prélats du tiers-monde ont dit qu'ils ne trouvaient pas suffisante la résolution. En plus de la réaffirmation de la position adoptée en 1958, ils auraient voulu qu'on affirme positivement la valeur des contraceptifs comme moyen de faire face à l'explosion démographique.

La résolution commence par affirmer son estime pour les préoccupations que motive le Pape. «Ne pouvant poursuivre le document, la conférence s'est trouvée incapable d'accepter la conclusion du Pape selon laquelle toutes les méthodes de contrôle de la conception, autres que de s'abstenir de relations sexuelles ou de les limiter aux périodes infécondes, sont contraires à l'ordre établi par Dieu.

WHEATFIELD, Ind. (PA) — Les quadruplets Irvine ont terminé leur six semaines de soins intensifs à l'hôpital, mais les problèmes ne font que commencer pour leurs parents.

En effet, la tâche principale qui attend M. et Mme Allan Irvine est de nourrir les bébés, qui sont arrivés dimanche de Home Hospital, à Lafayette, où ils sont nés le 21 juin. Chaque bébé doit être nourri toutes les trois heures, ce qui nécessite 32 repas par jour. Les parents se trouveront probablement occupés à nourrir les quadruplets toute la journée.

Les garçons ont reçu les noms de Allan, Byron, Corey et Dale. Mme Irvine, qui est âgée de 26 ans, admet qu'elle ne peut les distinguer l'un de l'autre. Un autre des problèmes posés par cette quadruplet naissance, ce sont les couches. En effet, un bébé normal a besoin de 24 couches dans une journée, ce qui signifie que les Irvine devront faire environ 100 changements de couches chaque jour. Heureusement, ils auront de l'aide.

Les professeurs soumis à des examens par les étudiants de Chine

PEKIN (A.F.P.) — Les élèves des universités chinoises font passer des examens à leurs professeurs et ces derniers ne s'en tirent pas avec succès, indique l'organe du comité révolutionnaire de Shanghai, dans son édition du 3 août parvenue mardi à Pékin.

Selon lui, les gardes rouges cherchent ainsi à prouver l'incapacité de leurs professeurs. Wen Hui Pao cite, en particulier, le cas d'un doyen de faculté «sol-disant spécialiste en minéralogie», qui fut incapable de mener à bien une expérience sur l'état d'équilibre du fer et du carbone. Ce «spécialiste», ajoute le journal, avait dirigé la rédaction du chapitre d'une encyclopédie consacré aux minéraux.

L'article s'élève ensuite contre l'incompétence des autorités académiques ayant fait leurs études à l'étranger, et qui ne sont que «des pousses de bambou au bec pointu et au ventre creux».

Le thème de l'incompétence des spécialistes et des autorités universitaires a été, depuis quelques jours, largement traité dans la presse officielle, à la suite de l'instruction de Mao Tse Toung donnant la priorité à l'enseignement technique pour les étudiants et les ouvriers.

A Genève

La Grande-Bretagne suggère l'adoption d'une convention contre les armes chimiques

GENEVE (AFP) — Dans un document de travail présenté mardi au Comité des 13 sur le désarmement, la Grande-Bretagne a proposé la conclusion d'une nouvelle convention interdisant l'emploi d'armes microbiologiques qui complèterait — sans s'y substituer — le protocole de Genève de 1925, devenu quelque peu caduc.

Parallèlement et parce que, de l'avis de M. Fred Mulley, ministre d'Etat au Foreign office, il importe de traiter différemment les armes microbiologiques et les armes chimiques, la Grande-Bretagne souhaite que le secrétaire général de l'ONU prépare un rapport sur la nature et les effets possibles des armes chimiques et sur les conséquences de leur utilisation.

Les armes chimiques, a-t-il dit, ont été largement utilisées dans le passé, et certains pays considèrent qu'ils doivent être prêts à y avoir recours dans l'avenir, de crainte surtout qu'on puisse les employer contre eux. Pour l'instant, donc, ils monteraient quelque réticence à renoncer à la production d'armes chimiques et à leur droit de poursuivre leurs recherches dans ce domaine.

CALENDRIER

MERCREDI, 7 AOUT 1968 S. Gaetan de Thienne, conf. Demain: Les marées de mercredi le 7 Hautes: 5.10 a.m. — 5.53 p.m. Basse: 1.10 p.m. S. Jean-Marie Vianney, curé D'Ar. Les marées de jeudi le 8 août Basses: 12.55 a.m. — 2.05 p.m. Hautes: 6.05 a.m. — 6.40 p.m. SOLEIL: Lever: 4.51 Coucher: 7.19 LUNE: Lever: 7.59 Coucher: 4.37 PHASES DE LA LUNE EN AOUT Premier quart le 1, à 1 h. 34 p.m. Pleine lune le 3, à 6 h. 32 a.m. Dernier quart le 5, à 9 h. 12 p.m. Nouvelle lune le 23, à 6 h. 57 p.m. Premier quart le 30, à 6 h. 35 p.m. N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Reconnaissant qu'en la matière, un contrôle strict était impossible, M. Fred Mulley a proposé la création, sous les auspices des Nations unies, d'un groupe d'experts chargé d'enquêter sur les plaintes éventuelles d'un pays signataire de la convention. Toutes les parties s'engageraient, par ce document, à coopérer à l'enquête, et tout refus de se plier à une de leurs quelconques obligations serait porté devant le Conseil de sécurité.

Le contrôle Aux termes de la convention, qui interdirait parallèlement toute production d'armes microbiologiques à des fins militaires et toute production d'armes microbiologiques à des fins militaires et toute recherche n la matière, les Etats signataires s'engageraient à considérer l'emploi de ces armes comme «contraire au droit international et comme un crime contre l'humanité et à n'y avoir jamais recours quelles que soient les circonstances».

"Gouverner, c'est maintenir les balances de la justice égales pour tous." (F.D. Roosevelt) (Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES... Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligerez en communiquant par téléphone au numéro 522-4771 à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Eisenhower vient de subir une forte crise cardiaque

WASHINGTON (AFP) — Les médecins de l'hôpital militaire Walter Reed ont déclaré mardi en fin d'après-midi que l'ancien président Eisenhower avait subi une forte crise cardiaque dans la matinée.

L'ancien commandant des Forces alliées pendant la Seconde Guerre mondiale est sérieusement malade et les médecins réservent l'avenir quant à son état.

Les médecins de l'hôpital ont donné ces précisions en réponse aux questions écrites des journalistes posées en raison du manque de détails dans le bulletin de santé publié peu auparavant.

Ce bulletin soulignait que le général ne souffrait pas. Dans la matinée de mardi, un bulletin de santé annonçait que le général ressentait des douleurs dans la poitrine et que des signes indiquaient qu'il s'agissait d'un nouvel infarctus du myocarde.

Interrogés par les journalistes lors de la publication du bulletin dans l'après-midi, les médecins avaient répondu que «tout individu qui a eu une récente infarctus du myocarde est considéré comme sérieusement malade».

L'ancien président des Etats-Unis (1952-1960) avait été victime de sa cinquième crise cardiaque le 16 juin à l'hôpital Walter Reed alors qu'il y avait été admis un mois auparavant, quelques semaines après l'infarctus du myocarde qui l'avait frappé le 29 avril en pleine trêve de la Palm Desert,

sa résidence d'hiver de Californie. A Miami, l'annonce que l'ancien président avait été victime d'une nouvelle crise cardiaque a provoqué une vive émotion au sein des délégations qui participent à la convention du parti républicain.

Cette nouvelle attaque survient quelques heures seulement après que l'ancien président ait lu, lundi soir, un message à la convention qui avait été salué par une grande manifestation d'enthousiasme de la part des délégués et de la foule.

Le gouverneur Nelson Rockefeller a déclaré, dès qu'il a été informé de la crise, qu'il espérait que l'état du général Eisenhower n'était pas sérieux et qu'il serait rapidement en bonne voie de rétablissement.

Lundi soir, l'apparition du visage de l'ancien président sur les écrans de la télévision avait été saluée par des remarques d'admiration sur sa bonne mine. On pensait qu'il pourrait regagner rapidement sa propriété de Gettysburg, en Pennsylvanie.

M. Richard Nixon, qui fut vice-président dans l'administration Eisenhower, a exprimé mardi son émotion à l'annonce que l'ancien président avait été victime d'une nouvelle crise.



MIAMI BEACH — Ronald Reagan, l'un des trois candidats à la convention nationale républicaine américaine, est arrivé trois mois trop tard, selon les observateurs. Reagan, gouverneur de la Californie, malgré les troubles qui ont éclaté dans son Etat, n'en demeure pas moins sur la brèche à Miami Beach.

L'épiscopat français appuie l'encyclique "Humanae Vitae"

PARIS (A.F.P.) — L'Épiscopat français a fait connaître mardi son total appui à l'encyclique papale Humanae Vitae dans un communiqué remis à la presse par le cardinal Lefebvre, président de la Conférence épiscopale de France.

«Nous voulons inviter, déclare le communiqué, tous les fidèles à accueillir la parole du Pape avec l'absolu respect et la pleine confiance qu'inspire le véritable esprit de foi et à dépasser s'il le fallait des impressions ou des désirs trop personnels».

«La commission de la famille de notre Conférence épiscopale, poursuit le communiqué, prépare une note pastorale qui présentera aux prêtres et aux fidèles le document pontifical et les aidera à en mieux percevoir le caractère aussi profondément humain qu'il est authentiquement chrétien».

«Aux prêtres, conclut le communiqué, nous recommandons de suivre fidèlement la double recommandation que Paul VI leur adresse: «Ne diminuez en rien la doctrine du Christ» car c'est là «une forme éminente de la charité» et faites en sorte d'autre part «que les époux au milieu de leurs difficultés retrouvent toujours, dans la parole et dans le cœur du prêtre l'écho de la foi et de l'amour rédempteur».

Les solutions à la faim ne résident pas dans la limitation des naissances

ROME (A.F.P.) — «Les remèdes à la misère ne doivent pas être recherchés dans une limitation des naissances mais dans une meilleure distribution des produits existant et de ceux qui, dans les prochaines années seront créés avec une progression géométrique». Ces propos sont attribués par Lo Specchio au professeur Enrico Medi, vice-président de l'Euratom, à propos de l'encyclique Humanae Vitae.

Le savant, d'après l'hébdomadaire romain, est convaincu que la terre, en l'an 2000, pourra subvenir aux besoins de six ou sept milliards d'habitants.

«En d'autres termes, ajoute Lo Specchio, le professeur Medi est persuadé qu'il n'y a pas aujourd'hui et il n'y aura pas pendant longtemps, un état de surpeuplement dans le monde. Le problème est celui de la distribution des produits. Il y en a pour tous et il en sera ainsi pendant de nombreuses années encore étant donné que l'atome augmentera la production et la conservation des produits dans tous les domaines. Du point de vue de la faim dans le monde il n'y a donc aujourd'hui, aucune nécessité d'exercer un sévère contrôle des naissances.»

Les évêques anglicans rejettent les conclusions du Pape Paul VI

LONDRES (P.C.) — Les 460 évêques anglicans des quatre coins du monde qui sont réunis à la conférence de Lambeth, ont rejeté mardi la conclusion de Paul VI, selon laquelle toute méthode de régularisation des naissances autre que la continence partielle était contraire à la loi de Dieu.

Les prélats anglicans ont réaffirmé la position adoptée par la conférence de Lambeth de 1958, à savoir que les parents ont la responsabilité de décider en conscience du nombre et de la fréquence des naissances.

La résolution adoptée mardi en était à sa troisième version. La version originale, présentée par le Rév. Edmund Sherrill, du Brésil, contestait l'affirmation par Paul VI que la contraception mène à la dégradation morale. Ce passage a été enlevé de la résolution finale.

Cela reflète le sentiment de la plupart des évêques anglicans qui estiment qu'ils n'ont pas à juger l'encyclique mais qu'une certaine réplique est tout de même nécessaire, Paul VI s'étant adressé non seulement aux catholiques mais à tous les hommes.

CHAUDE DISCUSSION Le primat canadien de l'Eglise anglicane, le Rév. Howard Clark, a précisé dans une intervention que la conférence ne voulait pas se lancer dans la critique de l'encyclique de Paul VI, mais que la résolution adoptée était pondérée. Il a dit que d'ici à ce que ses confrères et lui aient étudié l'encyclique, ils ne veulent pas la critiquer mais tiennent simplement à réaffirmer leur position.

«Nous ne croyons pas, a-t-il ajouté, que la contraception en elle-même mène à l'irresponsabilité et à l'égoïsme.» Il est évident que dans les séances à huis clos la discussion a été chaude. Lors du débat en séance plénière, certains prélats du tiers-monde ont dit qu'ils ne trouvaient pas suffisante la résolution. En plus de la réaffirmation de la position adoptée en 1958, ils auraient voulu qu'on affirme positivement la valeur des contraceptifs comme moyen de faire face à l'explosion démographique.

La résolution commence par affirmer son estime pour les préoccupations que motive le Pape. «Ne pouvant poursuivre le document, la conférence s'est trouvée incapable d'accepter la conclusion du Pape selon laquelle toutes les méthodes de contrôle de la conception, autres que de s'abstenir de relations sexuelles ou de les limiter aux périodes infécondes, sont contraires à l'ordre établi par Dieu.

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU Catalogue demandé pour travail dans une bibliothèque

EXIGENCES: — Connaissance du système de classification selon la méthode DEWEY. — L'expérience sera considérée comme un facteur important. — Les offres de services devront parvenir par messagerie spéciale ou par courrier d'ici le 15 août 1968 à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU 158, boul. des Etudiants, Loretteville - Tél.: 842-1961

OFFRE D'EMPLOI

La Corporation des Enseignants du Québec désire engager UN JOURNALISTE pour compléter l'équipe de son service de l'Information

Sous l'autorité du Directeur du Service de l'Information, ce journaliste aura les tâches suivantes: 1° couvrir pour le journal L'Enseignement, les événements de la vie scolaire, syndicale et professionnelle au Québec. 2° Jroudre pour le journal des reportages concernant l'information dans ces secteurs. 3° Contribuer aux autres travaux du Service de l'Information de la C.E.Q.

Salaires et conditions de travail selon la convention collective en vigueur. Les offres de service seront reçues jusqu'au 23 août par: M. Léonce Pelletier, directeur général CORP. DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC 2336, chemin Ste-Foy, Québec 10, P.Q.